



RÉUSSITE ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE DES FILLES ET DES JEUNES FEMMES : un enjeu complexe

Rapport d'analyse dans le cadre du projet :

« Préparer la réussite des filles et des jeunes femmes »

Par



Pour le



Le Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale [Portneuf-Québec-Charlevoix] est composé d'une quarantaine de groupes membres qui travaillent solidairement à la défense des droits et des intérêts des femmes ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de vie. Depuis 1990, l'organisme porte les dossiers entourant la lutte à la pauvreté et à la violence, la santé des femmes et la place des femmes dans le développement local et régional.

La Coopérative L'Atelier F. est spécialisée dans l'analyse, la formation et la recherche sur les inégalités sociales, l'analyse différenciée [comparée] selon les sexes, les rapports sociaux de sexe, le développement régional et international dans une perspective de genre. Elle est composée de cinq spécialistes provenant de divers horizons disciplinaires et professionnels [sociologie, histoire, anthropologie, science politique, éducation].

Recherche et rédaction :

Marilyne Brisebois, Hélène Charron, Catherine Plouffe Jetté et Joëlle Steben-Chabot
[La Coopérative L'Atelier F.]
Janvier 2014

Tous droits réservés

© Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale
[Portneuf-Québec-Charlevoix]

ISBN 978-2-9812717-1-6

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2014

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2014

Table des matières

Liste des tableaux	v
Liste des figures.....	vi
Introduction	1
Situation économique présente et éventuelle des filles et des jeunes femmes en comparaison avec celle des garçons et des jeunes hommes dans la région de la Capitale-Nationale.....	2
1.1. Situation comparée des hommes et des femmes du point de vue démographique, des filières éducatives, des secteurs d'emploi, des revenus	4
1.1.1 Démographie.....	4
1.1.2 Situation scolaire et éducative comparée selon le sexe du point de vue des filières éducatives, de l'endettement, du lien entre diplôme et revenu.....	5
1.1.3 Revenus, situations et secteurs d'emploi	15
1.2. Situation personnelle / familiale et ses conséquences sur la sécurité économique	31
1.2.1 Situation conjugale et parentale	31
1.2.2 Situation familiale et études.....	34
1.2.3 Partage du temps entre différentes activités (professionnelle, domestique, personnelle, etc.)	37
1.3. Perceptions et représentations de la réussite et la sécurité économique des femmes et des hommes dans la région de la Capitale-Nationale.....	44
Conclusion	49
Ressources améliorant la sécurité économique des filles et des jeunes femmes dans la région de la Capitale-Nationale.....	52
2.1. La préparation et insertion professionnelle	52
2.2. Préparation et soutien à la parentalité.....	60
2.3. Autres services	66
2.3.1 Services de première ligne.....	66
2.3.2 Formation personnelle	68
Conclusion	69
Projets innovants extérieurs à la région de la Capitale-Nationale et concernant la sécurité économique des filles et des jeunes femmes	72
3.1. Insertion professionnelle.....	73

3.1.1 Insertion des femmes dans les métiers traditionnellement masculins	73
3.1.2 Employabilité des femmes	76
3.2. Articulation famille-travail-études	77
3.2.1 Des projets pour sensibiliser les employeurs	77
3.2.2 Enquêtes et autres projets sur l'articulation famille-travail	80
3.3. L'Éducation à l'égalité.....	82
3.3.1 L'hypersexualisation.....	82
3.3.2 Stéréotypes et promotion des comportements égalitaires	84
3.3.3 Prévention de la violence, de l'exclusion et de la lesbophobie.....	86
Conclusion	89
Conclusion générale et pistes d'action	91
Pistes pour des projets communautaires	93
Exemples de pistes d'action :	94
Bibliographie	96

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition des personnes de 25 à 34 ans, selon le niveau de scolarité atteint le plus élevé et selon le sexe, Québec, 2006	6
Tableau 2 : Les dix programmes les plus fréquentés en formation professionnelle (DEP, ASP) et technique (DEC). Inscriptions totales à temps plein, Québec, 2008-2009...	7
Tableau 3 : Répartition des personnes de 15 ans et plus ayant obtenu un diplôme universitaire, selon le principal domaine d'études et selon le sexe, Québec, 2006	8
Tableau 4 : Évolution du taux (%) de décrochage au secondaire du réseau public, selon le sexe, Québec, 1999-2000 à 2008-2009	11
Tableau 5 : Nombre de diplômes décernés au collégial par type de formation selon le sexe, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2011	12
Tableau 6 : Revenu d'emploi moyen (\$) selon le sexe, MRC et territoire équivalent de la Capitale-Nationale, 2011	17
Tableau 7 : Salaire horaire moyen selon l'âge, novembre 2013	18
Tableau 8 : Personnes âgées de 15 à 29 ans selon l'occupation, Québec, 2012	21
Tableau 9 : Taux de faible revenu (%) selon l'âge et selon le sexe, Québec, 2009	24
Tableau 10 : Les professions les plus fréquentes chez les femmes et chez les hommes.	27
Tableau 11 : Ratio de rémunération selon le sexe et la catégorie d'emploi, 25-54 ans, employés à temps plein toute l'année, 2005	29
Tableau 12 : Proportion (%) des personnes de 25 à 54 ans, en couple, ayant des enfants, en emploi, selon le sexe, Québec, 2008	33
Tableau 13 : Répartition (%) des personnes de 25 à 54 ans, en situation de monoparentalité, en emploi, selon le sexe, Québec, 2008	34
Tableau 14 : Moyenne quotidienne de temps (en minutes) consacré à des activités de temps productif et ratio hommes/femme du temps alloué aux activités productives chez les hommes et les femmes en emploi, à temps plein vivant avec un(e) conjoint(e) en emploi à temps plein, selon le sexe et le genre de ménage, Québec, 2005	39
Tableau 15 : Raisons du travail à temps partiel des 15 à 44 ans, selon l'âge, en pourcentage, 2004 et (2009)	40

Tableau 16 : Heures habituelles de travail pour tous les emplois selon le sexe et le type de famille économique, et selon la présence ou non d'enfant(s) de 12 ans et moins, personnes âgées de 25 à 44 ans, Québec, 2008.....	41
Tableau 17 : Durée du travail réelle pour l'emploi principal, en heures annuelles, selon le sexe et la présence ou non d'enfant(s) de 12 ans et moins, personnes âgées de 25 à 44 ans, Québec, 2008	42
Tableau 18 : Taux (%) de refus de responsabilités, de promotions ou de mutations pour des motifs familiaux selon le sexe, 2003.....	43

Liste des figures

Figure 1 : Salaire hebdomadaire moyen, selon le diplôme, le sexe, de 2001 à 2009, Québec	14
--	----

Introduction

L'évaluation des besoins et l'analyse de l'enjeu central d'un projet visant à améliorer la réussite et la sécurité économique des filles et des jeunes femmes est la première étape d'un processus de planification des meilleures stratégies à adopter pour accroître les résultats et l'impact du projet proposé.

L'analyse comparative entre les sexes (ACS) est fondamentale à ce type de réflexion et consiste en la comparaison systématique des situations des femmes et des hommes dans chacun des phénomènes et des situations concernés par l'enjeu identifié, en les croisant avec d'autres facteurs qui traversent les groupes sociaux de sexe, soit l'âge, le revenu, l'ethnicité, l'orientation sexuelle, etc.

Cette analyse doit à la fois proposer un portrait complet des différences entre les sexes qui caractérisent cet enjeu et des causes profondes qui expliquent ces différences. Elle doit également dégager l'ensemble des services, programmes, ressources qui tentent de répondre au même besoin dans la région afin que le projet ne dédouble pas les services existants et doit documenter des pratiques novatrices et couronnées de succès à l'extérieur de la région concernée afin de s'en inspirer au maximum et d'augmenter les chances de réussite et les impacts du projet. Enfin, le rapport d'évaluation des besoins et de l'enjeu doit mettre en évidence des pistes d'action prometteuses pour les autres étapes du projet.

Prenant compte de l'ensemble de ces dimensions, ce rapport présente en première partie une analyse comparative entre les sexes des données documentant les facteurs de fragilisation ou de sécurisation économique des jeunes femmes. En deuxième partie, sera présenté un portrait des ressources existantes dans la région de la Capitale-Nationale et pertinentes dans le cadre du projet du Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix), « Préparer la réussite des filles et des jeunes femmes ». Enfin, une dernière section identifie des initiatives réalisées à l'extérieur de la région et concernant le même enjeu. La dernière section propose un bilan des analyses et des ressources afin de dégager des pistes d'action prometteuses. Les principales sources des données utilisées dans ce rapport sont disponibles en bibliographie, à la fin du document.

Section 1

Situation économique présente et éventuelle des filles et des jeunes femmes en comparaison avec celle des garçons et des jeunes hommes dans la région de la Capitale-Nationale

La sécurité et la réussite économique des jeunes filles se préparent très tôt dans l'enfance. Dès les premières années, les filles et les garçons sont socialisés à développer des habiletés, des préférences, des dispositions qui les mèneront vers des occupations et des professions différentes, inégalement rémunérées. Le système scolaire vient généralement confirmer les différences qui se dessinent déjà dans la petite enfance. Bien que les femmes aient pu accéder depuis quelques décennies aux professions réservées autrefois aux hommes, nous savons que la ségrégation professionnelle sexuée du passé perdure encore aujourd'hui sous des formes légèrement différentes. Les données présentées dans cette section du rapport le démontrent en détail.

Le maintien de cette ségrégation (séparation et hiérarchie) prend notamment sa source dans cette éducation différente des filles et des garçons au sens large (par la famille, le système scolaire, les productions culturelles, les médias, etc.). Celle-ci amènera les filles à choisir des professions moins rémunératrices, moins techniques, plus relationnelles et fortement associées aux responsabilités féminines traditionnelles. Dans chacune des professions, l'éducation des filles et les mécanismes de reconnaissance qui y prévalent contribuent aussi aux difficultés pour les filles de grimper les échelons de la hiérarchie interne. En conséquence, la sécurité économique et la réussite des filles sont doublement limitées, de manière horizontale (par le choix des professions) et de manière verticale (par la difficulté de gravir les hiérarchies internes à chaque profession).

La réussite professionnelle et économique des femmes et des hommes est étroitement liée à leur situation familiale et parentale. En effet, la présence d'enfants et de personnes à charge limite le temps, la mobilité, la flexibilité que les individus peuvent accorder à leur occupation professionnelle. Les inégalités de sexe structurent fortement ces limitations possibles à l'investissement professionnel. En effet, les femmes ont historiquement été assignées au travail familial, domestique et parental gratuit souvent incompatible avec une carrière professionnelle, pendant que les hommes étaient destinés d'abord au travail salarié. Les jeunes filles et les jeunes garçons d'aujourd'hui procèdent encore de cette division sexuée du travail puisque le travail parental et

domestique est encore assumé majoritairement par les femmes, qui servent de modèles aux jeunes filles, lesquelles se font répéter régulièrement, souvent de manière subtile, qu'elles sont les premières responsables de cette forme de travail gratuit. Les inégalités salariales et économiques entre les sexes sont nettement accentuées lors de l'arrivée des enfants dans la vie des jeunes adultes. Cette réalité, conjuguée avec la croyance, très répandue que l'égalité entre les sexes est atteinte – ou presque – a comme conséquence de mal préparer les filles à la vie adulte, du point de vue de l'articulation entre le travail salarié et domestique/parental et les conséquences économiques négatives qui en résultent pour elles.

Le rôle de l'interaction entre le travail rémunéré et le travail non rémunéré dans la situation économique des filles et des femmes explique que nous présentions d'abord les données concernant la place des femmes dans la structure du travail salarié et professionnel, puis dans le travail non rémunéré (parental, domestique et familial) pour montrer le lien entre les deux types de travail et son impact sur la sécurité économique des filles. En dernier lieu, nous présenterons quelques données sur les perceptions des jeunes femmes et des jeunes hommes concernant l'égalité entre les sexes et leurs situations économiques afin de mieux comprendre où se situent les jeunes femmes et les jeunes hommes de la région de la Capitale-Nationale.

La région de la Capitale-Nationale est composée de six municipalités régionales de comtés (MRC) et de l'agglomération de Québec qui présentent des caractéristiques démographiques, économiques et sociales diversifiées. Les régions de Portneuf, de la ville de Québec et de Charlevoix (est et ouest) n'ont pas la même structure économique ni les mêmes profils de population. Nous ne détaillerons pas dans ce rapport les diverses situations de ces sous-régions, puisque les réalités qu'il est nécessaire de documenter pour comprendre les enjeux propres à la sécurité économique et la réussite des filles et des jeunes femmes sont communes à ces régions malgré leurs différences. Les projets qui seront mis en œuvre dans le cadre de ce projet subventionné par Condition féminine Canada devront tenir compte des particularités sous-régionales, notamment en matière de secteurs d'emploi offerts aux filles et aux garçons ainsi que de ressources inégalement disponibles dans chacun des sous-secteurs de la région de la Capitale-Nationale. Chaque fois que cela sera possible, nous présenterons des données régionales, mais pour mieux saisir les phénomènes à l'étude, nous utiliserons des données québécoises lorsque les données régionales ne sont pas disponibles. De même, nous documenterons le plus possible la situation particulière des jeunes de moins de 25 ans. Toutefois, lorsque cela ne sera pas possible, mais que l'information sera pertinente

à la réflexion sur les jeunes femmes, nous présenterons des données étendues aux autres groupes d'âge.

1.1 Situation comparée des hommes et des femmes du point de vue démographique, des filières éducatives, des secteurs d'emploi, des revenus

1.1.1 Démographie

En 2012, la région de la Capitale-Nationale se composait de plusieurs MRC aux caractéristiques démographiques diversifiées. Les jeunes de moins de 25 ans – auxquels s'adresse le projet du Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix) (RGF-CN) – formaient 22 % de la population de la MRC de Charlevoix, 23 % de la population de la MRC de l'Île-d'Orléans, 24 % de la population de la MRC de Charlevoix-Est, 25 % de la population de la ville de Québec et de la MRC Portneuf, 27 % dans la MRC de la Côte-de-Beaupré, 33 % de la MRC de la Jacques-Cartier¹. La MRC de la Jacques-Cartier, qui a connu un développement fulgurant ces dernières années, se démarque par une présence plus forte des jeunes de 25 ans et moins. Il s'agit d'une tendance qui ne semble d'ailleurs pas s'essouffler puisque les perspectives de croissance démographiques d'ici 2031 atteignaient en 2006 24,4 % juste derrière la Côte-de-Beaupré (35 %). Par comparaison, la population de 25 ans et moins atteignait 28 % de la population dans la région de Chaudière-Appalaches, 25,6 % dans le Bas-du-Fleuve, 28 % dans le Centre-du-Québec. De manière plus générale, en 2011, 50,4 % de la population québécoise totale était composée de femmes. Les jeunes filles de moins de 17 ans représentaient 18,5 % de la population féminine au Québec².

Notons également qu'une migration des jeunes provenant des MRC rurales (Charlevoix, Charlevoix-Est et Portneuf) en direction des secteurs urbains de Québec ou vers d'autres

¹ Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, *03 - La Capitale-Nationale ainsi que ses municipalités régionales de comté (MRC) et territoire équivalent (TE)*, 2013. Page consultée en ligne le 23 décembre 2013 : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_03/region_03_00.htm.

² Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Population selon l'âge et selon le sexe », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 14 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Population-selon-lage-et-selon-le-sexe>.

régions s'effectue. Il en résulte donc une concentration d'environ 80 % de la population dans ces secteurs³.

1.1.2 Situation scolaire et éducative comparée selon le sexe du point de vue des filières éducatives, de l'endettement, du lien entre diplôme et revenu

Choix du domaine d'études

Gilles Pronovost, sociologue de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) spécialiste des jeunes, remarque dans ses recherches que les études, pour les jeunes, sont beaucoup plus liées à l'emploi et à des questions d'ordre professionnel, qu'à une volonté d'acquisition de connaissances. Les jeunes sélectionnent donc leur domaine d'étude en fonction de leurs intérêts et de leur projet de vie, dans le prolongement de l'éducation différente que reçoivent les garçons et les filles durant l'enfance. Le choix du domaine d'études a des impacts différenciés très importants sur la situation économique différente des femmes et des hommes⁴.

Les jeunes femmes du Québec sont de plus en plus scolarisées. Cela n'a pas toujours été ainsi et chez les personnes âgées de 65 ans et plus, les femmes sont beaucoup plus nombreuses à ne pas avoir de diplôme que les hommes. Ainsi, 38,2 % des hommes de 65 à 74 ans n'avaient pas de diplôme en 2006, alors que 45,3 % des femmes de cet âge se retrouvaient dans la même situation. Chez les hommes de 75 ans et plus, la proportion passait à 49 % alors qu'elle était de 58,4 % pour les femmes. En 2006, les femmes de 25 à 54 ans étaient plus nombreuses que les hommes à avoir obtenu un diplôme d'études collégiales ou un baccalauréat comme niveau de scolarité atteint le plus élevé, alors que les hommes étaient plus nombreux à avoir obtenu un diplôme d'une école de métiers. Ainsi, plus le niveau de scolarité augmente, plus la proportion de femmes augmente, sauf dans le cas des études doctorales.

³ Hélène Charron, « Jeunes femmes d'avenir. Une vie à bâtir, une expertise à découvrir ! », Québec, Chaire Claire-Bonenfant – Femmes, Savoirs et Sociétés/Regroupement des groupes de femmes de la région 03, 2003, p. 9 et 10.

⁴ Gilles Pronovost et Chantal Royer, « Les valeurs des jeunes : identité, famille, école, travail », *L'Annuaire du Québec 2004*, Montréal, Ed. Fides, 2004, p. 206-213.

Tableau 1: Répartition des personnes de 25 à 34 ans, selon le niveau de scolarité atteint le plus élevé et selon le sexe, Québec, 2006

Diplôme obtenu/Sexe	Femmes (%)	Hommes (%)
Aucun diplôme	9,6	14,2
Études secondaires	14,4	17,2
Écoles de métier	15,6	21,9
Diplôme collégial	23,2	19,7
Baccalauréat	22,6	15,4
Maîtrise	5,6	4,8
Doctorat	0,5	0,6

En formation professionnelle, en 2010, les hommes étaient plus nombreux (56 %) que les femmes. La situation est différente en formation technique, où la proportion de femmes était plus élevée (60 %). On peut faire l'hypothèse que les filles sont moins nombreuses dans les programmes secondaires professionnels, car ceux occupés traditionnellement par les femmes sont très mal rémunérés en comparaison avec ceux occupés traditionnellement par les hommes. Les femmes qui désirent obtenir un diplôme professionnel ont tout intérêt à se rendre au niveau collégial où les perspectives salariales dans les programmes majoritairement féminins sont meilleures.

En formation professionnelle, 84 % des femmes étudiaient en 2010 dans les secteurs suivants : administration, commerce et informatique (35 %), santé (31 %), soins esthétiques (11 %) ou alimentation et tourisme (7 %). En formation technique, près de 71 % se trouvaient dans les secteurs suivants : administration, commerce et informatique (13 %), santé (31 %) ou services sociaux, éducatifs et juridiques (27 %)⁵.

Les filières éducatives sont encore très différenciées selon le sexe, comme le démontre le tableau 2. Les filles se concentrent dans les programmes de services aux autres (santé, secrétariat, éducation) et les garçons dans les programmes techniques (informatique, mécanique, construction, etc.).

⁵ Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, « La formation professionnelle et technique au Québec. Un aperçu », 2010. Page consultée en ligne le 23 décembre 2013 : http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/FPT_FC/Formation_professionnelle_technique/LaFPTAuQuebec_UnApercu_2010_f.pdf.

Tableau 2 : Les dix programmes les plus fréquentés en formation professionnelle (DEP, ASP) et technique (DEC). Inscriptions totales à temps plein, Québec, 2008-2009⁶

Programmes	Effectifs totaux, 2008-2009		
	Femmes	Hommes	Total
Programmes de formation professionnelle			
Santé, assistance et soins infirmiers	5 659	864	6 523
Secrétariat	4 695	50	4 745
Lancement d'une entreprise	2 693	1 696	4 389
Comptabilité	3 441	793	4 234
Charpenterie-menuiserie	68	3 379	3 447
Mécanique automobile	149	3 219	3 368
Assistance à la personne en établissement de santé	2 342	516	2 858
Électricité	71	2 664	2 735
Soudage-montage	167	2 518	2 685
Cuisine	976	1 130	2 106
Programmes de formation technique			
Soins infirmiers	7 548	1 015	8 563
Techniques de comptabilité et de gestion	2 828	2 397	5 225
Techniques d'éducation spécialisée	3 970	484	4 454
Techniques de l'informatique	185	3 185	3 370
Gestion de commerces	1 433	1 840	3 273
Techniques d'éducation à l'enfance	3 091	73	3 164
Techniques policières	867	1 824	2 691
Techniques de travail social	1 995	310	2 305
Technologie de l'architecture	794	861	1 655
Technologie du génie civil	194	1 455	1 649

En 2006, 21,4 % de la population québécoise âgée de 15 ans et plus possédaient un certificat ou un grade universitaire. Les secteurs d'études présentant le plus grand nombre de diplômés des deux sexes étaient ceux du commerce et de la gestion (5,2 %), de l'éducation (3,3 %) et celui des sciences sociales (3,2 %). En général, les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à avoir obtenu un diplôme universitaire comme le montre le tableau 1. Encore aujourd'hui, et même au niveau universitaire, le choix du domaine d'étude des jeunes reste encore très marqué par la division sexuelle du travail qui structure donc aussi la répartition des femmes et des hommes dans les divers secteurs d'emplois occupés subséquentement par les femmes et les hommes, comme en témoignent les tableaux 2, 3 et 10.

⁶ *Ibid.*

Tableau 3 : Répartition des personnes de 15 ans et plus ayant obtenu un diplôme universitaire, selon le principal domaine d'études⁷ et selon le sexe, Québec, 2006⁸

Domaine/Sexe	Femmes (%)	Hommes (%)	Total (%)
Commerce et gestion	4,9	5,5	5,2
Éducation	4,7	1,8	3,3
Sciences sociales	3,5	2,8	3,2
Santé	3,3	1,6	2,5
Architecture et génie	0,8	3,9	2,3
Sciences humaines	2,0	1,5	1,7
Sciences physiques	1	1,2	1,1
Maths	0,6	1,2	0,9
Arts	0,9	0,7	0,8
Agriculture	0,2	0,4	0,3
Total	22	20,7	21,4

Chez les femmes, on observe ainsi que les domaines d'études présentant la plus grande proportion de diplômées étaient le commerce et la gestion (4,9 %), l'éducation (4,7 %), les sciences sociales (3,5 %) et la santé (3,3 %). Elles étaient significativement plus nombreuses que les hommes dans ces domaines. Les domaines plus traditionnellement masculins restaient encore occupés par les hommes. En architecture et en génie, par exemple, on observe qu'il y avait 3,9 % de diplômés chez les hommes, alors que chez les femmes, le taux se situait à 0,8 %. Les hommes sont également surreprésentés dans le cas des mathématiques (1,2 % contre 0,6 %) et de l'agriculture (0,4 % contre 0,2 %).

Les femmes sont moins nombreuses que les hommes à choisir d'étudier dans les domaines des sciences, des technologies, du génie, des mathématiques et des sciences informatiques (STGM). En 2011, les femmes représentaient 39 % des diplômés universitaires de 25 à 34 ans qui possédaient un diplôme en STGM. Plus spécifiquement, elles étaient plus susceptibles d'avoir étudié en sciences et technologies. Elles

⁷ Commerce et gestion : commerce, gestion et administration publique ; Sciences sociales : sciences sociales et de comportement, droit ; Santé : santé, parcs, récréation et conditionnement physique ; Maths : mathématiques, informatique et sciences de l'information ; Arts : arts visuels et d'interprétation, technologie des communications ; Agriculture : agriculture, ressources naturelles et conservation.

⁸ Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus ayant obtenu un diplôme universitaire, selon le principal domaine d'études et selon le sexe, Québec, 2006 », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 15 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Obtention-dun-diplome-universitaire-selon-le-principal-domaine-detudes-et-selon-le-sexe>.

représentaient 59 % des diplômés universitaires en sciences et technologies, mais représentaient 23 % des diplômés de 25 à 34 ans en génie, et 30 % des diplômés en mathématiques et sciences informatiques⁹. Ces choix ont des conséquences, car les domaines d'études tels que le génie et les sciences informatiques conduisent, en moyenne, à de meilleurs résultats sur le marché du travail en ce qui concerne l'emploi, la concordance entre les compétences et l'emploi, et la rémunération¹⁰.

Persévérance scolaire

De 1990-1993 à 2007-2010, au Québec, le taux de décrochage scolaire¹¹ au secondaire des personnes de 20 à 24 ans a baissé considérablement. Il est passé de 17,4 % à 11,7 %¹², selon les données de Statistique Canada. La situation des garçons s'est améliorée davantage que celle des filles, même s'ils continuent d'afficher un taux de décrochage au secondaire plus élevé que celui des filles. À niveau de formation égal, les femmes âgées de 15 à 24 ans poursuivaient leurs études en plus grand nombre que les hommes du même âge.

En 2009, le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec affichait un taux de décrochage de 21,6 % chez les garçons de moins de 19 ans et de 12,4 % pour les filles de moins de 19 ans. Cependant, si on compare ces données avec celles de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), rendues publiques en 2002, on observe que celui-ci est de 10,3 % chez les garçons québécois de moins de 24 ans et de 6,6 % chez les filles québécoises de moins de 24 ans. Cette importante différence s'explique entre autres par le plus haut taux de raccrochage des garçons par rapport aux filles.

En effet, comme les filles qui quittent l'école secondaire sans diplôme ont tendance à avoir des enfants plus tôt que celles qui poursuivent leurs études, en plus de se

⁹ Darcy Hango, *Les différences entre les sexes dans les programmes de sciences, technologies, génie, mathématiques et sciences informatiques (STGM) à l'université*, Gouvernement du Canada, Statistique Canada, décembre 2013, p. 2. Page consultée en ligne le 7 janvier 2014 : <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2013001/article/11874-fra.pdf>.

¹⁰ *Ibid.*, p. 10.

¹¹ Évalué en fonction du taux d'accès aux études et du taux d'obtention d'un diplôme. Le terme *décrochage* désigne le fait de sortir d'un parcours scolaire, sans qualification ni diplôme.

¹² Fédération autonome de l'enseignement, *Les conséquences du décrochage scolaire des filles. Guide de présentation*, 2012.

retrouver plus souvent à la tête d'une famille monoparentale, le retour aux études peut être plus ardu que pour les garçons, qui sont moins nombreux à avoir ces responsabilités familiales¹³. La présence d'enfants et l'iniquité dans le partage des tâches domestiques nuisent ainsi au raccrochage des femmes, alors qu'ils favoriseraient le raccrochage des hommes. D'une part, ceux-ci consacrent moins de temps aux tâches domestiques, et d'autre part en raison du modèle de l'homme pourvoyeur, il peut être vu comme avantageux pour un père de retourner aux études afin de mieux subvenir aux besoins de sa famille par la suite. L'écart de revenu entre les hommes sans diplôme et ceux ayant un DEP dans un domaine traditionnellement masculin est plus élevé que celui entre les femmes sans diplôme et celles avec un DEP dans un domaine traditionnellement féminin, ce qui contribue également à expliquer l'attrait plus fort du retour aux études pour obtenir un DEP chez les hommes qui ont décroché.

Les causes du décrochage scolaire sont multiples. Chez les filles comme chez les garçons, c'est l'origine sociale qui influence le plus le fait de quitter l'école sans diplôme. Les garçons ont tendance à décrocher à cause de l'attrait du marché du travail et de l'argent, tandis que les filles, quant à elles, décrochent davantage en raison de difficultés familiales, d'un mariage ou d'une grossesse. Les difficultés d'apprentissage et la multiplication des facteurs de risque sont aussi des causes de décrochage.

Le fait d'avoir quitté l'école sans diplôme entraîne généralement des difficultés économiques. Les femmes et les hommes qui ont décroché ont généralement des emplois instables et moins bien rémunérés, particulièrement les femmes. De plus, les femmes sans diplôme d'études secondaires sont plus nombreuses que les hommes sans diplôme à ne pas avoir d'emploi, à être bénéficiaires de l'aide sociale ou à dépendre économiquement d'un conjoint. En plus de ces conséquences à court terme, les enfants des femmes qui ont décroché ont plus de difficultés à terminer leurs études secondaires.

¹³ Fédération autonome de l'enseignement, *Les conséquences du décrochage scolaire des filles. Une étude exploratoire*, 2012.

Tableau 4 : Évolution du taux (%) de décrochage au secondaire du réseau public, selon le sexe, Québec, 1999-2000 à 2008-2009¹⁴

Année/Sexe	Femmes	Hommes	Total
1999-2000	17,8	31,3	24,5
2002-2003	18,1	31,4	25,1
2005-2006	17,6	30,1	23,6
2008-2009	16,5	26,1	21,3

Enfin, plus spécifiquement à la région de la Capitale-Nationale, l'écart entre les garçons et les filles est aussi important, mais inférieur à la moyenne québécoise. Ainsi, en 2010-2011, le taux de décrochage scolaire au secondaire en formation générale et professionnelle était de 18,8 % pour les hommes et de 11,8 % pour les femmes¹⁵.

¹⁴ Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Évolution du taux de décrochage au secondaire selon le sexe », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 15 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Evolution-du-taux-de-decrochage-au-secondaire-selon-le-sexe>.

¹⁵ Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, *Portrait actuel et évolutif des jeunes de 15 à 29 ans. Capitale Nationale*, 2013. Page consultée en ligne : <http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/regions/PDF/Capitale-Nationale-F18.pdf>.

Tableau 5 : Nombre de diplômes décernés au collégial par type de formation selon le sexe, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2011¹⁶

Types diplômes/Sexe	Femmes	Hommes	Total	Variation 2007-2011 Filles	Variation 2007-2011 Garçons
Capitale-Nationale	4 141	2 662	6 803		
Hors programme	151	117	268		
Préuniversitaire	1 868	1 150	3 018	4,9	-1,5
Technique	2 122	1 395	3 517	-1,2	-2,4
Ensemble du Québec	34 269	22 811	57 080		
Hors programme	492	341	833		
Préuniversitaire	16 362	10 375	26 737	9,7	10,5
Technique	17 415	12 095	29 510	2,7	-0,7

Les données du tableau 5 montrent que les hommes ont connu, dans l'ensemble du Québec, une forte hausse de diplomation dans les programmes collégiaux préuniversitaires entre 2007 et 2011, mais que dans la Capitale-Nationale, au contraire, les hommes ont légèrement obtenu moins de diplômes préuniversitaires en 2011 qu'en 2007.

Rappelons toutefois que les travaux de Bouchard et Saint-Amand¹⁷, entre autres, montrent que les écarts de réussite scolaire entre les enfants et les jeunes adultes de milieux socio-économiques différents sont plus grands que ceux existant entre les deux sexes. La réussite scolaire est donc fonction d'abord des revenus et de la scolarité des parents plutôt que du sexe des enfants. Ces travaux montrent que dans les milieux privilégiés, les enfants des deux sexes réussissent de manière comparable.

¹⁶ Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, « Nombre de diplômes décernés au collégial par type de formation selon le sexe, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2007-2011 », 2013. Page consultée en ligne le 23 décembre 2013 : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil03/societe/education/nbr_dipl03.htm.

¹⁷ Pierrette Bouchard et Jean-Claude Saint-Amant, *Stéréotypes et réussite scolaire*, Montréal, Editions du remue-ménage, [1996] 1999.

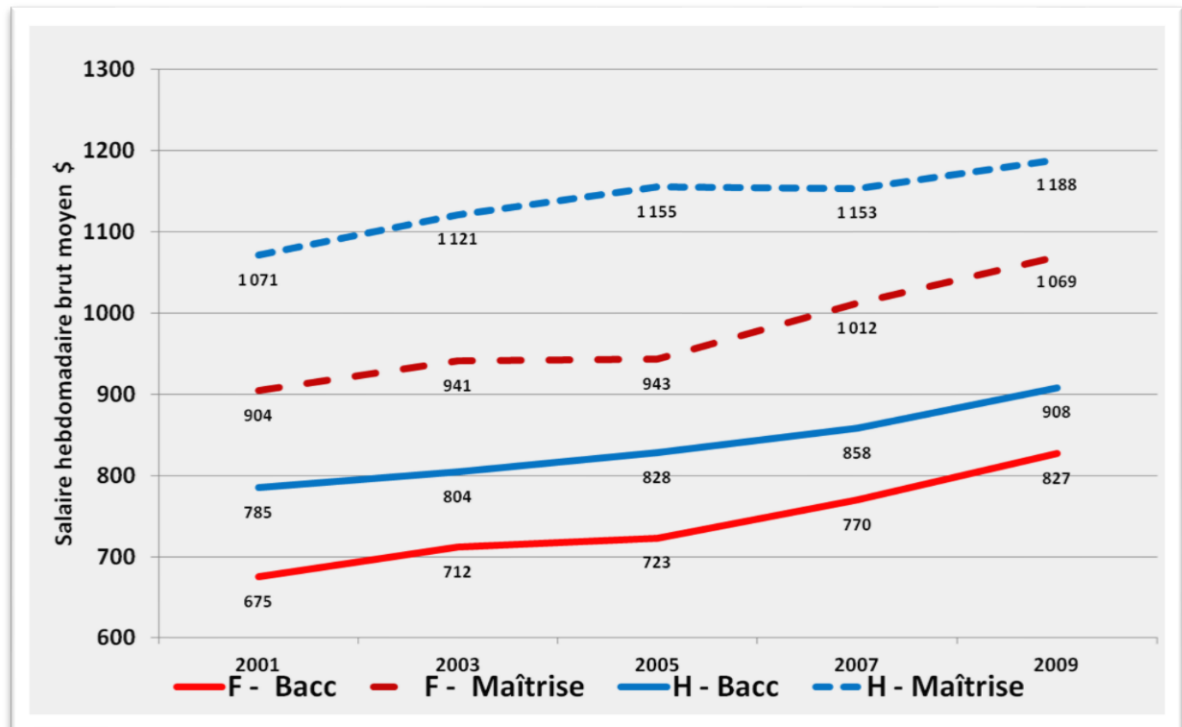
Lien diplôme/revenu

Même si les femmes sont plus scolarisées que les hommes, elles ont des revenus inférieurs en moyenne. Toutes les relances réalisées par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport, qui mesurent le taux d'emploi et le revenu moyen des hommes et des femmes deux ans après leur diplomation (technique collégiale ou formation universitaire) confirment le maintien de cet écart salarial dans le temps. Quel que soit le niveau de scolarité atteint, un écart important entre le revenu d'emploi des femmes et des hommes est observable. Il varie très peu selon le niveau de la scolarité : le revenu des femmes étant entre 1,3 et 1,4 fois moins élevé que celui des hommes pour le même diplôme¹⁸. En 2009, les femmes avec un diplôme secondaire ou moins gagnaient en moyenne 20 400 \$ alors que les hommes dans la même situation gagnaient 28 600 \$. Avec un diplôme collégial, elles gagnaient 30 300 \$ et ils gagnaient 38 500 \$. Enfin, les femmes avec un diplôme universitaire gagnaient 48 400 \$ alors que les hommes ayant le diplôme universitaire gagnaient, en moyenne, 67 400 \$¹⁹.

¹⁸ Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Revenus d'emploi, selon le niveau de scolarité et selon le sexe », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 15 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Revenu-demploi-selon-le-niveau-de-scolarite-et-selon-le-sexe>.

¹⁹ *Ibid.*

Figure 1 : Salaire hebdomadaire moyen, selon le diplôme, le sexe, de 2001 à 2009, Québec²⁰



En somme, peu importe le niveau de scolarité atteint, l'écart de revenu entre les sexes se maintient et est relativement stable dans le temps. En ce sens, selon l'Institut Simone de Beauvoir de l'Université Concordia, une femme avec un diplôme universitaire aura gagné en moyenne 863 268 \$ de moins qu'un homme titulaire du même diplôme, au terme de sa vie²¹.

²⁰ Compilation réalisée à partir des enquêtes de la relance du Ministère de l'éducation du Québec : <http://www.mesrst.gouv.qc.ca/relance/>.

²¹ Institut Simone de Beauvoir, Université Concordia, *Déclaration sur la hausse des droits de scolarité au Québec et son impact sur les femmes*, février 2012. Page consultée en ligne le 15 novembre 2013 : <http://wsdb.concordia.ca/about-us/official-position-on-issues/documents/2012SdBITuitionFees.pdf>.

À retenir :

- Les garçons sont plus nombreux à quitter l'école avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires que les filles qui sont plus diplômées à tous les niveaux, sauf au doctorat.
- Les filières scolaires sont encore fortement différenciées selon le sexe. Ainsi, les filles et les garçons continuent de choisir surtout des programmes scolaires qui les mèneront, dans le premier cas, vers des professions traditionnellement féminines en éducation, santé et sciences sociales et, dans le second cas, vers des professions plus techniques associées au génie, aux sciences pures et à la finance.
- Les choix scolaires différents des filles et garçons contribuent aux inégalités de revenus, car les métiers traditionnellement féminins sont généralement moins rémunérateurs que les emplois associés aux filières scolaires occupées majoritairement par les garçons.
- Peu importe le niveau de scolarité, les écarts salariaux entre les sexes se maintiennent dans le temps.

1.1.3 Revenus, situations et secteurs d'emploi*Revenus généraux selon le sexe*

Les inégalités de revenus entre les hommes et les femmes au Québec ont été abordées récemment dans une note de l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) publiée le 11 novembre 2013²². L'IRIS souligne qu'en 2010, la différence de revenu entre les hommes et les femmes était de 11,9 %, tandis qu'en 2013, elle se chiffrait à 12,1 %, ce qui correspond à une légère augmentation des inégalités. Le revenu d'emploi moyen annuel des hommes en 2009 était de 39 193 \$ alors que celui

²² Institut de recherche et d'information socio-économiques, IRIS, « 11 novembre : jour du souvenir de l'inégalité salariale », 2013. Page consultée en ligne le 11 novembre 2013. <http://www.iris-recherche.qc.ca/blogue/11-novembre-jour-du-souvenir-de-linegalite-salariale>.

des femmes était de 29 089 \$²³, l'écart salarial se chiffrant 10 104 \$. Il faut rappeler, enfin, que cet important écart entre le revenu des femmes et celui des hommes varie peu selon le niveau de scolarité.

Comme le tableau 6 en témoigne, la région de la Capitale-Nationale n'y échappe pas. En 2011, l'écart moyen entre le salaire des hommes et des femmes était de 15 274 \$. La MRC où l'écart était le plus important est celle de la Jacques-Cartier (20 297 \$) alors que celle où il est le moins important est L'Île-d'Orléans (11 799 \$). Cet écart pourrait s'expliquer par la croissance démographique importante dans la MRC de la Jacques-Cartier. En effet, il a été mentionné précédemment que les jeunes de 25 ans et moins forment 33 % de la population totale de cette MRC. Ces données laissent croire qu'une forte concentration de jeunes familles y est installée. On note également la présence de la base militaire de Valcartier qui est un pôle d'activité économique important pour les hommes²⁴. Les militaires ont des revenus moyens significativement plus élevés que les revenus moyens des femmes travaillant dans le secteur tertiaire, par exemple.

²³ Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, *Le Québec chiffres en main*, Édition 2012, p. 27. Page consultée en ligne le 2 janvier 2014 : http://www.stat.gouv.qc.ca/quebec-chiffre-main/pdf/QCM2012_fr.pdf.

²⁴ MRC de la Jacques-Cartier, *Shéma d'aménagement révisé*, 2004. Page consultée en ligne le 24 janvier 2014 : <http://mrc.lajacquescartier.qc.ca/documents/CODIFICATION-SADR%20FINALE.pdf>.

Tableau 6 : Revenu d'emploi moyen (\$) selon le sexe, MRC et territoire équivalent de la Capitale-Nationale, 2011²⁵

MRC et territoire	Hommes	Femmes	Total	Écart h/f
Charlevoix	44 685	31 159	38 260	13 526
Charlevoix-Est	45 218	29 254	37 902	15 964
Île-d'Orléans	52 373	40 574	46 932	11 799
Côte-de-Beaupré	54 182	38 806	46 792	15 376
Jacques-Cartier	60 971	40 674	51 552	20 297
Portneuf	49 161	33 105	41 803	16 056
Québec	55 654	41 753	48 883	13 901

Situation d'emploi

Les revenus varient aussi selon la situation d'emploi. Ainsi, en 2012 il y avait une importante différence des taux horaires moyens entre le temps plein (24,11\$) et le temps partiel (16,84\$), tous âges et autres variables confondus²⁶.

Par ailleurs, les hommes, tous âges et statuts d'emploi confondus, gagnaient en moyenne 24,64\$ par heure, alors que pour les femmes dans les mêmes conditions, le salaire horaire se situait à 21,45\$²⁷.

²⁵ Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, « Revenu d'emploi moyen des travailleurs de 25-64 ans, selon le sexe, MRC et territoire équivalent de la Capitale-Nationale, 2007-2011 », 2013. Page consultée en ligne le 3 janvier 2014 : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil03/societe/marche_trav/indicat/remun_sexe_mrc03.htm.

²⁶ Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, « Tableau 2 Emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le régime de travail, Québec, 2012 », dans *Travail et rémunération. État du marché du travail au Québec, Bilan de l'année 2012*, p. 19. Page consultée en ligne le 11 novembre 2013 : http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/pdf2013/etat_marche_travail12.pdf.

²⁷ Gouvernement du Canada, Statistique Canada, « Salaires horaires moyens des employés selon certaines caractéristiques et occupations, données non désaisonnalisées, par provinces (mensuel) (Québec) », 2013. Page consultée en ligne le 22 décembre 2013 : <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/labr69f-fra.htm>.

Tableau 7 : Salaire horaire moyen selon l'âge, novembre 2013 ²⁸

Âge	Salaire horaire moyen (\$)
15 et plus	23,07\$
15 à 24 ans	13,42\$
25 à 54 ans	24,67\$
55 ans et plus	25,15\$

En 2009, les jeunes de moins de 25 ans représentaient la catégorie d'âge dont le salaire horaire moyen (13,42\$) et revenu moyen d'emploi était le plus bas (11 300\$), suivi, pour ce second indicateur seulement, de la catégorie des 65 ans et plus (33 800\$). La différence entre les jeunes femmes et les jeunes hommes de moins de 25 ans était toutefois moins importante que dans les autres catégories d'âge : les premières gagnaient en moyenne annuellement 10 800\$ alors que les seconds gagnaient 11 700\$, un écart de 900\$²⁹. Cet écart, qu'on pourrait considérer comme faible, ne fait que croître par la suite. Il faut le considérer dans une trajectoire plus générale dans laquelle l'arrivée des enfants marque un moment charnière dans l'accentuation des inégalités de revenus et de situation d'emploi entre les hommes et les femmes³⁰.

Au Québec en 2012, les femmes occupaient 43,6 % du marché de l'emploi à temps plein, alors que la part des hommes se chiffrait à 56,4 %. Dans la région de la Capitale-Nationale, les femmes travaillaient à temps partiel dans une proportion légèrement plus faible que dans le reste du Québec (24,3 % contre 25,9 %), en moyenne, et l'écart entre

²⁸ *Ibid.*

²⁹ Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Revenu d'emploi selon l'âge et le sexe », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 22 décembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Revenu-demploi-selon-lage-et-selon-le-sexe>.

³⁰ Dans la région de la Capitale-Nationale en 2012, cette première maternité arrive en moyenne l'âge de 30.4 ans. Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, « Portrait actuel et évolutif des jeunes de 15 à 29 ans. Capitale Nationale », *Fiches régionales*, octobre 2013, no. 18, p. 2. Page consulté en ligne le 23 décembre 2013 : http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01660FR_PortraitJeunes2013H00F04.pdf.

la proportion des hommes à temps partiel et des femmes travaillant à temps partiel était également plus faible que dans le Québec en moyenne (10,1 % contre 13,4 %)³¹.

Notons ici que la situation d'emploi à temps plein concerne essentiellement les personnes âgées de plus de 25 ans. En effet, les jeunes de 15 à 24 ans n'occupaient que 8,6 % de cette catégorie d'emploi, ce qui explique en partie que les jeunes soient la catégorie d'âge avec les plus faibles revenus.

La différence entre les hommes et les femmes dans le contexte du travail à temps partiel est beaucoup plus importante que sur le marché du travail à temps plein : les femmes y sont majoritaires. Leur part se situe à 65,4 %³², alors que celle des hommes est de 34,6 %. Notons enfin que ce type de travail est souvent synonyme de précarité accrue (en termes de sécurité d'emploi et d'avantages sociaux).

Le temps partiel, particulièrement fréquent chez les jeunes et les femmes, a donc un triple effet sur le revenu : le moins grand nombre d'heures travaillées s'ajoute au plus faible taux horaire et aux conditions de travail précaires et discontinues pour diminuer le revenu disponible.

Plus spécifiquement, en 2012 dans la région de la Capitale-Nationale, le taux d'emploi des 15-29 ans se situait, pour les hommes, à 73,5 % et pour les femmes, à 70,8 %³³. Toujours dans cette région en 2012, 166 300 hommes de plus de 15 ans y occupaient un emploi à temps plein, alors que c'était le cas de 142 400 de femmes. Comme dans les données sur le Québec en général, les femmes occupaient le marché de l'emploi à temps partiel de manière beaucoup plus importante que les hommes : 45 800 femmes (62,4 %) pour 27 600 hommes (37,6 %), ce qui représente un écart entre les sexes

³¹ Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, « Caractéristique du marché du travail selon le sexe, population de 15 ans et plus, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2008-2012 ». *Profil de la région de la Capitale-Nationale*, 2013. Page consultée en ligne le 22 décembre 2013 : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil03/societe/marche_trav/indicat/tra_sexe03.htm.

³² Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, *Travail et rémunération*, op. cit.

³³ Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, « Portrait actuel et évolutif des jeunes de 15 à 29 ans. Capitale Nationale », *Fiches régionales*, octobre 2013, no. 18, p. 2. Page consulté en ligne le 23 décembre 2013 : http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01660FR_PortraitJeunes2013H00F04.pdf.

légèrement inférieur à celui prévalant à l'échelle du Québec pour tous les âges confondus, mais qui demeure très significatif ³⁴.

La question de l'emploi se pose avec plus d'acuité dans les MRC plus rurales comme Charlevoix et Portneuf. Ces milieux sont confrontés à l'exode de leur main-d'œuvre jeune et à une économie peu diversifiée. Par exemple, les emplois saisonniers, associés au secteur du tourisme dans Charlevoix, amènent un taux de chômage élevé pendant la « saison morte » ³⁵. Dans Portneuf, l'organisation déficiente du transport collectif et le manque d'emploi dans le secteur tertiaire (services) sont des obstacles spécifiques pour les femmes de la MRC. Le transport collectif est pratiquement absent, ce qui diminue les possibilités d'emploi pour les personnes ne possédant pas de voiture. Cette région offre en outre peu d'emplois dans le secteur des services, secteur dans lequel les femmes sont généralement concentrées ³⁶.

Conciliation travail-études

En 2012, 44,7 % des jeunes hommes âgés de 15 à 29 ans au Québec étaient étudiants (temps plein et partiel, au travail ou non) alors que chez les femmes du même âge, le taux était de 50,4 % ³⁷. De plus, 40,6 % des jeunes hommes âgés de 15 à 29 ans travaillaient (employés et travailleurs autonomes qui ne sont pas aux études) alors que chez les femmes, le taux se situait à 37,7 %. Certaines études soulignent que le travail à temps partiel a augmenté au cours des 30 dernières années, et ce, principalement chez

³⁴ Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, « Caractéristique du marché du travail selon le sexe, population de 15 ans et plus, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2008-2012 », *Profil de la région de la Capitale-Nationale*, 2013. Page consultée en ligne le 22 décembre 2013 : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil03/societe/marche_trav/indicat/tra_sexe03.htm.

³⁵ Hélène Charron, « Jeunes femmes d'avenir », *op. cit.*, p.11.

³⁶ *Ibid.*, p. 26.

³⁷ Marc-André Demers, « Répartition des personnes âgées de 15 à 29 ans selon leur statut, Québec, 2012 », dans *Les jeunes qui ne sont ni au travail ni aux études : une perspective québécoise*, février 2013, p. 2. Page consultée en ligne le 23 décembre 2013 : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/flash-info-201302.pdf>.

les jeunes de 15 à 24 ans³⁸. Ces jeunes représentent ainsi une part non négligeable de cette catégorie d'emplois, qui se chiffre à 38,2 %.

Tableau 8 : Personnes âgées de 15 à 29 ans selon l'occupation, Québec, 2012³⁹

Âge / Occupation	Travail (%) ⁴⁰	Études (%) ⁴¹	NEET (%) ⁴²
15 à 29 ans	39,1	47,5	13,4
15 à 19 ans	12,3	79,9	7,8
20 à 24 ans	37,1	48,8	14,1
25 à 29 ans	65,8	16,4	17,8

Les jeunes sont plus nombreux que leurs prédécesseurs à être aux études et à occuper des emplois atypiques. Ainsi, selon l'étude de Jacques Roy en 2008, 72 % des étudiants et des étudiantes du collégial étaient à la fois aux études et au travail⁴³. En moyenne, 17,2 heures par semaine auraient été consacrées par celles-ci et ceux-ci à un emploi rémunéré. La proportion des jeunes étudiants et étudiantes occupant un emploi était similaire pour les deux sexes. Le nombre moyen d'heures consacrées à l'emploi par les étudiants (18,1 heures par semaine) était un peu plus élevé que celui des étudiantes (16,7 heures par semaine). Les garçons travaillaient davantage la nuit. Le travail atypique est donc une voie privilégiée d'insertion des jeunes filles et des jeunes garçons sur le marché du travail.

Si on considère les nouveaux étudiants universitaires de tous les cycles d'études confondus, on observe que 27 % à 29 % d'entre eux et elles évaluent leur situation financière comme étant précaire. Ils et elles doivent travailler et étudier en même temps. En 2006, ceux et celles qui travaillaient en plus de leurs études déclaraient faire

³⁸ Bruno Hubert, « L'analyse du marché du travail des jeunes dans différents contextes nationaux : l'hétérogénéité des situations », *Bulletin d'information, Observatoire Jeunes et Société*, vol. 8, no. 4 automne 2009, p. 3.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ Comprend employés et travailleurs autonomes qui ne sont pas aux études.

⁴¹ Temps plein et partiel, au travail ou non.

⁴² Jeunes qui ne sont ni en emploi ni aux études ni en formation.

⁴³ Jacques Roy, « Le travail rémunéré pendant les études au cégep, un laboratoire sociétal », *Recherches sociographiques*, vol. 49, no. 3, 2008, p. 501.

en moyenne 25 heures par semaine. Au 1^{er} cycle, 71 % des nouveaux étudiants et des nouvelles étudiantes travaillaient ce nombre d'heures. Si on nuance les résultats selon le régime d'études, on constate que les personnes inscrites à temps complet travaillaient dans une proportion de 62 % et que le nombre moyen d'heures travaillées est de 16 heures par semaine. Pour ceux et celles qui sont à temps partiel, la proportion des personnes étant en emploi atteignait 90% et le nombre moyen d'heures travaillées grimpait à 34 heures. Au 2^e cycle, la proportion passait à 69 % et 30 heures par semaine en moyenne étaient consacrées au travail salarié. Des différences marquées sont observées selon le régime d'études : 53 % des personnes inscrites à temps complet travaillaient (moyenne de 22 heures travaillées par semaine) comparativement à 89 % des personnes inscrites à temps partiel (moyenne de 37 heures)⁴⁴.

À retenir :

- **Les différences de revenus et de taux horaire entre les sexes sont encore significatives à l'échelle du Québec et de la région de la Capitale-Nationale.**
- **Ces écarts s'expliquent en partie par la plus grande proportion de femmes occupant un emploi à temps partiel.**
- **Les tendances d'inégalités de revenus et de situation d'emploi (taux de travail à temps partiel) entre les femmes et les hommes de 15 à 65 ans se dessinent déjà chez les 15 à 25 ans où les filles travaillent davantage à temps partiel que les garçons et bénéficient de revenus inférieurs.**
- **Les inégalités de revenus entre les sexes s'accroissent avec l'âge.**
- **La conciliation travail-études est souvent synonyme de précarité économique.**

⁴⁴ Sylvie Bonin, « Le projet ICOPE : prise de vue récente sur la conciliation études-travail-famille », 2007. Page consultée en ligne, le 19 novembre 2013 : http://www.uquebec.ca/capres/fichiers/art_UQ-nov-07.shtml.

*Faible revenu*⁴⁵

Des analystes notent que ce sont les jeunes de 15 à 24 ans qui sont les plus touchés en temps de crise économique, ce qui s'expliquerait par leur manque d'expérience et par le fait qu'ils occupent les emplois les plus fragiles⁴⁶. Il ressort aussi de ces travaux que les jeunes sont surreprésentés dans les emplois octroyant le salaire minimum : ils et elles représentent 60 % de cette catégorie d'emplois⁴⁷. En général, les jeunes gagnent un salaire moins élevé que les autres catégories de travailleurs et travailleuses. En 2012 au Québec, le salaire horaire moyen pour l'ensemble des emplois atteignait 22,18\$. La rémunération horaire moyenne était de 13,16\$ chez les 15-24 ans, de 24,06\$ pour les 25-54 ans et enfin, de 23,19\$ chez les 55 ans et plus⁴⁸, comme indiqué dans le tableau 7.

La situation ne s'améliore pas de façon égale pour les deux sexes avec l'âge. En effet, selon les plus récentes données disponibles, en 2009, 10,9 % des femmes, tous âges confondus, avaient un revenu inférieur ou équivalent au seuil de faible revenu, alors que cette proportion était de 9,7 % chez les hommes, tous âges confondus⁴⁹. De manière plus spécifique, chez les jeunes hommes de moins de 25 ans, ce taux était de 10,5 % et de 9,5 % chez les femmes⁵⁰. Il s'agit du seul groupe d'âge où les femmes avaient un taux de faible revenu inférieur à celui des hommes, comme le démontre le tableau 10. Dès 25 ans, le taux de femmes ayant un faible revenu dépassait celui des hommes, jusqu'à la fin de la vie. Il faut d'abord comprendre la croissance de ce taux avec l'âge des femmes dans la perspective où, comme il a déjà été mentionné, l'arrivée des enfants vers 30 ans

⁴⁵ « Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année. » Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, *Panorama des régions du Québec, Édition 2012*, p. 77. Page consultée en ligne le 13 novembre 2013. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2012.pdf>.

⁴⁶ Bruno Hubert, *op. cit.*, p. 3.

⁴⁷ *Ibid.*

⁴⁸ Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, *Travail et rémunération. op. cit.*

⁴⁹ Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Taux de faible revenu, selon l'âge et selon le sexe », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*. Page consultée en ligne, le 14 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Taux-de-faible-revenu-selon-lage-et-selon-le-sexe>.

⁵⁰ Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, « Taux de faible revenu, MFR-seuils après impôts, particuliers (16 ans et plus), Québec, 1996-2010 ». Tableau consulté en ligne le 23 décembre 2013 : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/revenu/faible-revenu/mod1_p_1_5_6_0.htm.

constitue un moment charnière dans le développement des inégalités de revenus et d'emplois entre les hommes et les femmes. À l'inverse, le taux de faible revenu chez les hommes diminue avec l'âge. Chez les moins de 25 ans, on peut faire l'hypothèse – pour comprendre ces données avec celles présentées plus haut nous indiquant que les hommes vivent annuellement en moyenne avec 900\$ de plus que les femmes du même âge – que les salaires des femmes se rapprochent plus de la moyenne de leur sexe tandis que ceux des hommes se situent davantage près des extrêmes de plus haut et de plus bas revenus.

Tableau 9 : Taux de faible revenu (%) selon l'âge et selon le sexe, Québec, 2009⁵¹

Âge / Sexe	Femmes	Hommes	Total
Moins de 25 ans	8,7	14,1	11,5
25 à 44 ans	10,6	9,2	9,9
45 à 64 ans	12,1	10,3	11,2
65 ans et plus	10,7	5,7	8,5
Total	10,9	9,7	10,3

La région de la Capitale-Nationale figure parmi les régions où on trouve, en pourcentage, le moins de familles à faible revenu (5,5 %). Dans l'ensemble du Québec, cette proportion est de 9,3 %⁵².

La MRC de Portneuf a un taux de faible revenu chez les familles de 5,5 %, celle de Québec de 5,6 %, celle de la Jacques-Cartier de 2,7 %, celle de l'Île d'Orléans de 16,1 %⁵³,

⁵¹ *Ibid.*

⁵² Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, *Panorama des régions du Québec*, Édition 2012, p. 77. Page consultée en ligne le 13 novembre 2013. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2012.pdf>.

⁵³ La MRC de l'Île d'Orléans est passée d'un taux de faible revenu des familles en 2006 de 6,2% à un taux de 16,1% en 2010. On peut faire l'hypothèse que cette croissance est le fait de la multiplication des familles composées de personnes âgées n'ayant plus de revenus d'emploi, d'autant plus que chez les familles sans enfant (comprenant donc les personnes âgées dont les enfants ont quitté la maison), ce taux atteignait en 2010 23,9%. Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, « Taux de faible revenu selon le type de famille, MRC et territoire équivalent de la Capitale-Nationale, 2006-2010 », *Portrait des MRC et des régions*, 2013. Page consultée en ligne le 23 décembre 2013 :

celle de la Côte-de-Beaupré de 3,7 %, celle de Charlevoix de 3,9 % et celle de Charlevoix-Est de 5 %⁵⁴.

Sans surprise, les données révèlent aussi que les familles monoparentales sont à faible revenu dans une proportion beaucoup plus élevée que les couples avec ou sans enfant, notamment dans la région de la Capitale-Nationale où 18,2 % des familles monoparentales (16,2 % de celles avec un enfant, 19,1 % avec deux enfants et 35,2 % avec trois enfants) se retrouvaient dans la catégorie de faible revenu en 2010. Il faut souligner – et nous reviendrons sur cet élément – que dans l'ensemble du Québec, les individus à la tête de familles monoparentales sont encore à forte majorité des femmes (76 % en 2011 au Québec) et que cette proportion augmente avec le nombre d'enfants à charge⁵⁵.

À retenir :

- **Le taux de faible revenu est moins élevé dans la région de la Capitale-Nationale que dans les autres régions québécoises.**
- **De manière générale, les femmes ont un taux de faible revenu plus élevé que les hommes, à l'exception des jeunes de 15 à 24 ans.**
- **Le taux de faible revenu augmente de manière significative chez les individus à la tête de familles monoparentales qui sont à 76% des femmes.**
- **Le faible revenu est donc étroitement lié, pour les femmes, au statut et aux responsabilités familiales encore peu présentes.**

Endettement étudiant

Malgré leur présence importante sur le marché du travail durant les études, de nombreux jeunes terminent leurs études endettés. Après une baisse marquée au début

http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil03/societe/fam_men_niv_vie/rev_dep/prop_fam03_mrc.htm.

⁵⁴ *Idem.*

⁵⁵ Gouvernement du Québec, Institut de la statistiques du Québec, « Familles avec enfants de tous âges selon la structure de la famille et le nombre d'enfants, Québec, 1986-2011 », *Familles, ménages et situation de couple*, 2013. Page consultée en ligne le 23 décembre 2013 : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/familles-menages/tableau_10.htm.

des années 2000, l'endettement étudiant a augmenté de façon considérable à partir de 2005. Ainsi, en 2009, le montant moyen de la dette d'études des personnes inscrites en dernière année au baccalauréat et ayant contracté une dette s'établissait à 15 102\$ au Québec⁵⁶. Les conséquences de cet endettement sont inégales pour les hommes et les femmes, tout comme celles de la hausse des frais de scolarité. Selon l'Institut Simone de Beauvoir de l'Université Concordia, cette inégalité de genre face à l'endettement est la conséquence du fait qu'à travail égal, le salaire des femmes est encore inférieur à celui des hommes – comme nous le verrons dans les sections suivantes – ce qui rend les dettes plus lourdes à porter, les intérêts totaux à payer plus élevés, etc. Les femmes doivent donc dépenser une plus grande part de leur revenu pour rembourser leurs dettes d'études⁵⁷.

Secteurs d'emplois

L'occupation des emplois est encore bien divisée selon le sexe et correspond largement aux filières scolaires décrites précédemment. Comme le montre le tableau 10, les emplois occupés par les femmes sont en grande partie les mêmes que ceux qu'elles occupaient traditionnellement dans la société québécoise et qui sont généralement moins bien rémunérés que les emplois traditionnellement occupés par les hommes.

⁵⁶ Eric Martin et Simon Tremblay-Pepin, Institut de recherche et d'information socio-économique (IRIS), *Faut-il vraiment augmenter les frais de scolarité ? Huit arguments trompeurs sur la hausse*, 8 mai 2011. Page consultée en ligne le 15 novembre 2013 : <http://www.iris-recherche.qc.ca/publications/faut-il-vraiment-augmenter-les-frais-de-scolarite>.

⁵⁷ Institut Simone de Beauvoir, Université Concordia, *Déclaration sur la hausse des droits de scolarité au Québec et son impact sur les femmes*, février 2012. Page consultée en ligne le 15 novembre 2013 : <http://wsdb.concordia.ca/about-us/official-position-on-issues/documents/2012SdBITuitionFees.pdf>.

Tableau 10 : Les professions les plus fréquentes chez les femmes et chez les hommes⁵⁸

	RANG EFFECTIF			RÉPARTITION PAR SEXE		
Femmes	1991	2001	2006	1991 (%)	2001(%)	2006(%)
Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	1	1	1	98,3	97,7	98,0
Vendeuses et commis-vendeuses, vente au détail	2	2	2	58,7	58,7	56,7
Caissières	3	3	3	88,0	86,5	86,1
Commis à la comptabilité et personnel assimilé	5	4	8	81,6	87,8	84,8
Infirmières diplômées	6	5	6	91,4	91,0	91,0
Institutrices à la maternelle et au niveau primaire	8	6	7	85,8	86,0	87,0
Éducatrices et aides-éducatrices de la petite enfance	20	7	4	95,9	95,7	95,9
Commis de travail général de bureau	4	8	5	79,1	83,2	87,2
Serveuses d'aliments et de boissons	7	9	9	80,9	79,1	76,4
Aides et auxiliaires médicaux	10		10	74,7	79,6	81,3
Hommes						
Professions en informatique	7	1	1	66,6	74,2	78,0
Conducteurs de camions	3	2	3	98,6	97,7	96,5
Vendeurs et commis-vendeurs, vente au détail	1	3	2	41,3	41,3	43,3
Directeurs de la vente au détail	2	4	4	65,8	63,3	57,8
Concierges	4	5	7	81,3	79,2	82,1
Mécaniciens, techniciens et réparateurs d'automobiles	5	6	5	99,1	99,1	98,4
Charpentiers menuisiers	6		6	91,1	97,6	98,8
Manutentionnaires	11	7	8	91,9	90,6	89,1
Chauffeurs-livreurs	9	8	9	96,7	92,8	92,8
Cuisiniers	13		10	51,6	50,1	52,3

Autrement dit, en 2011 au Québec, 82 % des gens travaillant dans le secteur de la santé et 70,5 % des gens du secteur des sciences sociales et de l'éducation (sciences sociales, enseignement, administration publique et religion) étaient des femmes; 63,8 % des gens du secteur de la gestion, 68,9 % des gens du secteur des services d'utilité publique (transformation, fabrication et services d'utilité publique), 78,7 % des gens du secteur des sciences naturelles et 93,1 % des gens du secteur des transports et machineries

⁵⁸ Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, données du Recensement de 2001 de Statistique Canada, Recensements canadiens, compilation de l'Institut de la statistique du Québec. 2 février 2010.

(métiers, transports et machineries) étaient des hommes⁵⁹. Ainsi, on note que dans des secteurs plus traditionnellement masculins, comme celui des transports et de la machinerie, la proportion des femmes était 13 fois moins élevée que celle des hommes. Les données de la région de la Capitale-Nationale sont similaires à celles du Québec en entier.

Dans chacun de ces secteurs d'emploi, qu'ils soient majoritairement occupés par des femmes ou des hommes, les femmes ne parviennent pas à obtenir des gains médians équivalents à ceux des hommes comme le montre le tableau 11. Celui-ci montre que, dans l'ensemble des professions répertoriées par Statistique Canada, les gains médians des femmes sont inférieurs à ceux des hommes, à l'exception de quelques professions, et même dans les emplois typiquement féminins comme les soins infirmiers ou le travail social (hiérarchie au sein de chaque profession). Le ratio homme/femme est de 1 lorsque les gains médians des hommes et des femmes sont égaux, il est supérieur à 1 lorsque les femmes ont des gains médians supérieurs à ceux des hommes et il est inférieur à 1 lorsque les hommes ont des gains médians supérieurs à ceux des femmes.

⁵⁹ Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Proportion des emplois occupés, selon la catégorie professionnelle et selon le sexe », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 13 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Emplois-occupes-selon-la-categorie-professionnelle-et-selon-le-sexe>.

Tableau 11 : Ratio de rémunération selon le sexe et la catégorie d'emploi, 25-54 ans, employés à temps plein toute l'année, 2005⁶⁰

Professions	Employés			Gains médians (en \$)			
	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Sexe masculin	Sexe féminin	Ratio, sexe féminin/masculin
Assistants d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	18 135	9 360	8 780	28 465	23 500	32 040	1,36
Planificateurs de congrès et d'événements	6 620	1 575	5 045	41 585	41 702	41 553	1
Superviseurs de commis de bibliothèque et d'autres commis à l'information	11 765	4 790	6 970	42 565	42 674	42 502	1
Agents de recouvrement	8 510	2 515	5 995	35 499	35 673	35 417	0,99
Évaluateurs de logiciels et de systèmes informatiques	4 155	2 425	1 730	52 512	52 599	52 169	0,99
Infirmiers autorisés	111 925	9 005	102 920	60 104	61 467	60 044	0,98
Concepteurs et développeurs Web	6 830	4 485	2 345	45 994	46 397	44 991	0,97
Programmeurs et développeurs en médias interactifs	55 545	43 950	11 590	60 248	61 065	58 473	0,96
Technologistes médicaux et assistants en anatomopathologie	10 290	2 060	8 225	55 029	56 656	54 428	0,96
Infirmiers auxiliaires	18 630	1 900	16 730	38 412	39 777	38 261	0,96
Travailleurs sociaux	24 905	4 700	20 210	50 844	52 700	50 285	0,95

Cet écart de gains médians entre les sexes dans toutes les professions, à l'exception d'une seule, peut s'expliquer par l'ancienneté en emploi, les congés ou le temps partiel antérieur, mais également par la progression inégale dans la hiérarchie interne à chacune de ces professions. La seule exception est l'emploi d'auxiliaire de recherche, dans lequel les femmes gagnent en moyenne légèrement plus que les hommes parce qu'elles y demeurent plus longtemps sans obtenir de meilleures situations d'emploi (les hommes ont plus rapidement des postes de professeurs d'Université, par exemple). Les filles ne parviennent donc pas, autant que les garçons, à convertir des diplômes équivalents en revenus d'emplois équivalents, même lorsqu'elles travaillent à temps

⁶⁰ Gouvernement du Canada, Statistique Canada, « Gains médians en 2005 selon le sexe, total-groupes d'âge 25 à 54 ans et la profession, employés à temps plein toute l'année pour le Canada [recensement 2006] », 2010. Page consultée en ligne le 23 décembre 2013 : <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/hlt/97-563/T804-fra.cfm?Lang=F&T=804&GH=4&SC=1&SO=0&O=A>.

plein toute l'année. Ainsi, à la hiérarchie horizontale (entre les professions masculines et féminines) s'ajoute une hiérarchie verticale (au sein de chaque profession) qui pénalise les femmes.

Ces chiffres concernent d'abord les 25-54 ans, mais c'est la réalité différenciée selon le sexe et inégalitaire qui attend les actuelles jeunes filles dans quelques années.

À retenir :

- **Les conséquences de l'endettement étudiant sont inégalement vécues par les deux sexes en raison des inégalités de revenus.**
- **Le marché du travail salarié est encore clairement ségrégué selon le sexe et cette ségrégation se situe dans le prolongement des choix scolaires des jeunes femmes et des jeunes hommes.**
- **Dans presque tous les emplois, les femmes gagnent en moyenne moins que les hommes, même dans les secteurs d'emplois où elles sont nettement majoritaires.**

1.2. Situation personnelle / familiale et ses conséquences sur la sécurité économique

1.2.1 Situation conjugale et parentale

Au Québec, en 2011, la proportion de la population de 20 à 24 ans vivant dans des ménages non familiaux (colocation)⁶¹ était de 20 % et celle des 25 à 29 ans, 25,4 %. 21,5 % de la population des jeunes hommes de 20 à 24 ans vivaient dans des ménages non familiaux, alors que cette proportion se situait à 18,5 % chez les femmes du même âge. L'écart entre les hommes et les femmes était plus important pour la catégorie des 25 à 29 ans : 30 % de la population masculine de cette catégorie vivait dans des ménages non familiaux, alors que cette proportion était de 20,8 % chez les femmes. Cet écart se poursuit avec l'âge et chez les personnes âgées de 30 à 44 ans, la proportion des hommes vivant dans des ménages non familiaux étant près de deux fois plus élevée que celle des femmes⁶².

En 2011, 56,4 % de la population âgée de 15 ans et plus vivait en couple. Dans cette population, la proportion de personnes mariées, tant chez les hommes que chez les femmes, était presque deux fois plus élevée que celle des personnes vivant en union libre. Il y avait donc 43,6 % de la population qui ne vivait pas en couple, dont 29,2 % de célibataires. Plus précisément, 54,8 % de la population féminine de 15 ans et plus vivait en couple. La majorité de celles-ci étaient mariées (34,5 %) et 20,3 % vivaient en union libre⁶³. Au Québec en 2011, les couples de même sexe représentaient 1 % de tous les couples. 43,5 % de ces couples étaient composés de femmes, alors que la proportion atteignait 56,5 % pour les hommes. Parmi les couples de même sexe ayant des enfants,

⁶¹ Un ménage non familial est constitué soit d'une personne vivant seule dans un logement privé, soit d'un groupe de deux personnes ou plus qui partagent un logement privé, mais qui ne forment pas une famille de recensement.

⁶² Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Ménages non familiaux, selon l'âge et selon le sexe, Québec », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 14 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Menages-non-familiaux-selon-lage-et-selon-le-sexe>.

⁶³ Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Situation conjugale selon le sexe », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 14 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Situation-conjugale-selon-le-sexe>.

on trouvait une plus grande proportion de couples féminins (13,6 % contre 3 %)⁶⁴. Les données à ce sujet ne sont malheureusement pas disponibles selon l'âge.

En 2011, 28,7 % des familles ayant des enfants étaient des familles monoparentales, dont 76 % étaient dirigées par une femme, et 24 % par un homme. Plus de la moitié (62,3 %) des familles monoparentales avaient un enfant à la maison, alors que 8,9 % en avaient trois ou plus⁶⁵. Plus les enfants sont nombreux, plus la proportion de femmes cheffes de famille augmente. De plus, selon le Conseil du Statut de la femme, en 1999, 98 % des parents seuls âgés 15 à 19 ans étaient des femmes; 97 % de ceux âgés 20 à 24 ans; et 92 % de ceux âgés 25 à 29⁶⁶.

La situation familiale a un impact net sur la place en emploi. Ainsi, en 2008, parmi les femmes sans enfant de 25 à 54 ans, 79,9 % occupaient un emploi. Parmi les femmes sans enfant, celles vivant en couple affichaient un taux d'emploi similaire à celles vivant dans un ménage non familial, c'est-à-dire d'environ 80 %. Chez les hommes sans enfant, en 2008, 81,2 % occupaient un emploi. Ce sont les hommes en couple qui affichaient quant à eux le taux d'emploi de plus élevé : 87,5 %.

L'écart du taux d'emploi entre les hommes et les femmes apparaît plus nettement à mesure que les enfants naissent. Ainsi, en 2008, 79,6 % des femmes qui vivaient en couple et qui avaient des enfants occupaient un emploi. Chez ces femmes, celles ayant de jeunes enfants âgés de moins de trois ans présentaient le taux d'emploi le plus faible de toutes les catégories. Quel que soit l'âge des enfants, le taux d'emploi des femmes ayant des enfants reste plus faible que celui des hommes, mais cet écart tend à diminuer avec l'avancée en âge des enfants. En 2008, 89,9 % des hommes vivant en couple et ayant des enfants occupaient un emploi. L'âge des enfants a beaucoup moins

⁶⁴ Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Proportion de couples de même sexe, selon le sexe », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 14 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Evolution-de-la-proportion-de-couples-de-meme-sexe-selon-le-sexe>.

⁶⁵ Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Familles monoparentales, selon le nombre d'enfants et selon le sexe, Québec », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 14 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?familles-monoparentales-selon-le-nombre-denfants-et-selon-le-sexe-quebec>.

⁶⁶ Gouvernement du Québec, Conseil du statut de la femme, *Des nouvelles d'elles : Les jeunes femmes du Québec*, 2002, p. 21. Page consultée en ligne le 14 novembre 2013 : <http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/fichierspublications/fichier-37-1325.pdf>. Aucune donnée plus récente sur ce phénomène spécifique n'est disponible à l'Institut de la statistique du Québec.

d'impact sur le taux d'emploi des hommes que sur celui des femmes, comme en témoigne le tableau suivant :

Tableau 12 : Proportion (%) des personnes de 25 à 54 ans, en couple, ayant des enfants, en emploi, selon le sexe, Québec, 2008⁶⁷

Âge des enfants/Sexe	Femmes	Hommes
Moins de 3 ans	73	89,5
3 à 5 ans	74,2	86,9
Moins de 6 ans	73,4	88,7
6 à 15 ans	83,6	90,9
16 à 24 ans	82,6	90,7
Total	79,6	89,9

La situation chez les parents seuls est encore plus différente selon le sexe. En 2008, 76,8 % des femmes cheffes de famille monoparentale occupaient un emploi, alors que la proportion était de 85,6 % chez les hommes en situation de monoparentalité. Le tableau 13 démontre bien cet écart :

⁶⁷ Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Répartition des personnes de 25 à 54 ans, en couple, ayant des enfants, selon l'occupation d'un emploi et selon le sexe, Québec, 2008 » *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 15 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Taux-demploi-selon-la-situation-familiale-et-selon-le-sexe>.

Tableau 13 : Répartition (%) des personnes de 25 à 54 ans, en situation de monoparentalité, en emploi, selon le sexe, Québec, 2008⁶⁸

Âge des enfants/Sexe	Femmes	Hommes
Moins de 3 ans	50	69,6
3 à 5 ans	69	81,5
Moins de 6 ans	62,1	78,4
6 à 15 ans	81,3	87
16 à 24 ans	79	96,7
Total	76,8	85,6

À retenir :

- Les jeunes hommes vivent plus souvent que les jeunes femmes dans des ménages non familiaux (colocation).
- Les familles monoparentales sont encore dirigées à 76 % par des femmes et plus le parent est jeune, surtout en bas de 25 ans, plus la proportion de ménages monoparentaux dirigés par une femme augmente. Cette proportion atteint ainsi 97 % chez les parents de 15-19 ans.
- La présence de jeunes enfants a un impact négatif beaucoup plus grand sur la présence des femmes sur le marché du travail que sur celle des hommes.

1.2.2 Situation familiale et études

La situation familiale a également un impact net sur les études. La réalité des parents aux études au niveau secondaire et au niveau collégial n'est pas documentée, contrairement à celle des universitaires. D'après les données recueillies en 2006 dans le cadre du projet ICOPE (Indicateurs de Conditions de Poursuite des Études) mené dans le réseau des Universités du Québec et pour la première fois dans l'École de technologie supérieure (ETS) et l'École Nationale d'Administration publique (ENAP), 23 % des nouvelles personnes admises à l'Université avaient des responsabilités parentales. Depuis le début des années 1990, cette proportion à l'Université du Québec oscille

⁶⁸ *Ibid.*

autour de 25 %. En 2006, plus précisément, on en dénombrait 23 %. Dans cette catégorie, 60 % avaient plus d'un enfant et l'âge moyen des enfants se situait à 8 ans. De plus, 21 % de ces parents-étudiants étaient seuls à assumer la responsabilité de leurs enfants, tant en termes de temps qu'en termes financiers.

On note une proportion un peu plus élevée d'étudiants-parents chez les femmes (24 %) que chez les hommes (18 %). S'il est évident que la situation des parents-étudiants est différente selon le sexe (les femmes sont encore aujourd'hui assignées principalement aux soins des enfants et doivent donc davantage conjuguer famille, études et travail), très peu de données permettent de documenter cette situation. Les chiffres qui sont ici avancés ont été compilés par l'Association de Parents Étudiant ou Travaillant à l'Université Laval et ne sont pas ventilés selon le sexe. Ils sont néanmoins intéressants puisqu'ils donnent un aperçu de la réalité des femmes avec enfants aux études universitaires.

L'âge des nouveaux étudiants est fortement variable selon la présence d'enfants. En effet, les étudiants et les étudiantes qui ont des enfants sous leur responsabilité étaient en moyenne âgés de 35 ans, alors que l'âge moyen de ceux et celles sans enfant se situait à 25 ans en 2006. La plupart de ces personnes étaient inscrites à temps partiel (72 % contre 25 % pour les parents sans enfant) et choisissaient des programmes courts plutôt qu'un baccalauréat. De plus, 35 % des parents étudiants étaient admis comme «adulte», ce qui signifie sans Diplôme d'études collégiales (DEC), par opposition à 12 % seulement pour celles et ceux n'ayant pas d'enfants. Deux catégories de personnes émergent alors : ceux et celles qui ont des enfants pendant leurs études et dont les enfants sont d'âge préscolaire, et ceux et celles qui font un retour aux études avec des enfants d'âge scolaire.

Plus spécifiquement, à l'Université Laval, en 2006, l'Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AÉLIÉS) estimait qu'il y avait entre 4000 et 5000 parents étudiants sur le campus dont 15 % étaient au 1^{er} cycle.

Le règlement des études ne permet pas à une femme de faire une pause de plus de deux sessions sans devoir se réinscrire pour des motifs d'accouchement et de maternité. Se réinscrire engendre des frais de 30 \$ pour une réouverture de dossier. De plus, les congés parentaux ne sont pas réglementés par l'université. Cela crée une grande disparité entre les différentes mesures en place dans chaque faculté. Certaines offrent quatre à six mois de congé rémunéré, mais d'autres n'offrent rien du tout. Pour en profiter, il faut avoir un cheminement régulier (à temps plein pendant un nombre maximum de sessions). La grande majorité des bourses sont réservées aux étudiantes à

temps plein, devant parfois avoir été inscrites à temps plein avant et après la demande (ou encore tout au long des études). Une mère qui étudie à temps partiel n'y a pas accès du tout. Au premier cycle, ce type de congés n'existe pas.

Certains programmes, comme les emplois étudiants avec Jeunesse Canada, au Travail sont réservés aux personnes inscrites à temps plein à la session précédant et suivant l'emploi d'été. L'Aide financière aux études (AFE) n'accorde aucun congé de maternité aux étudiantes. Elle accorde une session de pause avec un montant de frais de subsistance par année. Capsule, le logiciel pour traiter les dossiers étudiants, ne permet plus aux étudiants ou aux étudiantes de s'inscrire à temps partiel aux cycles supérieurs, même pour des raisons familiales ou pour des retours de congé de maternité. L'université ne reconnaît pas les maladies des enfants des étudiantes et des étudiants comme motifs d'absence et de reprise d'examen acceptables. Certains programmes n'offrent pas de temps partiel. Par exemple, il existe des secteurs où les recherches se font en équipe et où les étudiantes ne peuvent pas envisager une pause pour accoucher. Dans certains domaines, les étudiantes travaillent avec des substances chimiques nocives pour une femme enceinte ou allaitante, mais aucune disposition n'est prise pour les mères qui y travaillent. Enfin, les mères qui étudient à temps partiel perdent beaucoup d'avantages : le statut temps plein donne accès aux rabais étudiants du réseau de transport de la Capitale, l'accès aux installations sportives, aux bourses, aux emplois étudiants ; aux cycles supérieurs, à un local de travail et même à de la documentation⁶⁹.

Il faut noter que les difficultés d'articulation travail-famille-études sont encore plus grandes chez les femmes qui demeurent hors de la région de Québec, dans Portneuf ou Charlevoix, notamment en raison des distances à parcourir, de la déficience du système de transport en commun et des structures de garde des enfants peu accessibles sur le campus lui-même.

⁶⁹ Association de Parents Étudiant ou Travaillant à l'Université Laval, « Quels sont les nouveaux enjeux pour les femmes étudiantes », 2010-2011. Page consultée en ligne le 19 novembre 2013 : APETUL : http://www.apetul.asso.ulaval.ca/docs/Enjeux_etudiantes.pdf.

À retenir :

- **21 % des parents-étudiants sont seuls à assumer la responsabilité de leurs enfants, tant en termes de temps qu'en termes financiers.**
- **La proportion d'étudiants-parents chez les femmes (24 %) est plus élevée que chez les hommes (18 %).**
- **L'âge moyen des étudiants-parents est de 35 ans, alors que l'âge moyen des étudiants sans enfants est de 25 ans.**
- **La plupart des étudiants-parents sont inscrits à temps partiel (72 % contre 25 % pour les parents sans enfant) et choisissaient des programmes courts plutôt qu'un baccalauréat.**
- **À l'Université Laval, en 2006, l'Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AÉLIÉS) estimait qu'il y avait entre 4000 et 5000 parents étudiants sur le campus dont 15% étaient au 1^{er} cycle.**

1.2.3 Partage du temps entre différentes activités (professionnelle, domestique, personnelle, etc.)

En moyenne, en 2005, les femmes de 15 ans et plus consacraient 3,4 heures par jour à des activités professionnelles, alors que les hommes y consacraient 5 heures. Par contre, pour les activités domestiques, cette proportion s'inverse (4 et 2,6). Le nombre d'heures par jour consacrées au temps libre (comprenant le temps résiduel alloué au bénévolat, aux sorties, aux divertissements, aux sports et aux médias) et au temps personnel (comprenant le temps passé à satisfaire les besoins essentiels élémentaires comme le sommeil, les repas, etc.), était quant à lui, pratiquement égal pour les deux sexes (hommes : 5,9 heures, femmes : 5,5 heures ; hommes : 10,6 heures, femme : 11,1 heures)⁷⁰.

Les femmes consacrent ainsi encore aujourd'hui plus de temps aux travaux domestiques gratuits (travaux ménagers, soins des enfants, achats et services) que les hommes. En

⁷⁰ Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Moyenne quotidienne de temps consacré à certains groupes d'activités, population de 15 ans et plus, selon le sexe, Québec, 2005 », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 14 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Temps-consacre-a-certains-groupes-dactivites-selon-le-sexe>.

ordre, le temps consacré aux travaux ménagers est le plus important, suivi du temps consacré aux achats et services, et du temps consacré aux soins des enfants. En moyenne, en 2005, les femmes consacraient 4 heures par jour aux activités domestiques, alors que les hommes y consacraient 2,6 heures. Plus spécifiquement, elles consacraient près de deux fois plus de temps par jour aux soins des enfants que les hommes⁷¹. Selon le Conseil du Statut de la femme⁷², de 1986 à 2005, le nombre d'heures qu'elles consacraient au travail domestique est resté le même : en moyenne 4 heures par jour.

Pour les hommes, par contre, le temps consacré aux activités domestiques a augmenté, même s'il est demeuré inférieur à celui des femmes. Il est passé de 1,8 heure par jour en 1986 à 2,6 heures en 2005. De plus, il est intéressant de noter que le temps moyen consacré aux activités professionnelles par les hommes augmente avec la présence d'enfants de moins de cinq ans, tandis qu'il diminue chez les femmes dans la même situation. On observe aussi que la relation s'inverse à propos du travail domestique. Cette proportion ne s'est pas modifiée depuis 1992, où le ratio homme/femme (toutes catégories confondues, mais de manière plus importante avec la présence de jeunes enfants) pour le travail professionnel est de 1,1 et pour le travail domestique, de 0,7.

⁷¹ Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Moyenne quotidienne de temps consacré aux activités domestiques, selon le sexe », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 14 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Moyenne-quotidienne-de-temps-consacre-aux-activites-domestiques-selon-le-sexe>.

⁷² Gouvernement du Québec, Conseil du statut de la femme, *Portrait des Québécoises en 8 temps*, Édition 2010, p. 9. Page consultée en ligne le 14 novembre 2013 : <http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/fichierspublications/fichier-37-1325.pdf>.

Tableau 14 : Moyenne quotidienne de temps (en minutes) consacré à des activités de temps productif et ratio hommes/femme du temps alloué aux activités productives chez les hommes et les femmes en emploi, à temps plein vivant avec un(e) conjoint(e) en emploi à temps plein, selon le sexe et le genre de ménage, Québec, 2005⁷³

Sexe/genre de ménage	Activités professionnelles	Activités domestiques
Homme en emploi temps plein avec conjointe en emploi à temps plein	416	160
Avec conjointe seulement	421	121
Avec conjointe et enfants de moins de 25 ans	420	184
Avec conjointe et au moins un enfant de moins de 5 ans	436	216
Avec conjointe et enfants de 5 à 18 ans	441	167
Femme en emploi temps plein avec conjoint en emploi temps plein	368	218
Avec conjoint seulement	382	161
Avec conjoint et enfant de moins de 25 ans	359	252
Avec conjoint et au moins un enfant de moins de 5 ans	347	299
Avec conjoint et enfants de 5 à 18 ans	376	246

Enfin, dans cette perspective, il est aussi intéressant de noter que 23,3 % des femmes consacraient bénévolement du temps chaque semaine aux personnes âgées, la majorité y consacrant moins de 5 heures par semaine. Chez les hommes, ce pourcentage se situait à 16,8 %. Les jeunes femmes qui s'occupent davantage des enfants gratuitement sont celles qui, plus tard, assumeront plus d'heures d'aidance naturelle ou feront davantage de bénévolat, dans la même disposition socialement construite de mise au service des autres.

L'arrivée d'un premier enfant⁷⁴, comme le démontrent les données du tableau 14, est un moment charnière dans la vie des jeunes adultes où les inégalités dans le partage du travail domestique s'accusent. Lorsqu'un des deux parents décide de travailler à temps partiel ou de se retirer du marché du travail pour s'occuper à temps plein des enfants, ce sont en général les femmes qui font encore ce choix, ressentant souvent les

⁷³ *Portrait social du Québec : données et analyses*, Institut de la statistique du Québec, édition 2010, p. 270.

⁷⁴ Rappelons que dans la région de la Capitale-Nationale en 2012, cette première maternité arrive en moyenne à l'âge de 30.4 ans.

exigences de performance sur le marché du travail et leurs critères de performance dans l'espace domestique comme incompatibles et étant davantage socialisées que les garçons en vue de cette décision⁷⁵. Selon Marie-Ève Surprenant, l'égalité entre les sexes est une valeur très importante chez les jeunes hommes et jeunes femmes d'aujourd'hui. Pourtant, cet attachement à l'égalité ne se traduit pas suffisamment en partage égalitaire du travail domestique et parental gratuit. Plus de la moitié des jeunes conçoivent l'égalité en terme de différence et de complémentarité, se référant ainsi à des conceptions plutôt stéréotypées de rôles sexuels, surtout en ce qui concerne la parentalité⁷⁶.

Tableau 15 : Raisons du travail à temps partiel des 15 à 44 ans, selon l'âge, en pourcentage, 2004 et (2009)⁷⁷

Raisons	Femmes 15-25 ans	Femmes 25-44 ans	Hommes 15-25 ans	Hommes 25-44 ans
Maladie	0.6 (0.5)	2.7 (2.9)	0.8 (0.6)	5.7 (5.6)
Soins des enfants	1.7 (1.4)	33.7 (34.2)	F (F) ⁷⁸	3.2 (3.2)
Autres responsabilités familiales ou personnelles	0.8 (0.7)	4.4 (4.3)	0.4 (0.5)	2.0 (1.7)
Études	70.9 (71.9)	6.7 (7.6)	75.0 (73.3)	17.4 (19.5)
Préférences personnelles	5.7 (5.9)	18.6 (17.7)	4.5 (4.6)	18.4 (16.8)
Autres choix personnels	0.4 (0.4)	1.3 (0.8)	F (0.5)	2.6 (1.9)
Autres raisons (dont impossibilité de trouver du travail à temps plein)	19.9 (19.2)	32.6 (32.4)	19.0 (20.5)	50.7 (51.2)

⁷⁵ Charron, Hélène. « Jeunes femmes d'avenir. Une vie à bâtir, une expertise à découvrir ! », Québec, Chaire Claire-Bonenfant – Femmes, Savoirs et Sociétés/Regroupement des groupes de femmes de la région 03, 2003.

⁷⁶ Marie-Ève Surprenant, *Jeunes couples en quête d'égalité*, Montréal, Sysiphe, 2009.

⁷⁷ Diane-Gabrielle Tremblay, *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012, p. 89.

⁷⁸ La lettre F signifie que les données ne sont pas disponibles.

Selon Sandra Gagnon⁷⁹, lorsqu'il y a charge d'un enfant de 12 ans et moins, les femmes ont une plus courte semaine habituelle de travail rémunéré et les hommes, une plus longue. Les mères de 25-44 ans travaillent contre un salaire 34,5 heures par semaine en 2008 contre 35,7 chez les femmes sans enfant de cet âge. L'auteure explique cette situation par la forte présence du travail à temps partiel chez les mères. On observe l'inverse chez les hommes, pères d'enfant(s) de 12 ans et moins travaillant plus d'heures par semaine (41,2) que les hommes sans enfant de cet âge (39,5). Les heures de travail ont augmenté chez les mères entre 1976 et 2008, mais ont diminué chez les femmes sans enfant. L'écart entre les deux groupes sur ce plan a donc diminué : en 2008, il est de 1,2 heure alors qu'il était de 4 heures en 1976.

Tableau 16 : Heures habituelles de travail pour tous les emplois selon le sexe et le type de famille économique, et selon la présence ou non d'enfant(s) de 12 ans et moins, personnes âgées de 25 à 44 ans, Québec, 2008⁸⁰

Sexe ou famille/Enfant(s) ou non	Avec enfant de 12 ans et -	Sans enfant
Femmes	34,5	35,7
Hommes	41,2	39,5
Couple à deux revenus	37,7	38
Couple à un revenu	39,1	37,8
Famille monoparentale	36	X

En heures réelles, en 2008, les mères d'enfant(s) de 12 ans et moins travaillaient nettement moins que les autres femmes : l'écart est de 300 heures annuellement. Les mères sont les personnes qui s'absentent le plus pour obligations personnelles ou familiales. Les pères, quant à eux, s'absentent davantage que les non-pères pour cette raison, mais ce nombre d'heures reste bien en deçà de celui des mères. En 2010, le taux d'absence était de 8,4 journées pour les hommes et de 10,4 pour les femmes⁸¹.

⁷⁹ Sandra Gagnon, « Conciliation famille-travail : quelques résultats tirés de la publication *Le marché du travail et les parents* », *Flash-info* (Institut de la statistique du Québec), février 2010, vol. 11, no. 1, p. 10 et 11. Page consultée en ligne le 23 décembre 2013 : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/flash-info-201002.pdf#page=10>.

⁸⁰ Sandra Gagnon, *loc. cit.*, p. 10.

⁸¹ Diane-Gabrielle Tremblay, 2012, *op. cit.*, p. 58.

Tableau 17 : Durée du travail réelle⁸² pour l'emploi principal, en heures annuelles, selon le sexe et la présence ou non d'enfant(s) de 12 ans et moins, personnes âgées de 25 à 44 ans, Québec, 2008⁸³

Heures par année	Ensemble		Femmes		Hommes	
	Avec enfant(s)	Sans enfant(s)	Avec enfant(s)	Sans enfant(s)	Avec enfant(s)	Sans enfant(s)
Heures habituelles	1 895,9	1 908,9	1 768,7	1 818,9	2 043,3	1 981,5
Heures d'absence totales	377,1	213,2	472,3	241,1	266,8	190,7
Vacances ou fériés	120,4	121,5	110,7	126,4	131,7	117,5
Maladie ou incapacité	68,8	56,2	85,4	67,2	49,5	47,3
Obligations personnelles ou familiales	117,8	23,8	268,2	36,8	73,2	13,3
Autres raisons	8,9	10,8	7,2	10,2	11	11,3
Travail à temps réduit	1,2	1	0,9	0,5	1,5	1,4
Heures supplémentaires totales	76,7	90,7	50,7	70,4	106,9	107,1
Payées	35,7	44,9	18,1	27,3	56,1	59,1
Non payées	41	45,8	32,5	43,1	50,7	48
Heures réelles	1 595,5	1 786,4	1 347,1	1 648,2	1 883,4	1 898

Les femmes sont donc aussi plus nombreuses à refuser des responsabilités ou des promotions professionnelles pour des motifs familiaux que les hommes comme le montre le tableau 18.

⁸² Les heures réelles de travail correspondent aux heures habituelles de travail desquelles sont soustraites les heures d'absence et auxquelles s'ajoutent les heures supplémentaires. Ces résultats prennent en compte les congés parentaux. Sandra Gagnon, *loc. cit.*, p. 10.

⁸³ Sandra Gagnon, *loc. cit.*, p. 10.

Tableau 18 : Taux (%) de refus de responsabilités, de promotions ou de mutations pour des motifs familiaux selon le sexe, 2003⁸⁴

Refus	Femmes	Hommes
Refus de responsabilités	28	18
Refus de promotion	12	10
Refus de mutation	13	13

À retenir :

- Les femmes consacrent encore aujourd'hui plus de temps au travail domestique que les hommes.
- Le temps moyen consacré aux activités professionnelles par les hommes augmente avec la présence d'enfants de moins de cinq ans, tandis qu'il diminue chez les femmes dans la même situation.
- L'arrivée d'un premier enfant est un moment charnière dans la vie des jeunes adultes où les inégalités dans le partage du travail domestique s'accroissent.
- Le choix de travailler à temps partiel ou de se retirer du marché du travail pour s'occuper à temps plein des enfants est encore en général fait par les femmes.
- Lorsqu'il y a charge d'un enfant de 12 ans et moins, les femmes ont une plus courte semaine habituelle de travail rémunéré et les hommes une plus longue.
- Les mères sont les personnes qui s'absentent le plus pour obligations personnelles ou familiales. Les pères s'absentent plus d'heures que les non-pères pour cette raison, mais ce nombre d'heures reste nettement en deçà de celui des mères.

⁸⁴ Diane-Gabrielle Tremblay, 2012, *op. cit.*, p. 162.

1.3 Perceptions et représentations de la réussite et la sécurité économique des femmes et des hommes dans la région de la Capitale-Nationale.

Les avancées des dernières décennies ont fait croire à une majorité de la population que l'égalité entre les sexes était atteinte ou qu'il est impossible d'aller plus loin⁸⁵. Cette croyance a comme conséquence de mal préparer les filles à la vie adulte, du point de vue de l'articulation entre le travail salarié et domestique/parental et des conséquences économiques négatives qu'elles assument, mais auxquelles elles ne s'attendent pas et ne prévoient pas. La question de l'éducation à l'égalité apparaît donc centrale au changement social en faveur de la sécurité économique des femmes. Pour compléter cette première partie d'analyse comparative entre les sexes de données documentant les facteurs de fragilisation ou de sécurisation économique des jeunes, quelques éléments sur les perceptions de l'égalité entre les sexes de la population de la région de la Capitale-Nationale sont donc utiles. Ces données sont issues d'un sondage sur les perceptions de l'égalité entre les sexes réalisé auprès d'environ 1326 femmes et 217 hommes par la Table de concertation en condition féminine de la région de la Capitale-Nationale en octobre 2012.

Par exemple, en dépit de la persistance connue des inégalités de revenus, la majorité des femmes sondées considérait que leur rémunération est tout à fait juste (61 %). Il ressort du sondage que « cette croyance est particulièrement forte chez les jeunes femmes (74,7 % des femmes entre 20 et 32 ans) et diminue progressivement avec l'âge, ce qui tend à montrer que les femmes prennent conscience des inégalités avec la multiplication des expériences en emploi et la progression de leur carrière⁸⁶ ». Les secteurs d'emplois majoritairement féminins présentaient aussi de grandes proportions de femmes considérant leur rémunération comme « tout à fait juste » : la santé (64,4 %), l'éducation (67,1 %) et la fonction publique et parapublique (70,4 %). À l'inverse, les femmes qui considéraient que leur rémunération n'est « pas vraiment juste » ou « pas juste du tout » sont soit peu scolarisées (31,9 %), retraitées (38,1 %) ou gagnent moins de 15 000\$ par année (33,8 %).

⁸⁵ Hélène Charron, *Résultats du sondage sur les perceptions de l'égalité entre les sexes réalisé par la Table de concertation en condition féminine de la région de la Capitale-Nationale*, Conférence régionale des élus de la région de la Capitale-Nationale, en cours d'édition.

⁸⁶ *Idem*.

Le sondage révèle que les femmes ont néanmoins bien conscience des inégalités dans le partage du travail domestique et parental. Elles estiment ainsi être responsables d'entre 70 % et 80 % du travail domestique et parental (achat, préparation des repas, nettoyage, suivi scolaire, gestion familiale, etc.), ce qui renvoie aux données présentées plus haut. Il est à cet égard intéressant de noter que les femmes et les hommes ont tendance à surestimer la participation de ces derniers dans la réalisation du travail domestique et parental. Selon le sondage, le partage du travail domestique varie selon l'âge, le niveau de scolarité et les revenus. Ainsi, plus les femmes sont âgées, plus elles assument une part importante de ce travail. Plus elles sont scolarisées, plus il serait partagé. Le sondage révèle aussi que la responsabilité féminine du ménage et des repas diminue avec les revenus des femmes. L'auteure souligne à cet effet qu'un revenu plus important signifie une plus grande possibilité d'externaliser une partie du travail domestique par l'achat de services domestiques rémunérés. Les impacts négatifs de la maternité sur l'emploi sont perçus par les femmes : 77 % d'entre elles étaient tout à fait d'accord (28 %) ou un peu d'accord (49 %) avec l'idée que la grossesse constitue un obstacle pour le travail salarié. Les hommes toutefois partagent beaucoup moins ce point de vue, étant 12 % à être tout à fait d'accord, 53 % légèrement en accord, 26 % légèrement en désaccord et 10 % complètement en désaccord avec cette idée.

La précarité économique des femmes est bien illustrée par diverses données du sondage. D'une part, selon les femmes sondées, les économies mises de côté ne leur permettraient pas de survivre très longtemps en cas d'absence de revenu. Ainsi, l'auteure souligne que plus les répondantes sont jeunes, peu scolarisées, monoparentales (62 %), avec une limitation physique (75 %), travaillant dans le domaine communautaire (59 %) et affichant de faibles revenus, plus courte est la période durant laquelle elles pourraient vivre avec leurs économies. Il est également intéressant de noter la disparité entre les femmes habitant la basse-ville et celles habitant la haute-ville à ce sujet : les premières étaient 54 % à considérer qu'elles ne pourraient vivre plus de trois mois comparativement à 41 % pour les secondes.

Le revers de ces données qui mettent en lumière la dépendance économique des femmes est la proportion importante de femmes sondées affirmant que leur sécurité financière dépend de l'apport de leur conjoint ou de leur conjointe. Près de la moitié d'entre elles (46 %) affirmait que leur sécurité financière en dépend, soit partiellement (34 %), soit majoritairement (12 %).

Une autre dimension des perceptions et représentations de la réussite et la sécurité économique des femmes et des hommes dans la région de la Capitale-Nationale

concerne la présence et la progression des femmes dans les lieux de pouvoir économique et politique. Sur cette question, l'écart entre les sexes est grand : 61 % des hommes contre 38 % des femmes croyaient que les femmes peuvent, de manière égale avec les hommes, s'exprimer et se faire valoir dans l'espace politique. Les femmes qui vivent en famille (44 % d'entre elles), celles affichant des revenus annuels de plus de 100 000\$ (54 % d'entre elles) et qui travaillent dans le secteur public (43 % d'entre elles) étaient les trois groupes les plus enclins à adhérer à cette croyance. Les femmes qui croyaient, au contraire, que des inégalités persistent sur cette question se retrouvent en plus grand nombre dans la catégorie des celles qui possèdent une formation universitaire de 2^e cycle (20 %), qui ont les plus faibles revenus (20 %) et qui travaillent dans le milieu communautaire (20 %). Les femmes sondées étaient majoritairement en faveur d'une lutte collective pour que les espaces de pouvoir social soient davantage égalitaires dans sa représentation des hommes et des femmes, lutte qu'elles reconnaissaient comme nécessaire et fondamentale (40 %), accessible, mais ambitieuse (43 %). Seuls 17 % des femmes sondées jugeaient que cette lutte n'est pas utile (14 %) ou irréaliste (3 %).

Le dernier thème abordé par le sondage est celui de l'égalité. La moitié des femmes interrogées pensait que l'égalité est atteinte (43 %) ou que les femmes sont davantage privilégiées que les hommes dans notre société (7 %). L'auteure souligne que plus les femmes sont jeunes, moins elles ont conscience des inégalités. Elle précise ensuite que les personnes du réseau féministe de la région de la Capitale-Nationale sont certainement surreprésentées dans les répondantes en raison des démarches de la cueillette de données, et donc, que ces chiffres sont probablement très conservateurs. Seulement un homme sur quatre (25 %) reconnaissait que les inégalités de sexe pénalisent encore les femmes dans notre société. Ils étaient d'ailleurs plus nombreux (32 %) à penser que ce sont les hommes qui sont aujourd'hui discriminés sur la base de leur sexe, ce qui est préoccupant au regard des données concernant la situation économique et familiale comparée des hommes et des femmes identifiées précédemment.

Par les questions sur la vie personnelle, les données révèlent qu'une majorité d'hommes (54 % à 60 %) croyaient que dans tous les secteurs de leur vie (emploi, tâches domestiques, activités familiales et regard porté sur soi) l'égalité est totalement réalisée, sauf à propos des soins aux enfants. Sur cette question, ils étaient tout de même 45 % à y voir aussi une égalité complète. Les femmes, à l'inverse, étaient minoritaires à observer l'égalité réalisée dans leur vie personnelle, quel que soit le secteur, mais

particulièrement en ce qui concerne les soins aux enfants (23 %) et les tâches domestiques (28 %).

La moitié des personnes sondées (45 % des femmes et 50 % des hommes) croyaient que l'inégal partage entre les sexes du travail domestique et parental gratuit est le résultat d'un sentiment maternel naturel et des compétences qui en découlent. Les femmes travaillant dans le commerce au détail et en finance, âgées entre 33 et 49 ans et peu scolarisées adhéraient particulièrement fortement à cette idée, mais dans toutes les catégories sociales un nombre significatif de femmes y croyait également. L'auteure note une relation inversement proportionnelle entre le degré de scolarisation des hommes et des femmes sondés et la croyance en un « destin » domestique naturel des femmes : plus les personnes sont scolarisées, moins elles adhèrent à cette idée. Elle souligne ainsi que l'éducation a un rôle important à jouer dans le changement de cette perception de l'égalité déjà atteinte. Une explication des inégalités qui renvoie aux attentes sociales différentes envers les femmes et les hommes trouve plus d'appuis auprès des jeunes (37 %), des étudiants (39 %) et de celles travaillant dans le milieu communautaire (44 %). Un autre indice de l'importance de l'éducation dans le changement social est la proportion très significative de personnes qui ont intégré la conscience de l'existence des stéréotypes sexistes : 93 % des femmes et 82 % des hommes. Cette croyance est pourtant contradictoire avec l'idée que l'égalité entre les sexes serait atteinte, à laquelle adhère environ la moitié de la population.

D'après le sondage, les stéréotypes qui dérangent le plus les femmes sont : l'idée que les tâches domestiques sont naturellement dévolues aux femmes (15 %), que ces dernières sont plus émotives (12 %), moins intelligentes et superficielles (9 %), fragiles et vulnérables (9 %).

Le féminisme, mouvement visant l'égalité entre les femmes et les hommes, n'a pas bonne presse. Ainsi, seuls 29 % des femmes sondées s'affichaient comme féministes, tandis que 38 % rejetaient cette identité et 33 % étaient ambivalentes. Le fait de se dire féministe varie en fonction de l'âge : les femmes de plus de 50 ans étaient les plus nombreuses à se dire féministes, puis venaient les 20-33 ans, avant les 33-49 ans qui étaient 47 % à récuser clairement cette identité et 29 % à être ambivalentes. Il varie aussi en fonction de la scolarité : plus les femmes sont scolarisées, plus elles y adhèrent. Si elles sont minoritaires à se définir comme féministes, les femmes ont néanmoins une vision plutôt positive du mouvement féministe. La grande majorité des femmes sondées croyait qu'il est composé de femmes qui défendent les droits des autres femmes ou qui luttent pour l'abolition des inégalités sociales. Celles qui en ont une perception négative

avaient des revenus élevés (20 % d'entre celles qui gagnaient entre 80 000 et 100 000\$ pensaient que le féminisme est dépassé), détenaient des DEP, vivaient en famille ou en périphérie. La représentation du féminisme chez les hommes est beaucoup plus négative : 23 % d'entre eux affirmaient que le féminisme est dépassé, 16 % considéraient que les féministes exagèrent les inégalités et 10 % qu'il s'agit de femmes frustrées qui n'aiment pas les hommes. L'auteure note que si certaines femmes jugent que le féminisme est dépassé, qu'il exagère les inégalités de sexe ou n'aime pas les hommes, la proportion des hommes – et leur capacité à diffuser cette idée dans les médias et l'espace public – est bien plus grande.

À retenir :

- En dépit de la persistance connue des inégalités de revenus, la majorité des femmes sondées considéraient que leur rémunération est tout à fait juste, et cette croyance est particulièrement forte chez les jeunes femmes et diminue progressivement avec l'âge.
- Les femmes estimaient être responsables d'entre 70 % et 80 % du travail domestique et parental.
- La moitié des femmes interrogées pensaient que l'égalité est atteinte ou que les femmes sont davantage privilégiées que les hommes dans notre société.
- Seulement un homme sondé sur quatre reconnaissait que les inégalités de sexe pénalisent encore les femmes dans notre société. Ils étaient d'ailleurs plus nombreux à penser que ce sont les hommes qui sont aujourd'hui discriminés sur la base de leur sexe.
- Les femmes, à l'inverse des hommes, étaient minoritaires à observer l'égalité réalisée dans leur vie personnelle, quel que soit le secteur, mais particulièrement en ce qui concerne les soins aux enfants et les tâches domestiques.
- L'éducation à l'égalité est rendue nécessaire par la faible conscience des inégalités de sexe et des raisons qui les expliquent chez les jeunes femmes.

Conclusion

Cette analyse comparative entre les sexes des données documentant les facteurs de fragilisation ou de sécurisation économique des jeunes met en lumière le rôle de l'interaction entre le travail rémunéré et le travail non rémunéré dans la situation économique des filles et des femmes. Leur place dans la structure du travail salarié et professionnel est marquée par une ségrégation sexuée dont le maintien tire ses origines notamment de l'éducation différente des filles et des garçons qui pousse les filles à choisir des professions moins rémunératrices, moins techniques, plus relationnelles et fortement associées aux responsabilités féminines traditionnelles, comme nous avons pu l'observer. Ainsi, les filles se concentrent dans les programmes de services aux autres (santé, secrétariat, éducation) alors que les garçons sont dans les programmes techniques (informatique, mécanique, construction, etc.). Au niveau universitaire également, le choix du domaine d'étude des jeunes reste encore très marqué par la division sexuelle du travail.

Si les femmes sont plus scolarisées que les hommes, elles ont des revenus inférieurs en moyenne et ce, peu importe le niveau de scolarité, et ce, à l'échelle du Québec comme dans la région de la Capitale-Nationale. Les revenus varient selon la situation d'emploi et il y a une importante différence entre le temps plein et le temps partiel. Ce dernier, particulièrement fréquent chez les jeunes et les femmes, a un triple effet sur le revenu : le moins grand nombre d'heures travaillées s'ajoute au plus faible taux horaire et aux conditions de travail précaires et discontinues pour diminuer le revenu disponible. De manière générale, les femmes ont un taux de faible revenu plus élevé que les hommes. De plus, les conséquences de l'endettement étudiant sont inégales pour les hommes et les femmes en raison du fait qu'à travail égal, le salaire des femmes est encore inférieur à celui des hommes. Elles doivent donc dépenser une plus grande part de leur revenu pour rembourser leurs dettes d'études. Le marché du travail salarié est encore clairement ségrégué selon le sexe et cette ségrégation se situe dans le prolongement des choix scolaires des jeunes. Les filles ne parviennent pas autant que les garçons à convertir des diplômes équivalents en revenus d'emplois équivalents.

La sécurité économique et la réussite des filles sont donc doublement limitées, de manière horizontale (par le choix des professions) et de manière verticale (par la difficulté de gravir les hiérarchies internes à chaque profession). Le faible revenu est étroitement lié, pour les femmes, avec le statut et les responsabilités familiales encore peu présentes chez les 15-24 ans, mais apparaissant rapidement dans la trentaine.

La place et le rôle des femmes sur le marché du travail salarié, donc leur réussite professionnelle et économique, sont liés à leur place dans la sphère domestique. Leur importance dans la seconde limite leur participation au premier. En effet, la présence d'enfants limite le temps, la mobilité, la flexibilité que les individus peuvent accorder à leur occupation professionnelle. Les familles monoparentales sont encore dirigées à 76% par des femmes et plus le parent est jeune, surtout en bas de 25 ans, plus la proportion de ménage monoparental dirigé par une femme augmente. La présence de jeunes enfants a par ailleurs un impact négatif beaucoup plus grand sur la présence des femmes sur le marché du travail que sur celle des hommes. De plus, à l'Université, la proportion de parents-étudiants est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Ces parents-étudiants sont en général inscrits à temps partiel, et choisissent des programmes courts plutôt qu'un baccalauréat. En général, les femmes consacrent encore plus de temps au travail domestique que les hommes. L'arrivée d'un premier enfant est un moment charnière dans la vie des jeunes adultes où les inégalités dans le partage de ce travail s'accroissent. Le choix de travailler à temps partiel ou de se retirer du marché du travail pour s'occuper à temps plein des enfants est encore surtout fait par les femmes. Ainsi, lorsqu'il y a charge d'un enfant de 12 ans et moins, les femmes ont une plus courte semaine habituelle de travail et les hommes, une plus longue. Elles sont les personnes qui s'absentent le plus pour obligations personnelles ou familiales.

En dernier lieu, quelques données sur les perceptions des jeunes femmes et des jeunes hommes concernant l'égalité entre les sexes et leurs situations économiques permettent de mieux comprendre où se situent les jeunes femmes et les jeunes hommes de la région de la Capitale-Nationale. Ainsi, en dépit de la persistance connue des inégalités de revenus, la majorité des femmes sondées considèrent que leur rémunération est tout à fait juste, et cette croyance est particulièrement forte chez les jeunes femmes. Les femmes sont toutefois bien conscientes des inégalités de partage du travail domestique. Ainsi, elles estiment être responsables d'entre 70% et 80% du travail domestique et parental. La moitié des femmes interrogées pensent que l'égalité est atteinte ou que les femmes sont davantage privilégiées que les hommes dans notre société. Seulement un homme sur quatre reconnaît que les inégalités de sexe pénalisent encore les femmes dans notre société. Ils sont d'ailleurs plus nombreux à penser que ce sont les hommes qui sont aujourd'hui discriminés sur la base de leur sexe. Les femmes, à l'inverse des hommes, sont minoritaires à observer l'égalité réalisée dans leur vie personnelle, quel que soit le secteur, mais particulièrement en ce qui concerne les soins aux enfants et les tâches domestiques.

La croyance que l'égalité entre les sexes est atteinte combinée à la réalité des conditions de vie a comme conséquence de mal préparer les filles à la vie adulte, du point de vue de l'articulation entre le travail salarié et domestique/parental et aux conséquences économiques négatives qu'elles assument encore très majoritairement, mais auxquelles elles ne s'attendent pas et ne prévoient pas.

Section 2

Ressources améliorant la sécurité économique des filles et des jeunes femmes dans la région de la Capitale-Nationale

Tel que mis en lumière dans la section précédente, la situation économique et professionnelle des femmes résulte largement tant de leur place dans la sphère du travail salarié que dans celle du travail domestique. Ainsi, les ressources, programmes et services ciblés en matière de réussite et d'amélioration de la situation économique des jeunes femmes de la région de la Capitale-Nationale sont regroupés autour de deux grands axes : la préparation et l'insertion professionnelle et la préparation et le soutien à la parentalité. Sont rassemblés dans une troisième catégorie les autres services s'inscrivant en amont des objectifs énoncés par le projet, c'est-à-dire les services de première ligne en matière, notamment, de lutte à la pauvreté ou les activités de formation personnelle présentant des objectifs variés, du développement du leadership au contrôle du stress, en passant par la connaissance de soi, l'éducation sexuelle et bien d'autres. La question de l'éducation à l'égalité dans ces projets est analysée de manière transversale, tout au long de la présentation des projets et des ressources.

En raison d'un nombre relativement faible d'initiatives visant exclusivement les jeunes femmes de 15 à 25 ans, ce tour d'horizon inclura également des ressources offertes à des clientèles plus larges. Il est important de savoir que ce portrait ne prétend pas être exhaustif, surtout à propos des projets ponctuels réalisés dans les dernières années, mais dégage les principales initiatives régionales qui sont instituées ou ont eu une grande visibilité ces dernières années.

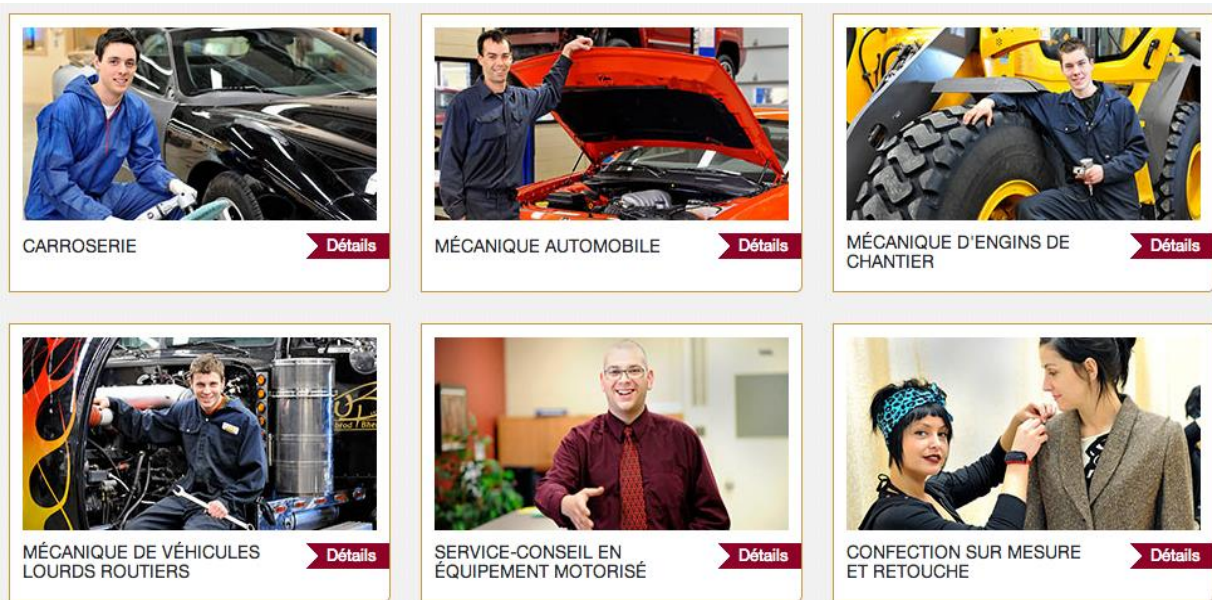
2.1. La préparation et insertion professionnelle

La sécurité financière et économique des femmes passe principalement par l'emploi, c'est pourquoi plusieurs ressources sont consacrées à la préparation professionnelle, que ce soit par des formations d'ordre professionnel, technique ou universitaire, que par des services d'orientation, d'exploration des métiers et professions ou de soutien à la recherche d'emploi. Il ne sera pas ici question de dresser la liste complète des

programmes de formation des différentes institutions d'enseignement, mais plutôt d'explorer les différents services offerts aux femmes en recherche d'emploi, en orientation et en réorientation. Ces services et les organismes qui les dispensent sont tous aussi variés que les besoins de celles qui les fréquentent. Les ressources les plus importantes seront présentées ici, soit les institutions scolaires, les services d'orientation, les organismes communautaires offrant un soutien dans la préparation à l'emploi, et les événements ponctuels.

Dans un premier temps, il existe dans la région de la Capitale-Nationale un grand nombre de formations professionnelles, techniques et universitaires menant à l'emploi, principalement dans la ville de Québec. Par contre, même si les filles ont beaucoup de choix, elles choisissent rarement les carrières scientifiques et de génie, des secteurs où la rémunération est plus élevée, comme le montre la première section de ce rapport. Les institutions d'enseignement postsecondaire ne ménagent pas leurs efforts afin de faire la promotion de leurs différents programmes, mais les différentes publicités des programmes nous laissent croire que les institutions scolaires s'interrogent insuffisamment sur l'absence de filles (ou de garçons) dans certains programmes et tentent peu de pallier cette situation en faisant leur promotion auprès de ces nouvelles clientèles.

Dans la formation professionnelle, les femmes sont moins présentes que les hommes. Nous savons que les programmes majoritairement féminins mènent à des emplois mal rémunérés en comparaison à ceux traditionnellement occupés par les hommes et que les femmes continuent de choisir massivement des secteurs de formation traditionnellement associés à leur sexe. Évidemment, tous les programmes d'études sont mixtes, mais les centres de formation professionnelle ne font pas nécessairement la promotion des métiers non traditionnels auprès des filles. Sur leurs sites Web, par exemple, on remarque parfois des photos d'élèves des deux sexes, mais il s'agit d'une situation plutôt rare. De manière générale, on illustre les métiers à prédominance masculine par un étudiant, et les métiers à prédominance féminine par une étudiante.



Capture d'écran prise sur le site web du [Centre de formation professionnelle Wilbrod-Bherer](#)

Cet exemple est d'autant plus frappant que cinq des six programmes offerts par ce centre de formation, tous en lien avec la mécanique automobile, sont illustrés par des photos d'étudiants, et la seule photo avec une étudiante représente le programme de confection sur mesure et retouche de vêtements. Une meilleure représentation des deux sexes dans le matériel visant à faire la promotion des différentes formations pourrait rendre visible la mixité dans les programmes offerts et ainsi contribuer à la diversification de la population étudiante.

Dans la région de la Capitale-Nationale, les centres de formation professionnelle, tout comme la plupart des établissements d'enseignement postsecondaire, sont situés principalement dans la ville de Québec. On en compte cependant dans les municipalités de L'Ancienne-Lorette, de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, de Donnacona, de Saint-Raymond, de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie. Les formations offertes dans ces centres sont toutefois moins diversifiées que dans l'ensemble des centres situés à Québec.

En ce qui concerne la formation secondaire, il est intéressant de mentionner l'école secondaire Boudreau, de la Commission scolaire de la Capitale, qui accueille des personnes de 16 ans et plus désirant poursuivre leurs études dans les services éducatifs des jeunes, en vue de l'obtention de leur diplôme d'études secondaires, plutôt que dans le secteur de l'éducation aux adultes. Avec un enseignement magistral et un suivi plus personnalisé, par comparaison aux autres centres d'éducation aux adultes dans la

région, on permet aux élèves d'adapter leur horaire à leurs besoins, en prenant en compte leurs responsabilités familiales et leurs besoins matériels et financiers. Il s'agit ici de tout mettre en oeuvre pour permettre à l'élève de réaliser ses objectifs. De telles mesures ne peuvent qu'être facilitantes pour les jeunes femmes qui désirent poursuivre leurs études après avoir eu un enfant, par exemple⁸⁷.

Il est à noter qu'un service de formation à distance de niveau secondaire est offert aux personnes de 16 ans et plus en partenariat entre la Commission scolaire des Premières-Seigneuries et la Commission scolaire des Découvreurs. Le service vise principalement les personnes dont l'horaire ne permet pas de suivre une formation sur les heures régulières, en raison de leur situation familiale ou de leur emploi. Lors des études, un tuteur est disponible par courriel ou par téléphone. L'inscription à la formation doit toutefois se faire sur place à L'Ancienne-Lorette.

Les ressources en orientation professionnelle, de leur côté, guident les individus dans leur choix de carrière, en les amenant à mieux se connaître, en leur faisant découvrir différentes formations et en les conseillant dans la recherche d'emploi. Des services sont offerts dans la plupart des institutions d'enseignement. Les filles et les garçons de 16 à 35 ans peuvent aussi avoir recours aux services offerts par les Carrefours jeunesse-emploi (CJE). Les CJE sont présents dans l'ensemble des régions du Québec et offrent des services de conseils et d'accompagnement dans les démarches de recherche et d'intégration en emploi. Ils offrent aussi un soutien à l'entrepreneuriat. Dans la région de Québec, on trouve sept CJE⁸⁸.

Les CJE développent également des projets ponctuels, mais, dans la région de la Capitale-Nationale, aucun projet présenté sur les sites internet ne s'adresse aux filles plus spécifiquement, à l'exception du CJE de Portneuf et de son projet *Choisis-toi un avenir*.

⁸⁷ Voir le témoignage d'une élève de l'école Boudreau :

http://www.radio-canada.ca/regions/quebec/dossiers/detail.asp?Pk_Dossiers_regionaux=617.

⁸⁸ CJE de la Capitale-Nationale, CJE Charlesbourg-Chauveau, CJE Charlevoix / Côte-de-Beaupré, CJE Chauveau, CJE Montmorency, CJE Portneuf et CJE Sainte-Foy.

Le site Choisis-toi un avenir

Ce site est une initiative du CJE Portneuf, dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Entente spécifique sur la condition féminine dans la région de la Capitale-Nationale.

Sur ce site au visuel attrayant et interactif, les jeunes sont invités à répondre à des questions dans le but de mieux se connaître, d'explorer de nouvelles formations et de nouveaux secteurs d'emploi, mais aussi d'être sensibilisés aux inégalités vécues par les femmes sur le marché du travail, notamment la concentration dans des métiers à prédominance féminine, la dévalorisation du travail des femmes, les iniquités dans les salaires, les stéréotypes et l'impact de la socialisation, le tout, dans une perspective à la fois historique et ancrée dans des statistiques récentes.

Bien que les ressources s'adressant à la fois aux hommes et aux femmes soient essentielles, puisqu'elles permettent de rassembler les ressources sous un même toit et qu'elles sont facilement accessibles, on peut se demander si les différentes ressources mixtes permettent vraiment de remettre en question les stéréotypes sexuels liés à l'emploi. La quasi-absence de programmes spécifiques aux besoins des filles ne permet pas de savoir si les professionnels de l'orientation incitent les jeunes filles à explorer des carrières à prédominance masculine ou si, au contraire, ils ne contribuent pas à les renforcer, en tentant de placer rapidement les filles dans des milieux scolaires ou professionnels où elles sont déjà surreprésentées. Nous devons compter sur la formation continue de ces professionnels, de même que leur concertation avec différents acteurs scolaires, communautaires et scientifiques de la région. Le projet *Choisis-toi un avenir*, du CJE Portneuf, réalisé dans le cadre de l'Entente spécifique sur la condition féminine dans la région de la Capitale-Nationale, est un bon exemple d'une action visant un public mixte, mais qui prend en compte la rareté des femmes dans certains domaines et qui vise à faire changer les choses.

Dans le monde de l'orientation, peu de services sont gratuits. En plus des CJE et des services offerts par les institutions d'enseignement à la communauté étudiante, de rares organismes communautaires offrent des services gratuits, dont le Centre Étape, situé à Québec.

Le Centre Étape est un organisme à but non lucratif qui travaille directement à l'amélioration des conditions socio-économiques des femmes. Par des services d'orientation et d'aide à l'emploi, il vise entre autres à diversifier les choix professionnels des femmes.

En amenant les femmes qui participent aux formations du Centre Étape à mieux se connaître, tout en leur faisant découvrir une multitude de métiers, cet organisme permet à des femmes avec peu de scolarité, mère de famille monoparentale, ayant peu d'expérience dans le domaine d'emploi convoité ou ayant des difficultés à trouver ou maintenir un emploi, d'intégrer le marché du travail ou une formation et ainsi améliorer leur situation socio-économique.

De plus, le Centre Étape a publié quelques guides sur les femmes en emploi, dont un guide de survie destiné aux filles du secondaire afin de favoriser la diversification des choix professionnels. Dans un premier temps, ce guide invite à l'exploration de soi et, dans un deuxième temps, à l'exploration des professions et du marché du travail, en particulier les professions où on retrouve peu de femmes.

Pour l'année 2012-2013, le Centre Étape a reçu 273 participantes dans son service d'aide à l'emploi et d'orientation. De plus, 104 femmes qui ont fréquenté le centre se sont trouvé un emploi et 56 ont fait un retour aux études⁸⁹.

Différents organismes communautaires de la région offrent aussi un accompagnement vers l'emploi dans une approche un peu plus générale, ou encore un accompagnement vers les ressources offertes par les institutions d'enseignement et les services d'orientation. Les centres de femmes, par exemple, ont l'avantage d'être à proximité de populations qui pourraient avoir besoin d'un soutien pour retourner sur le marché du travail ou pour procéder à un retour aux études. Ayant une approche plus globale, les centres de femmes peuvent accueillir chaque personne en tenant compte de l'ensemble de ses besoins et en l'aidant à cibler les démarches à entreprendre et les ressources les plus susceptibles de les aider.

⁸⁹ Centre Étape. *Rapport annuel 2012-2013*.

Le programme Étinc'elle de la YWCA Québec s'adresse aux femmes qui sont sans emploi depuis une longue période, qui se sentent dépendantes financièrement, sans statut social, sans reconnaissance des autres et qui ont tendance à s'isoler. Ce programme se veut complémentaire à d'autres ressources d'aide à l'emploi et mise sur un groupe de marraines femmes d'affaires afin d'améliorer l'estime de soi et l'ouverture aux autres des participantes. Les jeunes femmes vivant de l'aide sociale depuis quelques années ou étant demeurées quelques années à la maison avec leurs enfants sont susceptibles de trouver une aide intéressante dans cette ressource.

De plus, les formations Leaders et décisionnelles, toujours à la YWCA Québec, s'adressent à des femmes de tous âges et visent à développer chez leurs participantes les connaissances et les compétences de base pour joindre un conseil d'administration.

En 2012-2013, une centaine de femmes ont participé à ces deux programmes.

S'adressant de façon générale à une clientèle de femmes adultes, ces deux derniers programmes ne répondent peut-être pas tout à fait aux besoins et aux attentes des jeunes femmes qui diffèrent en certains points de ceux des femmes plus âgées qui sont plus nombreuses dans les centres de femmes, par exemple. La diversité des ressources offertes aux femmes de tous âges est essentielle afin que chacune d'entre elles trouve le service qui lui convient.

Enfin, certaines initiatives visant la préparation professionnelle des jeunes femmes prennent la forme d'événements ponctuels. Ils sont parfois organisés à l'initiative d'un seul organisme, mais peuvent aussi être menés par une coalition d'individus ou d'organismes qui travaillent ensemble à la mise en oeuvre de projets rassembleurs. Dans cette formule, on se consacre surtout à l'exploration de métiers et professions. Certaines de ces initiatives sont consacrées aux filles et ont pour but à long terme de les inciter à envisager une carrière dans un domaine d'avenir, mais rarement choisi par les femmes.

Dans le but d'inciter les filles à s'inscrire dans des programmes d'études menant à des métiers à prédominance masculine⁹⁰, le ministère de l'Éducation supérieure, Recherche, Science et Technologie (MESRT) organise deux concours à l'échelle nationale, dont un a un volet régional. Ces derniers visent à saluer l'excellence des filles qui choisissent d'entreprendre des études dans des domaines peu populaires chez les femmes.

Chapeau, les filles! s'adresse aux filles inscrites à temps plein dans un programme admissible de formation professionnelle ou technique. Le concours compte un volet régional et un volet national.

Excelle Science s'adresse aux filles inscrites à temps plein au baccalauréat dans l'une ou l'autre des disciplines des sciences pures ou appliquées retenues pour le concours.

De nombreux prix en argent de même que des stages professionnels sont offerts aux lauréates de ces concours.

Dans le cadre de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat, des carrefours jeunesse-emploi de la région, la CEDEC et le Centre filles de la YWCA Québec organisent depuis quelques années la journée **Glambition**. Une fois par année, près d'une centaine de filles âgées entre 12 à 15 ans sont invitées à rencontrer des entrepreneures oeuvrant dans différents domaines. Les filles participent à des ateliers sur la communication et le dépassement de soi, de même que sur la culture entrepreneuriale. Étant donné que les femmes sont moins nombreuses à devenir cheffes d'entreprise ou à se lancer en affaire, Glambition est l'occasion pour les participantes de rencontrer des modèles positifs et peut-être de s'imaginer elles-mêmes entrepreneures.

⁹⁰ Un programme d'études est admissible lorsque les professions ou les métiers correspondants, classés selon le Code national des professions (CNP), ont un taux de féminité inférieur à 34 %.

Les filles et les sciences, un duo électrisant est une journée d'activités scientifiques destinées aux filles de 2^e et 3^e secondaire et organisée par différentes femmes oeuvrant dans des entreprises privées et des institutions d'enseignement et de recherche, dont l'Université Laval. Les femmes étant peu nombreuses dans les études postsecondaires en science, cette journée est l'occasion de démystifier les carrières scientifiques et d'entrer en contact avec des modèles féminins positifs qui ont réussi dans cette voie. Tout comme pour Glambition, les filles participent à différents ateliers donnés par des entreprises et institutions d'enseignement dans le but de découvrir différentes voies et disciplines scientifiques. Des journées *Les filles et les sciences* sont aussi organisées à Montréal, à Rimouski et à Sherbrooke. La prochaine édition à Québec aura lieu le 15 février 2014, sur le campus de l'Université Laval.

Ainsi, les jeunes filles peuvent bénéficier de services variés en ce qui concerne leur préparation professionnelle. Elles peuvent suivre des formations dans différents secteurs d'activité. Pour s'y retrouver parmi toutes les avenues possibles, elles peuvent bénéficier de services d'orientation et d'accompagnement vers l'emploi. Bien que quelques initiatives, telles que présentées ci-haut, permettent de remettre en question les idées reçues sur les emplois occupés par les femmes et par les hommes, plusieurs services visent un public mixte considéré comme neutre. De plus, puisque les garçons sont un peu plus nombreux que les filles à quitter l'école secondaire avant d'avoir obtenu un diplôme, on peut penser que les programmes visant le retour à l'école ne tiennent pas nécessairement compte des situations particulières vécues par les décrocheuses (le fait d'être une mère de famille monoparentale, par exemple). La forte concentration de femmes dans un nombre restreint de métiers ne pourra être changée que si, tout d'abord, le personnel des différents organismes est conscient des inégalités vécues par les femmes sur le marché du travail, mais également dans l'espace privé (familial, parental et conjugal) et, ensuite, que s'il développe des outils et des méthodes d'intervention qui visent à transformer ces inégalités.

2.2. Préparation et soutien à la parentalité

Les ressources, services et programmes offerts en matière de préparation et de soutien à la parentalité s'organisent particulièrement au sein des institutions scolaires ainsi

qu'au sein des organismes communautaires, en collaboration avec le réseau de la santé et des services sociaux. Notons que plusieurs des ressources énumérées ci-dessous ne visent pas les jeunes femmes de 15 à 25 ans en particulier, mais peuvent avoir tout de même un impact sur leur réussite et leur sécurité économique. Notons d'emblée qu'il existe des ressources et des services de soutien aux familles et aux parents, mais qu'il n'en existe pas qui préparent les jeunes à la parentalité égalitaire, informant les filles en amont de ce qui se passe en général lors de l'arrivée des enfants, tant en termes professionnels qu'en terme de division du travail domestique et parental.

Un aspect important du soutien à la parentalité se fait par l'aide en termes de conciliation étude, famille et travail. Certains services sont offerts à l'égard des parents-étudiants dans la plupart des institutions scolaires. Mentionnons que plusieurs établissements, tant de formation professionnelle, collégiale et universitaire, offrent des services de garderie. Ces services priorisent généralement les enfants du personnel et des étudiants et des étudiantes des dits établissements. L'adéquation entre l'offre et la demande reste tout de même difficile. Par exemple, en 2010, le temps d'attente pour obtenir une place en garderie subventionnée sur le campus de l'Université Laval était en moyenne de 3 ans⁹¹.

Au niveau collégial, ces services sont offerts par le volet *vie étudiante* de l'institution (cégep de [Ste-Foy](#)) ou par des comités de parents-étudiants se mobilisant sur certains enjeux (cégeps [Limoilou](#) et [Garneau](#)). Les principaux services offerts sont une aide pour modifier l'horaire en fonction des responsabilités parentales, un encadrement de la part des intervenants du cégep et du soutien financier (notamment pour le gardiennage). Les comités de parents-étudiants organisent également différentes activités familiales visant à briser l'isolement des parents aux études. Au cégep Limoilou, plus particulièrement, un service de gardiennage gratuit et à domicile est organisé et financé par le collège, permettant aux parents-étudiants de disposer de 20 heures de gardiennage par session.

En ce qui a trait au milieu universitaire, un groupe de parents-étudiants réunis au sein de l'[Association de parents étudiants ou travaillant à l'Université Laval](#) (APETUL) offre aux parents et futurs parents des lieux d'échange et d'entraide ainsi que des informations et ressources afin de concilier étude, travail et vie familiale. De plus, à la suite d'une mobilisation soutenue de l'association, une halte-garderie devrait ouvrir ses

⁹¹ Claudie Côté-Chabot, « CPE sur le campus - 3 ans d'attente », *L'Exemplaire*, 6 octobre 2010, p. 1.

portes sous peu. Cette halte-garderie se distinguera des services de garderie⁹² déjà offerts sur le campus dans la mesure où elle pourra accueillir une cinquantaine d'enfants de six mois à douze ans, pour un maximum de six périodes de quatre heures par enfant et par semaine.

Plusieurs organismes communautaires locaux offrent également des activités et des ateliers aux parents visant tant l'entraide que la formation des habiletés parentales. D'une part, les Maisons de la famille de la région offrent des services d'écoute téléphonique et de références aux organismes locaux, des conférences et des ateliers de formation personnelle à l'endroit des parents ainsi que des activités familiales. La Maison de la famille de Charlesbourg organise également des activités de cuisine collective et des ateliers de purée de bébé en collaboration avec le CLSC La Source. L'organisme Re-Fa-Vie (Ressources familiales la vieille caserne de Montmorency) aide pour sa part les familles à faible revenu du secteur Montmorency. En plus de contribuer à briser l'isolement, l'organisme soutient le développement des compétences parentales en offrant un service d'information et référence ainsi qu'en organisant des activités destinées aux parents et aux enfants d'âge préscolaire. Du côté du Lac-St-Charles, le R.A.F.A.L. (Regroupement Actions Familles à Lac-St-Charles) organise des activités de type cafés-rencontres permettant aux familles du milieu de partager leur réalité ainsi que des activités pour les enfants, accordant des répit pour les parents. Dans la même veine, le Centre famille Haute-Ville propose un lieu de rencontre et d'échange pour les parents et leurs enfants où sont organisés des cafés-discussions, des activités ludiques parents-enfants ainsi que des répit pour les parents. Ces derniers mettent également à la disposition de leurs membres une joujouthèque ainsi qu'un centre de documentation.

Le groupe Les Relevailles, de son côté, s'est donné pour mission d'accompagner et soutenir les nouveaux parents dans leur adaptation à leur nouveau rôle, du début de la grossesse jusqu'à la cinquième année de l'enfant. Misant particulièrement sur l'aide aux mères, le groupe prépare des cafés-rencontres réunissant parents, enfants et futurs parents, un groupe d'entraide sur la dépression post-partum et d'autres activités tant sportives que de soin des enfants. L'organisme Évasion St-Pie X oeuvre également pour aider les parents en organisant des répit pour les familles avec enfants de 0 à 5 ans, ainsi qu'en présentant des ateliers sur la santé et l'alimentation des enfants.

⁹² L'Université Laval compte également deux CPE offert aux étudiant.e.s et employé.e.s de l'Université Laval comptant un total de 181 places.

Dans la région de Charlevoix, le Centre des femmes de Charlevoix offre du soutien aux parents à travers son groupe *Agir ensemble pour nos enfants*. En plus de mettre à la disposition des parents des services d'écoute d'une intervenante, un centre de documentation et services de prêt de meubles sécuritaires et d'articles pour les bébés, ce dernier offre des formations sur les compétences parentales et l'alimentation des bébés, ainsi que des ateliers de stimulation et d'éveil à la lecture et l'écriture pour les enfants d'âge préscolaire. Le Centre rend notamment disponibles des trousseaux d'informations concernant la conciliation travail-famille pour les femmes de la région.

Se préoccupant des populations autochtones hors réserve, le Centre d'amitié autochtone de Québec prend en charge le Programme d'action communautaire pour les enfants « À l'Unisson ». Offrant un volet de services psychoéducatifs à l'attention des enfants autochtones présentant des troubles de comportement ou des difficultés d'apprentissage, un second volet soutient quant à lui les parents dans l'acquisition ou le maintien des compétences parentales. Le Centre accueille également la garderie Auassiss – Petit enfant, priorisant les enfants autochtones et pouvant recevoir 30 enfants de cinq ans et moins.

Combinant une approche de lutte à la pauvreté et le soutien aux futures mères, le programme OLO (oeuf – lait – orange) est mis à oeuvre à l'échelle de la province par des partenariats avec les Centres de santé et services sociaux, notamment ceux de Québec-Nord et de la Vieille-Capitale. Il s'agit d'une démarche de sensibilisation à l'introduction de saines habitudes alimentaires chez les nouvelles familles ayant cours du début de la grossesse jusqu'aux deux premières années de vie de l'enfant. Le programme s'appuie sur un volet d'apprentissage, en faisant la promotion de ressources telles que des recettes simples ou des outils de planification des repas, mais également sur la distribution aux futures mères de coupons échangeables contre des oeufs, du lait et du jus d'orange à travers les services de périnatalité.

Les programmes et organismes présentés plus haut visent les familles de façon plus générale, et non particulièrement la catégorie des jeunes femmes de 15 à 25 ans. La Maison Dauphine, quant à elle, offre des services aux jeunes des deux sexes 12 à 24 ans. La Maison Dauphine dispense des services de première nécessité (nourriture, soins de santé et hygiène et relation d'aide) aux jeunes afin de prévenir l'itinérance. En termes de soutien à la parentalité, l'organisme a mis en place le programme *Babyboom, Santé et Sexualité* s'adressant aux jeunes parents, ou ceux en voie de le devenir. Visant à la fois l'acquisition de compétences parentales et le bien-être des enfants, le programme

propose du soutien téléphonique, des suivis individuels, notamment à domicile, des activités de groupe, le prêt d'équipement et le don de matériel.

Service *Babyboom*

Un pan important du service *Babyboom* est d'accompagner les futurs parents dans le réseau de la santé et de les référer aux organismes pouvant leur apporter un support. En effet, une partie importante du travail du personnel intervenant est d'aider les familles à se créer un réseau de soutien, notamment à travers les organismes et services sociaux offerts. Un suivi psychosocial est offert pour les jeunes de la prise de décision relativement à la grossesse à après l'accouchement. Le service *Babyboom* organise également des activités festives afin de répondre aux besoins de socialisation des familles : activité de Noël, grand bazar, activité à la cabane à sucre.

Finalement, ayant pignon sur rue à Limoilou, le centre communautaire et résidentiel Mères et monde est le seul destiné spécifiquement à l'amélioration des conditions de vie des mères de 16 à 30 ans et de leurs enfants par le soutien à l'intégration sociale, scolaire et professionnelle. Le travail de cet organisme se décline en plusieurs aspects. D'une part, la formation Projet de vie permet aux jeunes mères – qu'elles soient sans emploi, peu scolarisées ou sans expérience professionnelle – d'amorcer une démarche de réinsertion scolaire ou professionnelle. Conjointement à cette formation, les participantes peuvent bénéficier de mise à jour dans certaines matières de base, d'un processus complet d'orientation et de prendre part à des ateliers de formation personnelle. D'autre part, Mères et monde, comme centre résidentiel, offre 23 logements abordables aux mères de 30 ans et moins en situation de pauvreté ou souhaitant s'engager dans un processus de réinsertion scolaire ou professionnelle. Finalement, l'organisme se pose également comme un lieu de rencontres et d'échange pour toutes les mères de 16 à 30 ans et leurs enfants de la région. En plus d'activités ludiques et sociales visant à briser l'isolement de ces femmes, des formations aux thématiques variées, de la prévention de la dépression aux premiers soins, y sont organisées.

Centre communautaire et résidentiel Mères et monde

En plus d'offrir des logements abordables, de la formation et différentes activités communautaires, le centre Mères et monde est caractérisé par une approche mettant la démocratie au cœur de la vie de l'organisme. Les membres sont invitées à s'impliquer dans la gestion de l'organisme. En quelques mots, la gestion participative favorise :

- l'implication des jeunes mères dans les réflexions et décisions concernant le fonctionnement de l'organisme;
- l'égalité et l'échange de savoirs entre l'équipe de travail et les membres;
- le processus de prise en charge individuelle et collective, l'autonomie et la responsabilisation;
- l'acquisition d'outils et de moyens permettant de reprendre du pouvoir et de se réaliser dans les différentes sphères de sa vie.

En somme, plusieurs services et références sont disponibles pour les familles de la région de Québec. Ces services s'articulent principalement autour du soutien ponctuel aux parents, de la formation des compétences parentales et l'organisation d'activités sociales permettant de créer des réseaux d'entraide. Toutefois, peu de services visent particulièrement l'aide aux jeunes femmes, à l'exception de l'organisme Mères et monde. Nous ne savons pas, de plus, si ces organismes soutiennent le partage égalitaire du travail parental et domestique ou défendent une approche uniquement centrée sur les mères comme premières responsables des enfants. Le manque général de diffusion des savoirs féministes sur la parentalité égalitaire permet toutefois de croire que la grande majorité de ces services n'affrontent pas directement le problème des inégalités de sexe.

Notons, enfin, que le Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix), la Chaire Claire-Bonenfant – Femmes, Savoirs et Sociétés de l'Université Laval et la YWCA-Québec, en collaboration avec le Forum Jeunesse de la Capitale-Nationale, ont mis sur pied en 2012 un concours pour les jeunes étudiants et étudiantes des cégeps de la région pour les amener à réfléchir sur l'égalité entre les sexes : *L'égalité, à ton tour de la créer*. Ce type de projet en concertation mériterait d'être renouvelé pour initier les jeunes adultes aux enjeux complexes de

l'égalité entre les sexes. Le Forum Jeunesse, qui dispose de bonnes enveloppes budgétaires spécifiquement destinées à la jeunesse, pourrait développer des projets spécifiquement destinés aux jeunes femmes et aux filles pour les soutenir plus directement dans leur chemin vers l'égalité.

2.3. Autres services

Si les ressources et services en matière de préparation professionnelle et de soutien et préparation à la parentalité sont centraux à la réussite économique des jeunes femmes, mentionnons que celles-ci peuvent également bénéficier d'un ensemble de services de première ligne⁹³ et de formation personnelle qui vont agir en amont de leur sécurité économique. À l'instar des services décrits plus hauts, la plupart s'adressent à une clientèle beaucoup plus large que les seules jeunes femmes de 15 à 25 ans.

2.3.1 Services de première ligne

Les services de première ligne s'articulent autour de la lutte à la pauvreté et de l'aide aux personnes en situation d'urgence. Parmi ces services, on retrouve l'hébergement d'urgence, l'offre de logement social et l'aide au logement. S'adressant à une clientèle plus jeune, le [Centre Jacques-Cartier](#) offre des unités d'habitation subventionnées aux jeunes de 18 à 29 ans et le Centre Multi-Services Le Complice fournit une aide personnalisée aux jeunes dans la recherche d'un logement. Pour les jeunes de 12 à 17 ans, des ressources en termes d'hébergement d'urgence sont disponibles notamment au [Squat Basse-Ville](#) et à la [Maison Richelieu](#) (pour les jeunes filles uniquement). Du côté de la [YWCA Québec](#), sont mises à la disposition des femmes dans le besoin des ressources d'hébergement à plus ou moins court terme. Dans la même veine, la Maison pour femmes immigrantes, venant en aide aux femmes immigrantes victimes de violence conjugale offre, comme l'ensemble des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale de la région, des services d'aide à la recherche d'un logement à leur clientèle.

⁹³ L'expression "services de première ligne" est utilisée pour désigner les services répondant aux besoins immédiats des personnes, que ce soit en matière d'alimentation, d'hébergement, etc.

La Grande Marelle

Le programme la Grande Marelle de la YWCA Québec vise à la prévention de l'itinérance et à la réinsertion sociale chez les femmes itinérantes, ou à risque de le devenir. Il s'agit d'un programme de 3 à 18 mois fournissant de l'hébergement et le suivi d'une intervenante. Outre les rencontres hebdomadaires avec l'intervenante, des activités sont organisées telles que des cuisines collectives, des rencontres d'organismes ou autres activités collectives.

Situé dans le quartier Saint-Roch, le Projet Intervention Prostitution Québec (PIPQ) vient en aide aux femmes, aux filles et aux garçons en lien avec la dynamique prostitutionnelle. L'organisme fait de l'intervention, notamment par le travail de rue, et vise l'amélioration des conditions de vie individuelle et collective de leur clientèle. Le PIPQ est aussi un milieu de vie où sa clientèle peut trouver accompagnement, dépannage alimentaire, soins médicaux et intervention en toxicomanie. En plus du volet intervention, le PIPQ visite les écoles primaires et secondaires de Québec afin de prévenir la prostitution juvénile.

En ce qui a trait à l'aide alimentaire, des banques et comptoirs sont rendus disponibles par plusieurs organismes. Plusieurs centres de femmes misent plutôt sur les cuisines collectives afin d'offrir des repas à des sommes modiques en conservant l'objectif d'améliorer l'autonomie économique des femmes. D'autres organismes, tels que le Centre Jacques-Cartier, l'organisme Re-Fa-Vie ou le Centre Monseigneur-Marcoux organisent des activités de la sorte.

Finalement, plusieurs des organismes, qu'ils se destinent plus particulièrement aux familles, aux femmes ou aux jeunes ont mis en place des services de soutien ponctuel, téléphoniques ou avec des intervenant.e.s, notamment en matière de santé mentale et de violence, mais ces services ne sont pas détaillés dans ce rapport puisqu'ils sont nombreux et s'attaquent à des problématiques très spécifiques.

2.3.2 Formation personnelle

L'expression « formation personnelle » renvoie aux différentes formations sur des aspects aussi diversifiés que l'estime de soi, la persévérance, la lutte à la violence ou la santé sexuelle. À l'instar des services de première ligne, l'accès à de telles ressources doit être considéré dans une vision plus globale de l'atteinte de l'autonomie économique des jeunes femmes.

Visant une clientèle de 12 à 25 ans, l'organisme Entraide jeunesse Québec a pour objectif de mettre en oeuvre des activités de soutien et de prévention permettant d'accroître l'autonomie des jeunes. Parmi celles-ci, notons la mise en place de groupes d'entraide non mixtes (Cactus pour les jeunes hommes et Équinoxe pour les jeunes femmes) pour les 14 à 20 ans visant à travailler sur les problèmes d'impulsivité et d'agressivité. Similairement, sur la question de la violence, le programme ViRAJ vise à la prévention de la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes par la présentation de pièce de théâtre d'intervention, suivie de discussions animées par des intervenants et intervenantes.

Destiné aux jeunes des communautés culturelles, et plus particulièrement les filles issues de ces communautés, le programme *Confiance sans limites*, responsabilité du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et mis en oeuvre conjointement avec le Secrétariat à la Condition féminine et le réseau de la santé et des services sociaux, propose d'utiliser le théâtre d'intervention et la discussion afin de favoriser une saine estime de soi. Quoique le programme ait porté une attention particulière à la région de Montréal, une tournée a également été organisée à l'échelle du Québec.

Se spécialisant dans l'éducation sexuelle et la santé reproductive, les organismes Sexplique et SOS Grossesse offrent différents services d'éducation, d'écoute et d'accompagnement aux adolescentes et aux adultes. Tous les deux situés à Québec, ils se déplacent dans différents milieux afin d'offrir des ateliers et des conférences à des jeunes et aux personnes qui interviennent auprès d'eux.

Divers organismes ont mis en place des ressources ciblant plus particulièrement les jeunes femmes. Du côté du Centre des femmes de Charlevoix, on offre des activités d'éducation sexuelle aux filles et jeunes femmes, ayant pour thème tant l'hypersexualisation que les saines habitudes sexuelles. À Québec, le Centre filles de la YWCA offre un pan entier de ressources et activités pour les jeunes filles visant à

développer l'estime de soi, le leadership et l'adoption de saines habitudes de vie, notamment via ses services du Centre fille mobile et ses cours Filles créatives.

Concernant les femmes en général, plusieurs formations aux thématiques variées sont offertes par les centres de femmes de la région (Centre des femmes de Charlevoix, Centre Femmes aux plurielles, Centre Femmes d'aujourd'hui, Centre des femmes de la Basse-ville, Centre Femmes aux trois A, etc.), notamment sur la connaissance et l'affirmation de soi, sur les étapes de la rupture, le contrôle, l'estime de soi, les habiletés relationnelles, l'image corporelle et les troubles alimentaires, etc. En plus de traiter de ces thèmes, le Centre des femmes de la Basse-Ville organise également des formations notamment sur l'art-thérapie et la musicothérapie.

Ces ressources et services jouent un rôle dans la capacité des filles et des femmes à faire des choix éclairés, à reconnaître et à combattre les inégalités qu'elles vivent dans leurs vies personnelle et professionnelle. Ils sont donc à envisager comme complémentaires aux ressources proprement destinées à la préparation professionnelle et parentale. Une recherche de la Chaire Claire-Bonenfant – Femmes, Savoirs et Sociétés de l'Université Laval sur l'employabilité des femmes de 35 ans et plus dans la région de Portneuf⁹⁴ a d'ailleurs montré que les programmes d'employabilité visant cette population devaient être accompagnés de formations personnelles, car les femmes avaient souvent besoin de reconstruire une confiance en elles perdue avant de se remettre sur le chemin de l'emploi.

Conclusion

En somme, les filles de moins de 25 ans de la région de la Capitale-Nationale peuvent bénéficier de services variés visant à améliorer leur réussite et leur situation économique. En ce qui concerne la préparation professionnelle, les jeunes femmes peuvent obtenir du soutien pour le choix de leur domaine de formation, le retour aux études ou sur le marché du travail, la recherche et la préparation à l'emploi. De plus, des

⁹⁴ Marie-Christine Dubois et Hélène Lee-Gosselin, *Les femmes de 35 et plus et les programmes d'employabilité dans Charlevoix*, Chaire Claire-Bonenfant – Femmes, Savoirs et Sociétés, Université Laval. Disponible à l'url suivant :

http://www.fss.ulaval.ca/cms_recherche/upload/claire_bon/fichiers/rapport_les_femmes_35_ans_et_plus_version_corrige_22_fevrier_2011.pdf.

initiatives ponctuelles font la promotion des carrières à prédominance masculine afin d'inciter davantage de filles à explorer ces avenues. Quant à la préparation et le soutien à la parentalité, plusieurs institutions d'enseignement ont des mesures de conciliation travail-famille-étude. D'autres organismes offrent du soutien, de l'entraide et de la formation aux habiletés parentales. Des services de première ligne, qui répondent principalement à des besoins urgents en hébergement et en alimentation, et des services de formation personnelle plus globale sont disponibles pour les jeunes femmes.

L'accès à ces services n'est toutefois pas le même pour toutes les filles de la région. Une majorité des ressources recensées se trouvent dans la ville de Québec. Il est donc possible que certains services soient peu ou pas accessibles pour les filles de Portneuf, de Charlevoix, de la Côte-de-Beaupré ou de l'Île d'Orléans. De plus, plusieurs des ressources identifiées sont dispensées par des organismes communautaires, dont les ressources sont souvent limitées.

Notons également que les services destinés aux jeunes sont le plus souvent mixtes et n'ont pas pour objectif de lutter contre les inégalités économiques entre les hommes et les femmes. On peut penser que certains d'entre eux, au contraire, renforcent des pratiques contribuant à reproduire ces inégalités. Quelques initiatives régionales, par exemple le site Internet *Choisis toi un avenir* du CJE de Portneuf, s'adressent aux deux sexes tout en contribuant à déconstruire les stéréotypes.

Finalement, la prise en compte du lien entre le travail domestique inégalement partagé et le travail professionnel ségrégué dans la reproduction des inégalités économiques entre les sexes est à peu près absente des ressources recensées, qu'elles concernent l'orientation ou l'insertion professionnelle ou les services à la parentalité et aux familles.

À retenir :

- Les services en lien avec la préparation professionnelle permettent aux jeunes femmes de se trouver un emploi. Elles peuvent suivre des formations dans différents secteurs d'activité. Pour s'y retrouver parmi toutes les avenues possibles, elles peuvent bénéficier de services d'orientation et d'accompagnement vers l'emploi. Cependant, la plupart de ces ressources sont mixtes.
- Les services de préparation et de soutien à la parentalité s'articulent principalement autour du soutien ponctuel aux parents, de la formation des compétences parentales et l'organisation d'activités sociales permettant de créer des réseaux d'entraide. Peu de services visent particulièrement l'aide aux jeunes femmes, à l'exception de l'organisme Mères et monde. La dimension de la prise en charge égalitaire des enfants est souvent absente des services existants.
- Une série de services et ressources, destinée à un public large, est disponible pour les jeunes femmes en ce qui a trait au soutien ponctuel, notamment dans la lutte à la pauvreté.
- Plusieurs organismes, particulièrement les ressources destinées aux jeunes et celles destinées aux femmes, offrent des formations ou groupes d'entraide dont les thématiques peuvent contribuer à une approche plus globale de la réussite économique.
- La prise en compte du lien entre le travail domestique inégalement partagé et le travail professionnel ségrégué dans la reproduction des inégalités économiques entre les sexes est à peu près absente des ressources recensées, qu'elles concernent l'orientation ou l'insertion professionnelle ou les services à la parentalité et aux familles.

Section 3

Projets innovants extérieurs à la région de la Capitale-Nationale et concernant la sécurité économique des filles et des jeunes femmes

Dans cette partie sont répertoriés des projets développés dans les autres régions du Québec qui contribuent à la sécurité économique des filles et des jeunes femmes. Les services de première ligne ne sont pas inclus dans ce repérage. L'objectif de cette partie est de documenter des pratiques novatrices et couronnées de succès à l'extérieur de la région concernée afin de s'en inspirer au maximum et d'ainsi augmenter les chances de réussite et les impacts du projet du Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix), « Préparer la réussite des filles et des jeunes femmes ».

Suivant la logique de la première partie du rapport, les ressources ciblées sont présentées en fonction des trois axes thématiques que représentent l'insertion professionnelle, l'articulation famille-travail-études et l'éducation à l'égalité. Il faut noter que les services liés à l'entrepreneuriat des femmes qui s'adressent généralement à des femmes plus âgées ont été exclus.

La plupart des projets mis en œuvre au Québec sont plutôt cloisonnés et se concentrent sur une dimension précise de la réussite professionnelle et économique des filles et des jeunes femmes. Peu d'entre eux tissent directement des liens entre les trois dimensions que représentent l'insertion professionnelle, l'éducation à l'égalité et l'articulation travail-famille-études. Pourtant, c'est la conjonction de ces trois dimensions qui explique la situation professionnelle et économique des jeunes femmes.

Il ne s'agit pas ici de faire un inventaire exhaustif de projets développés dans l'ensemble des régions québécoises. Les projets les plus novateurs et couronnés de succès ont été retenus et brièvement décrits.

3.1 Insertion professionnelle

3.1.1 Insertion des femmes dans les métiers traditionnellement masculins

La majorité des initiatives régionales concernant l'insertion professionnelle des femmes portent sur leur présence dans les métiers traditionnellement masculins. De la sensibilisation est faite en présentant, par exemple, des portraits de femmes qui réussissent dans ces milieux.

C'est le cas du projet 12 portraits de femmes qui exercent un métier majoritairement masculin au Bas-Saint-Laurent. Les métiers d'ambulancière, de gestionnaire d'exploitation agricole, de bouchère, de charpentière-menuisière ou de machiniste sont notamment présentés. Ces fiches proposent des extraits de témoignages ainsi que de l'information sur les compétences, les intérêts et les programmes de formation offerts dans les institutions de la région. Des liens avec les milieux d'éducation sont tissés par la distribution des fiches dans les institutions d'enseignement. Elles ont également été distribuées dans des organismes en employabilité et auprès de chaque intervenante et intervenant oeuvrant dans le cadre d'une démarche d'orientation professionnelle.

Un projet similaire est aussi organisé par la Commission scolaire René-Lévesque et la Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Une série de capsules vidéo, intitulée Métiers pour elles, a été tournée. Elle présente des modèles de femmes œuvrant dans des domaines majoritairement masculins. Dans la même région, la responsable du dossier de la diversification professionnelle de la Table de concertation des groupes de femmes a piloté, en collaboration avec la Commission jeunesse, le développement du nouveau site Web du Comité de valorisation de la formation professionnelle et technique de la région. On y retrouve de l'information spécifique pour les femmes et les jeunes filles, notamment des témoignages, des formations à prédominance masculine et une promotion du concours Chapeau les filles!



Dans la région du Saguenay – Lac-Saint-Jean, l’organisme Accès-Travail-Femmes dont la mission est de favoriser la diversification des choix professionnels des filles et leur orientation vers les métiers non traditionnels a publié un guide intitulé *Un avenir, une carrière, un emploi... à mon image* pour les femmes qui désirent mieux connaître les métiers traditionnellement masculins, les aider à trouver des stratégies d’intégration et de maintien en emploi.

À Joliette, le *Planificateur pour la mixité en emploi* est un nouvel outil qui vise à sensibiliser les entreprises à prédominance masculine à l’embauche des femmes. En plus de permettre l’organisation mensuelle des activités, le *Planificateur* contient une foule d’informations notamment sur les avantages de la mixité en emploi ainsi que sur les moyens à mettre en place pour accueillir une nouvelle employée, et favoriser son intégration et son maintien en emploi. Cet outil a été réalisé dans le cadre de l’Entente spécifique en égalité entre les femmes et les hommes dans Lanaudière (2011-2015).

Le projet lauréat de la catégorie Égalité économique du Prix égalité de 2013 concerne également l’enjeu de la présence des femmes dans les espaces de travail traditionnellement masculins. La responsabilité partagée dans l’intégration des femmes dans les métiers de la construction est mise de l’avant par le *Centre d’intégration au marché de l’emploi* (CIME) de Sherbrooke. Le CIME a d’abord consacré deux années à organiser des groupes de discussion et des ateliers, mais aussi à faire de l’accompagnement et du coaching auprès de 538 personnes actives dans l’industrie de la construction. Le diagnostic organisationnel posé par la suite a permis de déterminer

des pratiques concrètes et facilitantes que le CIME a réunies, sous forme dynamique, dans le guide *L'intégration des femmes dans les métiers de la construction : une responsabilité partagée*. Les quatre cahiers du guide s'adressent aux entreprises, aux syndicats et aux femmes elles-mêmes, présentant des arguments pour lutter contre les préjugés, des témoignages, des modèles d'autodiagnostic, des conseils. Bref, tout le matériel nécessaire, version papier ou en ligne, pour agir de façon à assurer une plus grande mixité femmes-hommes sur les chantiers de construction.



Cette sensibilisation aux métiers traditionnellement masculins est aussi réalisée auprès des jeunes immigrantes de Montréal. Ainsi, le projet *À la découverte de nouveaux horizons* du Centre d'encadrement pour jeunes femmes immigrantes vise à faire découvrir aux jeunes femmes immigrantes les possibilités de faire carrière dans des métiers scientifiques et techniques non traditionnellement féminins et qui demandent une formation professionnelle au secondaire ou une formation technique au collégial et qui offrent de bonnes perspectives d'emploi.



Notons que la sensibilisation aux métiers traditionnellement masculins est fort importante et agit souvent ponctuellement dans certains secteurs d'emploi. Toutefois, il y a rarement une remise en question plus globale de l'éducation différenciée selon le sexe, qui est la source des disparités à ce niveau.

3.1.2 Employabilité des femmes

Un autre thème lié à l'insertion professionnelle traité par des projets régionaux est l'employabilité des femmes en général. Ainsi, pour souligner ses trente ans d'existence, le groupe Partance de Drummondville a lancé un guide de référence intitulé *Mon guide de l'emploi pour les femmes*. L'organisme a voulu ainsi partager son expertise en développement de l'employabilité des femmes. Cet ouvrage de 200 pages est destiné à toutes les femmes qui veulent faire un choix professionnel, retourner aux études, entrer sur le marché de l'emploi et s'y maintenir.

D'autres projets se situent aussi dans cette catégorie. À Ste-Thérèse, la Table d'employabilité femmes des Basses-Laurentides lance un bottin de ressources pour aider les femmes en recherche d'emploi. Avec ce nouvel outil, l'organisme vise à mieux faire connaître les services de la région en matière d'employabilité et d'intégration au marché du travail. Conçu pour faciliter le repérage des différentes ressources existantes

(une carte géographique est incluse dans le document), ce guide compte notamment un chapitre sur la présentation et la recherche d'emploi, la formation et l'entrepreneuriat⁹⁵.

3.2 Articulation famille-travail-études

3.2.1 Des projets pour sensibiliser les employeurs

Les projets organisés sur la question de l'articulation famille-travail-études se multiplient depuis les dernières années un peu partout au Québec. Il s'agit souvent de projets visant à sensibiliser les employeurs à l'importance de tenir compte des responsabilités familiales de leurs employés des deux sexes, parfois de manière plus spécifique dans des contextes de pénurie de main-d'œuvre.

Le document *La conciliation famille-travail. Un outil d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre en Abitibi-Témiscamingue*, produit par la Conférence régionale des Élus de l'Abitibi-Témiscamingue, le Gouvernement du Québec ainsi que le Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue est un bon exemple. Il vise à favoriser l'intégration et le maintien des femmes dans les métiers non traditionnels et s'adresse particulièrement aux femmes en recherche d'emploi, aux travailleuses et aux employeurs dans ces domaines. Il présente surtout la conciliation famille-travail aux employeurs comme un moyen de rétention de la main-d'œuvre, une façon pour la région de se distinguer sur le marché de l'emploi.

À Trois-Rivières, une nouvelle plate-forme Web a été mise sur pied pour outiller les employeurs de la Mauricie en matière de conciliation travail-famille. Une section est également destinée au personnel et propose des ressources de soutien, tels des organismes communautaires, des services de garde, des services d'aide à la personne et du soutien pour les proches aidants d'ânés. Cette initiative, pilotée par Femmessor-Mauricie, est réalisée dans le cadre du plan d'action régional sur la conciliation travail-famille et est financée par la Conférence régionale des élus de la Mauricie, le Forum jeunesse Mauricie, Emploi-Québec Mauricie et le Ministère de la Famille.

⁹⁵ Voir : <http://www.nordinfo.com/Economie/2013-11-15/article-3482708/Emploi%3A-un-bottin-de-ressources-pour-les-femmes/1>.

The screenshot shows a website with a dark grey header. On the left, a red banner reads 'ALERTE AUX EMPLOYEURS! EN MAURICIE'. The navigation bar includes links for 'Accueil', 'Témoignages', 'Liens utiles', 'Nouvelles', and 'Nous joindre', along with social media icons for Facebook and a logo labeled 'BM'. Below the navigation bar, there are three tabs: 'À PROPOS' (highlighted in green), 'INITIATIVES RÉGIONALES', and 'POUR SOUTENIR VOTRE PERSONNEL' (highlighted in blue). The main content area has a light grey background. The 'À PROPOS' section features a large green title 'A PROPOS' and a text block explaining the challenges of the labor market and the role of the Conciliation Travail-Famille (CTF). To the right, a green banner reads 'LA SOLUTION! Conciliation Travail-Famille'. Further right, a green box contains the text '4 ÉTAPES FACILES ET OUTILS PRATIQUES'. At the bottom, a quote in green text defines the concept of work-family conciliation.

ALERTE AUX EMPLOYEURS! EN MAURICIE

Accueil Témoignages Liens utiles Nouvelles Nous joindre f BM

À PROPOS INITIATIVES RÉGIONALES POUR SOUTENIR VOTRE PERSONNEL

LA SOLUTION!
Conciliation Travail-Famille

4 ÉTAPES FACILES ET OUTILS PRATIQUES

Considérant plusieurs changements importants au sein de la société, comme la présence grandissante des femmes sur le marché du travail, les départs massifs à la retraite et la relève de main-d'œuvre plutôt restreinte, les entreprises se doivent de demeurer concurrentielles tout en assurant une qualité de vie à leurs employés. Les bonnes pratiques en gestion des ressources humaines et la conciliation travail-famille (CTF) deviennent des leviers importants pour les employeurs.

Unissant leurs efforts depuis plus de cinq ans, les membres d'un comité de suivi regroupant plusieurs partenaires en Mauricie ont donc travaillé à présenter un plan d'action qui s'adresse à trois clientèles : les employeurs, les municipalités et les familles. Agissant comme mandataire de la réalisation de ce projet, Femmessor-Mauricie soutient les actions régionales qui se divisent en trois axes principaux : la sensibilisation, l'accompagnement et la veille.

La région de la Mauricie est un leader en conciliation travail-famille et elle invite les entreprises à emboîter le pas dans une démarche d'implantation de mesures en CTF.

« La conciliation travail-famille désigne l'équilibre que les parents et les proches aidants qui travaillent, recherchent un emploi ou étudient, tentent d'atteindre entre les sphères domestiques et professionnelles de la vie. »

Le projet lauréat de la catégorie Conciliation travail-famille du concours Égalité de 2013 doit aussi être mentionné. Il s'agit de la Stratégie concertée visant la mise en œuvre de mesures en matière de conciliation travail-famille en Mauricie, mise en place par l'organisme Femmes en parcours innovateurs de Bécancour⁹⁶. C'est sur le contact direct avec les gestionnaires d'organisations mauriciennes que l'organisme Femmes en parcours innovateur a appuyé sa stratégie. Son objectif est de déterminer des mesures de conciliation travail-famille adaptées à leur organisation à partir des résultats d'un sondage auprès du personnel, et intégrer ces mesures dans un plan d'action. L'accompagnement des gestionnaires au cours du processus s'est fait par des rencontres personnalisées et quatre journées régionales de formation et d'information. Se sont ajoutées six capsules vidéo mises en ligne pour étendre et diversifier le rayonnement de la stratégie. Dix-sept entreprises de tailles et de milieux différents ont participé au projet et ont toutes instauré un plan d'action en matière de conciliation travail-famille visant à offrir un milieu de travail ouvert.

⁹⁶ Voir : www.projetfpi.com.



La table de concertation de Laval en condition féminine a également publié en 2012 un guide à l'intention des employeurs qui décident d'implanter des mesures de conciliation travail-famille : *La conciliation travail-famille : c'est le temps, maintenant !*

Enfin, certaines initiatives ne sont pas mises de l'avant par des coalitions d'organisations, mais sont plus ponctuelles et relèvent du cas par cas. L'exemple du projet Coup de pouce pour une jeune maman policière du Service de police de la [Ville de Blainville](#) est intéressant à ce niveau. L'horaire de travail à mi-temps n'existait pas au Service de police de Blainville jusqu'à ce qu'une policière en fasse la demande après avoir donné naissance à des jumeaux, ses deuxième et troisième enfants. La direction du service y a vu une belle occasion d'innover dans la manière de répondre aux besoins de son personnel. Une fois validée sur les plans administratif et opérationnel, la demande a fait l'objet de consensus à la Ville même, mais aussi avec le syndicat. Ces étapes ont mené à une entente portant sur la mise en œuvre, l'application et la durée de cette mesure de conciliation. La directrice du Service de police compte bien donner suite à d'autres demandes du genre.

Notons toutefois que, comme dans le cas des projets d'incitation des filles à intégrer les métiers traditionnellement masculins, les projets qui visent à convaincre les employeurs de tenir compte de la conciliation famille-travail comme mesure de rétention ou d'attrait de personnel, ne remettent pas en question la dévalorisation historique du

travail (gratuit et rémunéré) effectué traditionnellement par les femmes. Si ce type de projet en conciliation famille-travail peut avoir une certaine utilité dans les secteurs qui connaissent une situation de pénurie de main-d'œuvre, ils n'ont aucun effet sur les secteurs d'emplois féminins peu qualifiés où se retrouve une majorité de femmes. Si des mesures de conciliation famille-travail ont pour effet d'accentuer les écarts de revenus entre les sexes, en amenant essentiellement des femmes à se prévaloir de possibilités de réduction de temps de travail, elles n'ont alors aucun intérêt d'un point de vue de la réduction des inégalités entre les sexes.

De plus, ce type de projet fait de la conciliation famille-travail une responsabilité de l'employeur⁹⁷ et non une responsabilité collective. Les mesures semblent donc ponctuelles et ne font pas partie d'une réflexion sur le réaménagement des temps sociaux, notamment du temps de travail, qui serait plus large. Il serait pertinent que ces projets soient davantage mis sur pied en lien avec un programme d'éducation non sexiste, qui remet en question les rôles différents qui sont attribués socialement aux hommes et aux femmes, et qui font que cette articulation entre la famille et le travail demeure, encore aujourd'hui, une question surtout féminine.

3.2.2 Enquêtes et autres projets sur l'articulation famille-travail

D'autres types de projets d'articulation travail-famille, qui ne relèvent pas directement de la volonté des employeurs, ont également été élaborés ces dernières années. L'exemple de la Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec (TCMFCQ) (2011), qui a mené une étude sur les besoins de conciliation famille-travail-étude auprès des parents des milieux ruraux et des travailleuses ayant des horaires atypiques, est intéressant. Cette étude a permis d'identifier des difficultés rencontrées par ces travailleuses pour la conciliation famille-travail, notamment le fait

⁹⁷ Il existe plusieurs autres exemples. Ainsi, la Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Eustache, Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-Lac a lancé en novembre dernier son portail Web sur la conciliation travail-famille. Le site offre aux entreprises une panoplie de renseignements utiles sur l'importance et les avantages des mesures de conciliation travail-famille ainsi que sur les moyens de les mettre en œuvre. Grâce notamment à la *Trousse d'implantation de mesures de conciliation travail-famille-études-maternité*, créée en 2009 et disponible sur le site, les entreprises intéressées auront tous les outils requis pour passer à l'action. Voir : <http://conciliations.ca/>.

que les services de garde traditionnels ne répondent pas toujours à leurs besoins particuliers. Une démarche a été entamée auprès de divers partenaires pour combler les besoins identifiés en terme de conciliation des temps sociaux, afin de couvrir l'ensemble des exigences liées aux responsabilités familiales (services de garde, préparation des repas, etc.). La TCMFCQ et ses partenaires (CRÉS, Forum jeunesse, Coopérative de développement et Syndicat des agricultrices) veulent mettre en place, par territoire, une coopérative d'utilisation de main-d'œuvre (CUMO) qui répondrait spécifiquement aux besoins des familles en conciliation des temps sociaux.

La Table de concertation des groupes de femmes du Saguenay-Lac-Saint-Jean effectuée aussi actuellement une enquête régionale sur la conciliation travail-famille des salariés qui ont des horaires atypiques, soit qui ne cadrent pas dans la plage standard de 8 h 00 à 17 h 00, du lundi au vendredi. Tout cela dans le but d'établir un portrait de la réalité et des besoins de cette catégorie d'individus de cette région. Le principal objectif de ce projet est d'augmenter la qualité de vie de l'ensemble de la population en émettant des recommandations pour un futur plan d'action régional.

Des projets visent à permettre aux parents seuls, souvent des femmes, d'avoir accès à certaines activités de loisirs avec leurs enfants, activités qui sont souvent impossibles faute de temps et d'argent. C'est le cas de la Maison d'Haïti, dans le quartier St-Michel à Montréal. Travaillant en concertation, l'organisme siège déjà sur un comité de partenaires en vue de développer un centre sportif dans le quartier et a mis sur pied le Réseau jeunes parents. C'est pour tenir compte de la réalité de cette clientèle (majoritairement formée de mères monoparentales), qui n'a pas toujours le temps ni les ressources familiales ou financières pour se permettre des activités sportives et de loisirs, que l'organisme a décidé d'en offrir gratuitement et d'étendre son service de halte-garderie. Grâce à l'embauche de huit jeunes animateurs qualifiés, les jeunes parents pourront dès lors s'activer plusieurs fois par semaine et choisir notamment entre danse, yoga, work-out, sorties à la piscine, soccer, volleyball et basketball. Ils pourront également s'impliquer et se sensibiliser à la vie associative : un comité sera responsable d'organiser d'autres activités à caractère plus social et culturel, telles que visites au musée, au cinéma, à la TOHU, à la Maison de la culture, conférences, cours de théâtre, piqueniques, concerts, etc.

3.3 L'Éducation à l'égalité

L'éducation non sexiste, dont on a montré l'importance dans la première section de ce rapport pour déconstruire plus profondément les croyances qui participent à la reproduction des inégalités économiques entre les sexes, est l'objet de plusieurs projets dans les diverses régions du Québec. Certains thèmes d'intervention sont toutefois prédominants et d'autres très peu exploités, notamment la formation à une parentalité égalitaire. Rappelons que les inégalités économiques que vivent les femmes en emploi sont notamment liées au partage inégalitaire du travail domestique et parental. Les jeunes femmes manquent de connaissances pour bien prendre la mesure des impacts économiques de cette situation pour elles-mêmes et pour l'ensemble des femmes.

3.3.1 L'hypersexualisation

Un grand nombre de projets ont mis au cœur de leurs interventions la question de l'hypersexualisation ces dernières années. Des outils d'information sont notamment mis sur pied. C'est le cas d'une plate-forme Web sur l'hypersexualisation lancée par la Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec, en collaboration avec le Forum jeunesse Centre-du-Québec à Victoriaville. Cette trousse permet d'outiller parents, intervenantes et intervenants dans leurs interactions auprès des jeunes et des femmes pour lutter contre ce phénomène.



Un autre projet à retenir est mené à Chibougamau : le Défi 12/35. À l'aide de moyens de communication de leur choix, des jeunes sont invités à s'exprimer sur l'influence de sujets tels l'hypersexualisation, la surconsommation, l'image corporelle et la violence conjugale sur les rapports égalitaires.



Enfin, le projet lauréat de la catégorie Modèles et comportements égalitaires du Prix égalité de 2013 concerne cet enjeu. Mené par la Table Jeunesse Samuel-de-Champlain, de la Rive-Sud de Montréal, le projet Sexualité et influences vise à amener les jeunes de 10 à 25 ans à prendre conscience des pressions sociales importantes en ce qui concerne l'hypersexualisation et le sexisme, à développer leur esprit critique et à assainir leurs relations affectives et amoureuses. Destiné aux écoles primaires et secondaires ainsi qu'aux organismes communautaires de jeunes, il se décline en cinq ateliers portant notamment sur l'image corporelle, la séduction et le consentement sexuel. Les parents des jeunes de 10 à 17 ans peuvent aussi participer à des ateliers, tandis que des formations sont offertes aux intervenantes et intervenants de divers milieux. Près de 1 200 jeunes et une soixantaine de parents ont participé, jusqu'à maintenant, à ces ateliers et souhaitent voir les choses changer dans leur quotidien.

Enfin, un autre bon exemple est le projet de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie qui a mené une campagne de sensibilisation sur son territoire du 13 janvier au 13 avril 2013 intitulé Parlez-lui, votre regard compte pour elle. Cette campagne vise à promouvoir des valeurs telles que le respect de l'intégrité physique et psychologique des personnes, les rapports égalitaires entre les hommes et les femmes ainsi que

l'exercice des responsabilités collectives et individuelles de tous les adultes, les parents et les intervenants envers les enfants afin de lutter contre le phénomène de l'hypersexualisation des filles. Elle souhaite rejoindre les parents des jeunes filles de 11 et 12 ans, et plus particulièrement les pères qui peuvent avoir un impact positif sur la perception qu'ont les jeunes filles d'elles-mêmes.



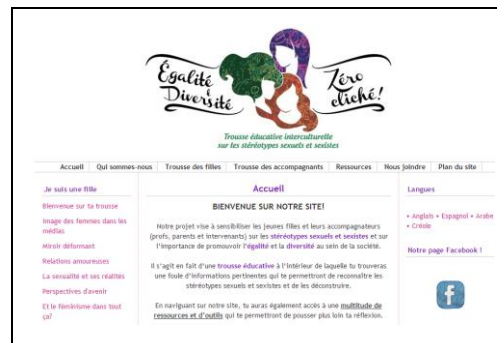
3.3.2 Stéréotypes et promotion des comportements égalitaires

La sensibilisation aux stéréotypes est également le terrain de nombreuses actions régionales qui ne sont pas toutes nommées dans ce rapport, faute d'espaces et de temps.

Quatre exemples ont été retenus. D'abord, dans le cadre du programme *À Égalité pour décider*, le Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches a élaboré une brochure de sensibilisation aux stéréotypes sexuels qui est destinée au personnel scolaire du primaire et du secondaire : *Dans les pas de Léa et Léo vers l'égalité*. Cet outil permet de faire une réflexion sur les stéréotypes sexuels existants et favorise une éducation égalitaire entre filles et garçons notamment en proposant des pistes concrètes d'action et des outils pour approfondir la question.



Un deuxième exemple est mené par la Table de concertation de Laval en condition féminine. Afin de les contrer et de promouvoir des modèles et des comportements égalitaires chez les jeunes, la TCLCF a conçu une trousse d'éducation interculturelle aux stéréotypes sexuels et sexistes : *Égalité et Diversité : Zéro Cliché*.



Ce projet a été finaliste dans la catégorie Modèles et comportements égalitaires du Prix égalité 2013. La trousse s'adresse aux adolescentes, plus particulièrement aux jeunes filles immigrantes et issues des communautés culturelles. Les objectifs poursuivis sont de favoriser le développement d'un esprit critique sur les modèles stéréotypés, sexistes ou hypersexualisés qui se retrouvent dans les médias et qui peuvent compromettre le développement de rapports égalitaires chez les jeunes; susciter des échanges entre les jeunes afin de leur permettre de mieux comprendre les relations entre la sexualisation de l'espace public, les rapports égalitaires et la diversité (communauté culturelle, religion, orientation sexuelle, image corporelle, etc.). Une autre partie de la trousse s'adresse aux parents pour les préparer à discuter des mêmes thèmes avec leurs enfants

ainsi qu'au personnel intervenant pour faciliter l'animation d'activités. Une panoplie de liens et de ressources complètent la trousse, disponible en cinq langues différentes à l'intention des parents immigrants de Laval. Depuis décembre 2011, on a relevé 15 000 visites sur le site. Une page Facebook de réflexion et de mobilisation diffuse l'actualité reliée aux huit thèmes choisis. Le projet, intitulé *Pour la promotion de modèles et de comportements égalitaires chez les jeunes*, est alimenté par le Comité de lutte aux stéréotypes sexuels de la TCLCF.

La sensibilisation aux stéréotypes est enfin le thème du projet lauréat de la catégorie Santé du Prix égalité 2013. En effet, le projet *C'est moi! Que moi!*, du Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches a privilégié deux approches pour sensibiliser les jeunes filles et les jeunes femmes aux modèles stéréotypés et idéalisés de poids et d'apparence, qui peuvent les inciter à faire des choix néfastes pour leur santé. D'abord, une campagne de sensibilisation par un court métrage qui incite les jeunes à exercer leur jugement critique à propos de l'utilisation des produits, services et moyens amaigrissants a été organisée. Ensuite, la promotion d'une image corporelle saine et diversifiée au moyen de deux activités à caractère positif a été faite. Au cours d'un gala défilé de mode, 42 modèles féminins de toutes apparences ont porté des vêtements choisis selon leurs goûts, créés par des stylistes de la région. Trois ateliers portant sur le style vestimentaire, la mode et l'alimentation ont réuni 85 jeunes femmes de 12 à 30 ans lors du Samedi stylisé animé par trois conférencières professionnelles.

3.3.3 Prévention de la violence, de l'exclusion et de la lesbophobie

La réussite et la sécurité économique des filles et des jeunes femmes peuvent être compromises dans des situations d'exclusion ou de violence. La culture homophobe et lesbophobe dominante dans notre société rend également la vie des filles et des jeunes lesbiennes plus complexe et leur réussite moins simple. Même si le projet du RGF-CN porte sur la sécurité économique des filles et des jeunes femmes, cette section du rapport met en lumière quelques projets extérieurs à la région concernant la violence faite aux femmes qui s'inscrivent dans cette éducation féministe nécessaire à l'établissement de la sécurité économique des femmes. Bien entendu, il n'est toutefois pas pertinent de décrire ici l'ensemble des services destinés aux femmes victimes de violence conjugale (réseau des maisons d'hébergement et autres organismes) qui développent des projets forts intéressants, mais plus éloignés de l'enjeu central du projet du RGF-CN.

La prévention de la violence est un thème de quelques campagnes de sensibilisation destinées spécifiquement aux filles et aux jeunes femmes. Dans Lanaudière, le CALACS (Centre d'aide et de lutte aux agressions à caractère sexuel) La Chrysalide poursuit ses efforts de sensibilisation et de concertation pour lutter contre l'exploitation sexuelle dans les écoles de la région⁹⁸. Une évaluation précise des besoins concernant cette problématique s'effectue présentement en lien avec le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociale. S'appuyant sur des données concrètes, le CALACS pourra encore mieux intervenir, et ce, en toute concertation avec les organismes du territoire.

Dans la même veine, le programme « Good touch / Bad touch », mis en place dans les écoles primaires en 2012 du Nunavik avec la collaboration de la Commission scolaire, du Centre de santé, de la Régie régionale de la santé et des services sociaux et du Corps policier Kativik, vise à conscientiser et à briser le silence entourant l'abus sexuel sur le territoire.

Le projet lauréat de la catégorie Prévention de la violence du Prix égalité 2013 est le programme de prévention *Choisis ta voie* mené par la Y des femmes de Montréal. Il s'agit de l'un des volets du projet *Outils pour mieux agir*, destiné à prévenir le recrutement des filles par les gangs de rue à des fins d'exploitation sexuelle. Au moyen de 22 ateliers, *Choisis ta voie* vise à bâtir l'estime de soi et l'esprit d'initiative des filles afin de les rendre moins vulnérables aux pressions des gangs de rue. Un film éducatif et des guides d'animation et de discussion complètent le programme. Des formations sont également offertes à ceux et celles qui travaillent auprès des jeunes filles dans différents milieux. À ce jour, le programme a touché près de 1 300 personnes.

Certains projets visent plutôt à sensibiliser des jeunes femmes en difficultés à des pratiques sexuelles saines et à la contraception. Un bon exemple est le projet de prévention de la grossesse de Montréal, qui s'adresse aux jeunes femmes en difficultés. Ressource d'hébergement et d'insertion depuis 1986, *Passages* offre à de jeunes femmes en difficulté de 18 à 30 ans une alternative à la rue et à l'exclusion. Passages souhaite mobiliser les jeunes filles en difficulté pour qu'elles participent à la réalisation d'un outil qui les rejoigne et aide à sa diffusion auprès de leurs pairs.

Un autre projet montréalais est développé par le GRIS-Montréal (Groupe de Recherche et d'Intervention sociale) pour sensibiliser les jeunes à l'homosexualité et lutter contre

⁹⁸ Voir : http://www.larevue.qc.ca/actualites_enrayer-cycle-vicieux-exploitation-sexuelle-n28121.php.

l'homophobie. Leur mission est de favoriser une meilleure connaissance des réalités homosexuelles et de faciliter l'intégration des gais, lesbiennes, bisexuels et bisexuelles dans la société. Depuis 1997, c'est toujours plus de personnel intervenant qui rencontre plus d'élèves pour démystifier l'homosexualité à partir de leurs questionnements et de leurs centres d'intérêt (au-delà de 30 000 élèves rencontrés pour l'année 2010-2011). Or, réalisant que la clientèle en dehors du réseau scolaire est actuellement peu rejointe, l'équipe a décidé d'étendre son action. Elle s'adressera donc à près de 500 jeunes d'établissements partenaires tels que les maisons de jeunes, les carrefours jeunesse-emploi, les écoles pour raccrocheurs, etc., en ciblant d'abord la clientèle issue des communautés culturelles. De plus, en vue de transmettre un message d'inclusion et d'acceptation de la diversité en général (sexuelle, raciale, religieuse); les jeunes seront invités à participer à un concours et à réaliser une affiche percutante pour lutter contre la discrimination.

Cette question est aussi abordée dans la région de Lanaudière. À Joliette, la Commission scolaire les Samares et l'organisme Le Néo unissent leur force pour réaliser un plan d'action de lutttes contre l'homophobie destiné aux écoles du Nord de Lanaudière. Ce plan d'action propose aux milieux scolaires des moyens et de l'accompagnement pour lutter contre l'homophobie tels que des ateliers en classe de démystification de l'orientation sexuelle, du soutien sur place aux personnels, aux parents et aux élèves, de la formation aux enseignantes et enseignants et aux personnels de soutien, une proposition d'ouvrages sur l'orientation sexuelle dans les bibliothèques et plus encore.

Une mention spéciale doit être donnée à [la Fondation Filles d'action](#) dont les projets concernent plusieurs des enjeux précédemment identifiés. La Fondation organise chaque année une journée des métiers pour faire découvrir de nouvelles possibilités professionnelles aux filles. Dans plusieurs projets spéciaux et programmes, elle utilise les arts, sous toutes leurs formes, pour transmettre un message égalitaire aux filles et construire avec elles un rapport critique face aux inégalités.



Filles d'action forme un réseau national de plus de 300 partenaires communautaires qui oeuvrent auprès de filles partout au Canada. Des rassemblements régionaux sont organisés chaque année afin de permettre aux partenaires d'échanger et de réfléchir aux réalités vécues dans les programmes pour filles. En ce sens, le programme Résonance vise à soutenir la conception et l'animation de programmes pour filles et jeunes femmes avec une perspective de justice sociale. Le site Web de Filles d'action contient de nombreuses ressources qui pourront être utiles à toutes celles qui travaillent auprès des filles.

Conclusion

Ce repérage des projets développés dans les autres régions du Québec contribuant à la sécurité économique des filles et des jeunes femmes a permis de mettre en lumière trois axes d'intervention : l'insertion professionnelle, l'articulation famille-travail-études et l'éducation à l'égalité. Il ressort surtout de cet inventaire non exhaustif le cloisonnement des projets. En effet, la plupart se concentrent sur une dimension précise

de la réussite professionnelle et économique des filles et des jeunes femmes et peu d'entre eux tissent directement des liens entre les trois axes d'intervention. Or, c'est la conjonction de ces trois dimensions qui explique les inégalités subies par les filles et les femmes québécoises.

À retenir :

- **La majorité des initiatives régionales concernant l'insertion professionnelle des femmes visent à accroître leur présence dans les métiers traditionnellement masculins.**
- **Il y a rarement une remise en question plus globale de l'éducation différenciée selon le sexe, qui est la source des disparités au niveau des secteurs d'emploi.**
- **L'articulation famille-travail-études fait souvent l'objet de projets visant à sensibiliser les employeurs, parfois de manière plus spécifique dans des contextes de pénurie de main-d'œuvre.**
- **Ce type de projet n'a aucun effet sur les secteurs d'emplois féminins peu qualifiés où se retrouve une majorité de femmes. Ce type de projet fait souvent de la conciliation famille-travail une responsabilité de l'employeur et non une responsabilité collective.**
- **Le thème de la formation à une parentalité égalitaire est très peu exploité par les projets d'éducation non sexiste.**
- **Les questions de l'hypersexualisation et de la sensibilisation aux stéréotypes font l'objet du plus grand nombre d'actions régionales en éducation non sexiste.**
- **La prévention de la violence est le thème de quelques campagnes de sensibilisation destinées spécifiquement aux filles et aux jeunes femmes.**

Section 4

Conclusion générale et pistes d'action

Par une analyse comparée selon le sexe des données documentant les facteurs de fragilisation ou de sécurisation économique des jeunes, la première section de ce rapport a fait la démonstration de la persistance d'une ségrégation professionnelle sexuée. Cette ségrégation tire ses origines de l'éducation différente des filles et des garçons au sens large (par la famille, le système scolaire, les productions culturelles, les médias, etc.). Celle-ci pousse les filles, d'une part, à choisir des professions moins bien rémunérées, moins techniques, plus relationnelles et fortement associées aux responsabilités féminines traditionnelles. L'analyse de la place occupée par les femmes dans la structure du travail salarié et professionnel illustre bien ce phénomène. D'autre part, cette éducation différenciée assigne encore aujourd'hui les filles au travail domestique, familial et parental.

Or, la réussite professionnelle et économique des femmes et des hommes est étroitement liée à leur situation dans la sphère privée : la présence d'enfants limite le temps, la mobilité et la flexibilité que les individus peuvent accorder à leur occupation professionnelle. **Ces interactions entre l'univers du travail salarié ou rémunéré et l'univers domestique sont fondamentales pour comprendre les inégalités économiques entre les hommes et les femmes.**

Le sondage sur les perceptions de l'égalité entre les sexes, réalisé par la Table de concertation en condition féminine de la région de la Capitale-Nationale en octobre 2012, révèle qu'en dépit de la persistance connue de ces inégalités, la croyance que l'égalité est atteinte est assez généralisée. Même la conscience chez les femmes de la persistance des inégalités dans la répartition du travail domestique et familial, particulièrement dans le soin des enfants, n'ébranle pas cette croyance. Les filles et les jeunes femmes sont donc mal préparées pour affronter les inégalités de sexe qui les affecteront lorsqu'elles décideront de leur avenir professionnel et de leur avenir parental. Une approche globale des inégalités de sexe est ainsi incontournable pour préparer la réussite et la sécurité économique des filles et des jeunes femmes.

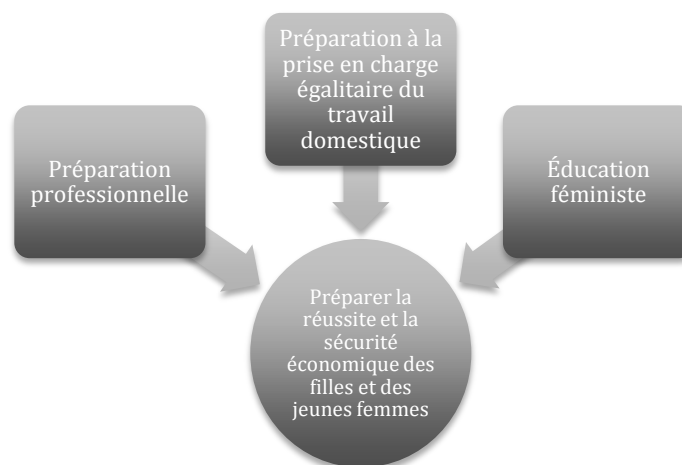
La deuxième section du travail visait à brosser un tableau des ressources, services et programmes disponibles visant la réussite économique des jeunes femmes de la région de la Capitale-Nationale. La sécurité économique dépendant de différents facteurs tels que la position dans le marché de l'emploi ainsi qu'au sein de la sphère domestique, une attention particulière a été portée aux services concernant la préparation et l'insertion professionnelle ainsi que ceux liés à la préparation et le soutien à la parentalité. Du point de vue professionnel, les principales ressources s'articulent autour de l'orientation. Quant à la préparation et au soutien à la parentalité, les services s'organisent particulièrement autour des institutions scolaires et des organismes communautaires. Ces ressources partagent des objectifs assez variés : le développement de compétences parentales, la lutte à l'isolement des familles ou différentes formes d'aide ponctuelle (soutien tant par téléphone que par des rencontres avec des intervenant.e.s). Notons que quelques programmes et services se destinent plus spécifiquement aux jeunes femmes. Toutefois, cette clientèle se trouve segmentée au sein d'ensembles plus larges dans la mesure où elle peut bénéficier de services destinés, par exemple, aux jeunes de 15 à 25 ans, ou aux femmes en général.

La troisième et dernière partie du rapport présente un repérage des projets développés dans les autres régions du Québec contribuant à la sécurité économique des filles et des jeunes femmes. Il a permis de mettre en lumière trois axes d'intervention : l'insertion professionnelle, l'articulation famille-travail-études et l'éducation à l'égalité. Il ressort surtout de cet inventaire non exhaustif le cloisonnement des projets. En effet, la plupart se concentrent sur une dimension précise de la réussite professionnelle et économique des filles et des jeunes femmes et peu d'entre eux tissent directement des liens entre les trois axes d'intervention. Or, c'est la conjonction de ces trois dimensions qui explique la réalité des inégalités économiques entre les hommes et les femmes.

Ainsi, au terme de cette analyse, il importe de souligner, de manière générale, l'absence d'arrimage entre les services et les projets qui préparent les filles à leur avenir professionnel et les services destinés à préparer et soutenir la parentalité égalitaire, tant dans la région de la Capitale-Nationale que dans les autres régions du Québec. Les projets et les services destinés à préparer et soutenir la parentalité, de plus, ne s'adressent pas à celles qui n'ont pas encore d'enfants, alors que c'est avant l'arrivée des enfants que la préparation à la parentalité égalitaire devrait être initiée.

Pistes pour des projets communautaires

En somme, dans tout projet visant la sécurité économique des filles et des jeunes femmes, les dimensions suivantes devraient être prises en compte : la préparation professionnelle des filles, la préparation aux responsabilités parentales et familiales et l'éducation féministe (notamment la dénaturalisation des différences entre les sexes). Ces éléments doivent non seulement être présents, mais leur articulation doit être intégrée dans la conception des projets, particulièrement celle entre le travail domestique et le travail salarié, car elle est au cœur des inégalités économiques entre les hommes et les femmes. On peut considérer, par exemple, que les projets de promotion des métiers non-traditionnels pour les filles, quoiqu'ils soient importants, contribuent à maintenir les inégalités économiques entre les sexes s'ils ne s'accompagnent pas de mesures de valorisation du travail et des occupations traditionnellement féminines. De même, la question de l'articulation famille-travail doit être abordée en considérant son impact sur la situation économique des femmes. Les mesures de conciliation famille-travail proposées peuvent avoir comme effet d'accentuer les écarts de revenus entre les sexes lorsque ce sont essentiellement des femmes qui s'en prévalent.



Ces projets devraient également tenir compte des inégalités entre les femmes elles-mêmes et prioriser celles pour qui l'accès aux ressources est rendu plus difficile par leurs conditions socio-économiques, leur orientation sexuelle, leur origine ethnoculturelle, leurs limitations fonctionnelles, etc. À cet égard, des expériences développées dans des

milieux urbains diversifiés, tel que Montréal, peuvent être inspirantes pour intégrer ces dimensions (approche intersectionnelle).

Il importe aussi de développer un projet qui s'adresse spécifiquement aux filles et jeunes femmes, et cela pour deux principales raisons. D'abord, les ressources qui s'adressent aux femmes en général ne prennent pas nécessairement en compte les besoins et la réalité particulière des jeunes femmes. Par ailleurs, n'ayant généralement pas de perspectives critiques face aux inégalités de sexe, les services mixtes destinés aux jeunes peuvent contribuer à reproduire ces inégalités.

Un travail d'éducation non-sexiste est nécessaire dans la réalisation d'un tel projet. Il importe impérativement de déconstruire la croyance que l'égalité est atteinte, laquelle est bien enracinée non seulement dans la population en général, mais aussi chez les divers types d'intervenants sociaux qui œuvrent dans ce domaine. On note, par exemple, l'omniprésence d'un discours victimisant les garçons ou les hommes en ce qui a trait à la réussite scolaire, aux séparations conjugales et même à la violence. Dans la même veine, l'idée que les différences de comportements entre les hommes et les femmes sont innées ou naturelles doit faire l'objet d'enseignements critiques.

Exemples de pistes d'action :

- Développer des projets destinés aux jeunes femmes d'origine socio-économique moins privilégiées, de manière prioritaire dans les espaces où les ressources disponibles sont moins nombreuses comme dans Portneuf et dans Charlevoix et en ciblant les besoins spécifiques des jeunes femmes vivant dans ces secteurs (transport, qualités des emplois, services de garde, etc.).
- Démystifier la parentalité égalitaire et les impacts de la parentalité sur la situation économique des femmes auprès de divers groupes comme les jeunes filles elles-mêmes, leurs éducateurs et éducatrices, les conseillères et conseillers en orientation, les employeurs et employeuses, etc.
- En milieu universitaire, développer un projet pour améliorer les mesures facilitant l'articulation entre les études et l'arrivée des enfants et limiter les obstacles que vivent les parents-étudiants (absence de congés de maternité, frais supplémentaires de réouverture des dossiers, impossibilité d'études à temps partiel avec les avantages du temps plein (bourses, services, etc.)).

- Stimuler la réflexion des jeunes sur la socialisation différenciée selon le sexe et ses conséquences sur les inégalités de sexe, notamment au sein du Forum Jeunesse de la région de la Capitale-Nationale afin que leurs axes d'intervention intègrent davantage la question des inégalités entre les sexes, en s'appuyant sur des savoirs féministes valides. Cibler d'autres organismes œuvrant auprès des jeunes adultes qui intègrent peu ces savoirs féministes à leurs interventions.
- Développer un outil destiné aux jeunes femmes sur les conséquences à long terme des choix individuels en ce qui a trait aux responsabilités familiales, choix qui peuvent entraîner des inégalités.
- Cibler les milieux scolaires comme espaces d'intervention puisqu'une grande majorité des jeunes de 25 ans et moins sont aux études.
- Viser des revendications collectives et l'action politique auprès des autorités publiques.
- Amener les filles à diversifier leurs orientations professionnelles tout en revendiquant des meilleures conditions de travail dans les secteurs traditionnellement féminins.

Bibliographie

- Association de Parents Étudiant ou Travaillant à l'Université Laval, « Quels sont les nouveaux enjeux pour les femmes étudiantes », 2010-2011. Page consultée en ligne le 19 novembre 2013 : APETUL : http://www.apetul.asso.ulaval.ca/docs/Enjeux_etudiantes.pdf.
- Bonin, Sylvie. « Le projet ICOPE : prise de vue récente sur la conciliation études-travail-famille », 2007. Page consultée en ligne, le 19 novembre 2013 : http://www.uquebec.ca/capres/fichiers/art_UQ-nov-07.shtml.
- Pierrette Bouchard et Jean-Claude Saint-Amant, *Stéréotypes et réussite scolaire*, Montréal, Éditions du remue-ménage, [1996] 1999.
- Charron, Hélène. *Résultat du sondage sur les perceptions de l'égalité entre les sexes réalisé par la Table de concertation en condition féminine de la région de la Capitale-Nationale*, Conférence régionale des élus de la région de la Capitale-Nationale, en cours d'édition.
- Charron, Hélène. « Jeunes femmes d'avenir. Une vie à bâtir, une expertise à découvrir ! », Québec, Chaire Claire-Bonenfant – Femmes, Savoirs et Sociétés/Regroupement des groupes de femmes de la région 03, 2003.
- Côté-Chabot, Claudie, « CPE sur le campus - 3 ans d'attente », *L'Exemplaire*, 6 octobre 2010, p. 1.
- Demers, Marc-André. « Répartition des personnes âgées de 15 à 29 ans selon leur statut, Québec, 2012 », *Les jeunes qui ne sont ni au travail ni aux études : une perspective québécoise*, février 2013, p. 1 à 7. Page consultée en ligne le 23 décembre 2013 : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/flash-info-201302.pdf>.
- Gagnon, Sandra. « Conciliation famille-travail : quelques résultats tirés de la publication *Le marché du travail et les parents* », *Flash-info* (Institut de la statistique du Québec), février 2010, vol. 11, no. 1, p. 10 et 11. Page consultée en ligne le 23 décembre 2013 : <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/bulletins/flash-info-201002.pdf#page=10>.
- Gouvernement du Canada, Statistique Canada, « Gains médians en 2005 selon le sexe, total-groupes d'âge 25 à 54 ans et la profession, employés à temps plein toute l'année pour le Canada [recensement 2006] », 2010. Page consultée en ligne le 23 décembre 2013 : <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/hlt/97-563/T804-fra.cfm?Lang=F&T=804&GH=4&SC=1&SO=0&O=A>.

- Gouvernement du Canada, Statistique Canada, « Salaires horaires moyens des employés selon certaines caractéristiques et occupations, données non désaisonnalisées, par provinces (mensuel) (Québec) », 2013. Page consultée en ligne le 22 décembre 2013.: <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/labr69f-fra.htm>.
- Gouvernement du Québec, Conseil du statut de la femme, *Portrait des Québécoises en 8 temps, Édition 2010*. Page consultée en ligne le 14 novembre 2013 : <http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/fichierspublications/fichier-37-1325.pdf>.
- Gouvernement du Québec, Conseil du statut de la femme, *Des nouvelles d'elles : Les jeunes femmes du Québec*, 2002, p. 21. Page consultée en ligne le 14 novembre 2013 : <http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/fichierspublications/fichier-37-1325.pdf>.
- Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, « Portrait actuel et évolutif des jeunes de 15 à 29 ans. Capitale Nationale », *Fiches régionales*, octobre 2013, no. 18, p. 2. Page consulté en ligne le 23 décembre 2013 : http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01660FR_PortraitJeunes2013H00F04.pdf.
- Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, *Travail et rémunération. État du marché du travail au Québec, Bilan de l'année 2012*, 47 pages. Page consultée en ligne le 11 novembre 2013 : http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/pdf2013/etat_marche_travail12.pdf.
- Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, « Caractéristiques du marché du travail selon le sexe, population de 15 ans et plus, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2008-2012 ». Page consultée le 12 novembre 2012. http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil03/societe/marche_trav/indicat/tra_sexe03.htm.
- Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, *Panorama des régions du Québec, Édition 2012*, 177 pages. Page consultée en ligne le 13 novembre 2013. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/panorama-regions-2012.pdf>.
- Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, « Taux de faible revenu, MFR-seuils après impôts, particuliers (16 ans et plus), Québec, 1996-2010 ». Tableau consulté en ligne le 23 décembre 2013 : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/revenu/faible-revenu/mod1_p_1_5_6_0.htm.
- Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, « Familles avec enfants de tous âges selon la structure de la famille et le nombre d'enfants, Québec, 1986-2011 ». Page consultée en ligne, le 14 novembre 2013 : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/familles-menages/tableau_10.htm.

Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, « Nombre de diplômes décernés au collégial par type de formation selon le sexe, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2007-2011 », 2013. Page consultée en ligne le 23 décembre 2013 : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil03/societe/education/nbr_dipl03.htm.

Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, *03 - La Capitale-Nationale ainsi que ses municipalités régionales de comté (MRC) et territoire équivalent (TE)*, 2013. Page consultée en ligne le 23 décembre 2013 : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_03/region_03_00.htm.

Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, « Revenu d'emploi moyen des travailleurs de 25-64 ans, selon le sexe, MRC et territoire équivalent de la Capitale-Nationale, 2007-2011 », 2013. Page consultée en ligne le 3 janvier 2014 : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil03/societe/marche_trav/indicat/rem_un_sexe_mrc03.htm.

Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, « Caractéristique du marché du travail selon le sexe, population de 15 ans et plus, Capitale-Nationale et ensemble du Québec, 2008-2012 », *Profil de la région de la Capitale-Nationale*, 2013. Page consultée en ligne le 22 décembre 2013 : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil03/societe/marche_trav/indicat/tra_sexe03.htm.

Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, « Tableau 2 Emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le régime de travail, Québec, 2012 », dans *Travail et rémunération. État du marché du travail au Québec, Bilan de l'année 2012*, page 19. Page consultée en ligne le 11 novembre 2013 :

http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/pdf2013/etat_marche_travail12.pdf.

Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Taux de faible revenu, selon l'âge et selon le sexe », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*. Page consultée en ligne, le 14 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Taux-de-faible-revenu-selon-lage-et-selon-le-sexe>.

Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, « Taux de faible revenu selon le type de famille de famille, MRC et territoire équivalent de la Capitale-Nationale, 2006-2010 », *Portrait des MRC et des régions*, 2013. Page consultée en ligne le 23 décembre 2013 : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/profil03/societe/fam_men_niv_vie/rev_de_p/prop_fam03_mrc.htm.

Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, « Familles avec enfants de tous âges selon la structure de la famille et le nombre d'enfants, Québec, 1986-2011 », *Familles, ménages et situation de couple*, 2013. Page consultée en ligne le 23 décembre 2013 : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/familles-menages/tableau_10.htm.

Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, *Le Québec chiffres en main*, Édition 2012, p. 27. Page consultée en ligne le 2 janvier 2014 : http://www.stat.gouv.qc.ca/quebec-chiffre-main/pdf/QCM2012_fr.pdf.

Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Population selon l'âge et selon le sexe », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 14 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Population-selon-lage-et-selon-le-sexe>.

Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Proportion des emplois occupés, selon la catégorie professionnelle et selon le sexe », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 13 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Emplois-occupes-selon-la-categorie-professionnelle-et-selon-le-sexe>.

Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Ménages non familiaux, selon l'âge et selon le sexe, Québec », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 14 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Menages-non-familiaux-selon-lage-et-selon-le-sexe>.

Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Situation conjugale selon le sexe », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 14 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Situation-conjugale-selon-le-sexe>.

Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Proportion de couples de même sexe, selon le sexe », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 14 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Evolution-de-la-proportion-de-couples-de-meme-sexe-selon-le-sexe>.

Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Familles monoparentales, selon le nombre d'enfants et selon le sexe, Québec », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 14 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?familles-monoparentales-selon-le-nombre-denfants-et-selon-le-sexe-quebec>.

Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Répartition des personnes de 25 à 54 ans, en couple, ayant des enfants, selon l'occupation d'un emploi et selon le sexe, Québec, 2008 », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 15 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Taux-demploi-selon-la-situation-familiale-et-selon-le-sexe>.

Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Moyenne quotidienne de temps consacré à certains groupes d'activités, population de 15 ans et plus, selon le sexe, Québec, 2005 », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 14 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Temps-consacre-a-certains-groupes-dactivites-selon-le-sexe>.

Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Moyenne quotidienne de temps consacré aux activités domestiques, selon le sexe », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 14 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Moyenne-quotidienne-de-temps-consacre-aux-activites-domestiques-selon-le-sexe>.

Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Niveau de scolarité complété le plus élevé selon l'âge et selon le sexe, Québec, 2006 », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 15 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Niveau-de-scolarite-complete-le-plus-eleve-selon-lage-et-selon-le-sexe>.

Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Pourcentage de personnes âgées de 15 ans et plus ayant obtenu un diplôme universitaire, selon le principal domaine d'études et selon le sexe, Québec, 2006 », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 15 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Obtention-dun-diplome-universitaire-selon-le-principal-domaine-detudes-et-selon-le-sexe>.

Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Évolution du taux de décrochage au secondaire selon le sexe », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 15 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Evolution-du-taux-de-decrochage-au-secondaire-selon-le-sexe>.

Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Revenus d'emploi selon le niveau de scolarité et selon le sexe », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 15 novembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Revenu-demploi-selon-le-niveau-de-scolarite-et-selon-le-sexe>.

- Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et Services sociaux, « Revenu d'emploi selon l'âge et le sexe », *Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe*, 2011. Page consultée en ligne, le 22 décembre 2013 : <http://www.msss.gouv.qc.ca/statistiques/sante-bien-etre/index.php?Revenu-demploi-selon-lage-et-selon-le-sexe>.
- Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, « La formation professionnelle et technique au Québec. Un aperçu », 2010. Page consultée en ligne le 23 décembre 2013 :
http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/FPT_FC/Formation_professionnelle_technique/LaFPTAuQuebec_UnApercu_2010_f.pdf.
- Darcy Hango, *Les différences entre les sexes dans les programmes de sciences, technologies, génie, mathématiques et sciences informatiques (STGM) à l'université*, Gouvernement du Canada, Statistique Canada, décembre 2013, 13 p. Page consultée en ligne le 7 janvier 2014 : <http://www.statcan.gc.ca/pub/75-006-x/2013001/article/11874-fra.pdf>.
- Fédération autonome de l'enseignement, *Les conséquences du décrochage scolaire des filles. Guide de présentation*, 2012.
- Fédération autonome de l'enseignement, *Les conséquences du décrochage scolaire des filles. Une étude exploratoire*, 2012.
- Hubert, Bruno. « L'analyse du marché du travail des jeunes dans différents contextes nationaux : l'hétérogénéité des situations », *Bulletin d'information, Observatoire Jeunes et Société*, vol. 8, no. 4 automne 2009, p. 3.
- Institut de recherche et d'information socio-économiques, IRIS, « 11 novembre : jour du souvenir de l'inégalité salariale », 2013. Page consultée en ligne le 11 novembre 2013. <http://www.iris-recherche.qc.ca/blogue/11-novembre-jour-du-souvenir-de-linegalite-salariale>.
- Institut Simone de Beauvoir, Université Concordia, *Déclaration sur la hausse des droits de scolarité au Québec et son impact sur les femmes*, février 2012. Page consultée en ligne le 15 novembre 2013 : <http://wsdb.concordia.ca/about-us/official-position-on-issues/documents/2012SdBITuitionFees.pdf>.
- Martin, Eric et Simon Tremblay-Pepin. Institut de recherche et d'information socio-économique (IRIS), *Faut-il vraiment augmenter les frais de scolarité ? Huit arguments trompeurs sur la hausse*, 8 mai 2011. Page consultée en ligne le 15 novembre 2013 : http://www.iris-recherche.qc.ca/publications/faut-il_vraiment_augmenter_les_frais_de_scolarite.
- Pronovost, Gilles et Chantal Royer. « Les valeurs des jeunes : identité, famille, école, travail », *L'Annuaire du Québec 2004*, Montréal, Ed. Fides, 2004, pages 206-213.

Roy, Jacques. « Le travail rémunéré pendant les études au cégep, un laboratoire sociétal », *Recherches sociographiques*, vol. 49, no. 3, 2008, p. 501-521.

Surprenant, Marie-Ève. *Jeunes couples en quête d'égalité*, Montréal, Sysiphe, 2009.

Tremblay, Diane-Gabrielle. *Conciliation emploi-famille et temps sociaux*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012.



**Regroupement des groupes de femmes
de la région de la Capitale-Nationale
(Portneuf-Québec-Charlevoix)**
840, Raoul-Jobin, Bureau 350
Québec (Québec) G1N 1S7
418 522-8854
info@rgfcn.org

Le Regroupement des groupes de femmes de la région de
la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix) reçoit
l'appui financier de Condition féminine Canada.



**Condition féminine Status of Women
Canada Canada**